

La guerre des banques

■ Deux projets s'affrontent : fusion à deux (SG-Paribas) ou mariage à trois (SG-BNP-Paribas)

■ Vendredi à minuit, s'achève la plus grande bataille boursière française

■ Les résultats seront connus le 17 août

Lire notre dossier pages 12-13

Le retour des anars

■ NOIR pour la filiation anarchiste, rouge pour l'identité révolutionnaire : les communistes libertaires sont de plus en plus visibles dans les manifestations et les mouvements sociaux. Au Parti socialiste comme à la Ligue communiste révolutionnaire, on souligne leur capacité de mobilisation, notamment chez les jeunes. Cette résurgence rouge et noir touche également les milieux culturels, où livres, films, disques se multiplient pour revivifier la mémoire libertaire. La vieille Fédération anarchiste ne participe qu'à la marge à cette renaissance alimentée par les anarcho-syndicalistes de la Confédération nationale du travail (CNT) et les militants d'Alternative libertaire.

Lire page 5

Le Monténégro s'émancipe



MILO DJUKANOVIC

LE GOUVERNEMENT du président monténégrin, Milo Djukanovic, a exigé, jeudi 5 août, une transformation radicale de ses liens avec la Serbie. Faute de réponse de Belgrade, le Monténégro menace d'organiser un référendum sur l'indépendance.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 807 - 7,50 F

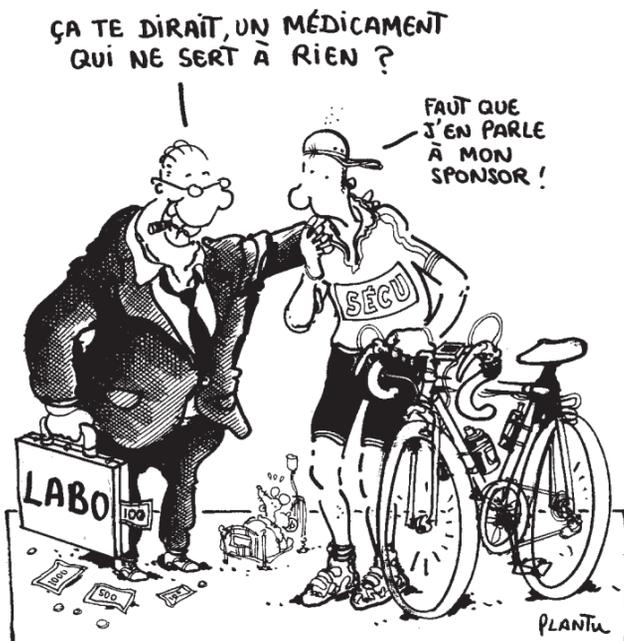


L'inventaire des médicaments inutiles

● L'Agence française de sécurité sanitaire a évalué le service médical rendu par 1 100 médicaments ● Elle met en doute l'efficacité d'un quart d'entre eux, dont certains des plus prescrits ● « Le Monde » révèle les premiers résultats de cet audit sans précédent

LA PREMIÈRE PHASE de l'évaluation de la pharmacopée demandée par le gouvernement à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est achevée. Plus de 1 100 médicaments, représentant environ le tiers des spécialités commercialisées en France et remboursées par la Sécurité sociale, ont été jugés selon un seul critère, celui du « service médical rendu ». Il s'agit des médicaments prescrits pour les maladies cardio-vasculaires, la nutrition et le métabolisme, ainsi qu'en rhumatologie et en psychiatrie. Révélé par *Le Monde*, le constat de l'Agence est accablant : environ un quart de ces médicaments n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. Parmi ces quelque 270 médicaments figurent certains des plus prescrits et des plus rentables pour leurs fabricants.

Si les produits prescrits dans des pathologies telles que l'infarctus du myocarde sont bel et bien efficaces, d'autres médicaments utilisés dans le champ cardio-vas-



culaire le sont beaucoup moins. Il en est ainsi des médicaments très couramment prescrits pour le traitement des « jambes lourdes », des artérites des membres inférieures et dans la prévention des déficits intellectuels des personnes âgées. De même, des produits médicamenteux prescrits pour des troubles du métabolisme ou de simples états de fatigue, en particulier ceux à base de magnésium, n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. Tout autre est le cas des psychotropes et des anxiolytiques qui, s'ils sont efficaces, sont beaucoup trop largement prescrits et consommés. Dans un entretien au *Monde*, le professeur Jean-François Bergmann, vice-président de la commission de transparence de l'Agence, s'interroge de plus sur les modalités d'autorisation de mise sur le marché et de remboursement des produits homéopathiques.

Lire page 6 et notre éditorial page 11



EN ROUTE VERS LE FUTUR La famille de Nancy Kress

Nancy Kress est une des meilleures représentantes de la science-fiction féminine. Dans *L'Age des raisons*, elle dépeint le futur proche d'une famille américaine. L'obsession du gain et des découvertes dans le domaine de l'intelligence artificielle des parents sont l'occasion d'une critique au deuxième degré d'un mode de vie robotique et stressé. Notre cahier spécial

Marketing à la roumaine autour de l'éclipse et du couple Ceausescu

BUCAREST de notre correspondant

Entrer dans la somptueuse villa située 50, allée du Printemps, à Bucarest, suffit à donner le frisson. La résidence personnelle du couple Ceausescu, qui, à l'époque du communisme, était une sorte de cité interdite surveillée par un service de sécurité pléthorique, est aujourd'hui ouverte au public. Le service du protocole du gouvernement roumain met en vente environ 650 objets sur les 10 000 que le Conducator et son épouse ont laissés en héritage à l'Etat depuis leur exécution sommaire, en décembre 1989.

Il y en a pour tous les goûts, à des prix de départ plutôt encourageants : le chapeau du dictateur est évalué à 80 F, le tableau représentant son épouse, Elena, à 800 F, un costume de Monsieur à 350 F et la fourrure de renard de Madame à 900 F. Côté voitures, les prix changent d'échelle. La Buick offerte par le président américain Richard Nixon est proposée à 120 000 F, tandis que le prix du bus conçu spécialement pour les déplacements du couple - air conditionné, téléphone, salle de conférence, chambre à cou-

cher, bar, cuisine, salle de bains - a été estimé à 400 000 F.

Ces étranges enchères doivent se tenir du 9 au 14 août, afin de profiter de l'arrivée, supposée massive, de touristes étrangers à Bucarest à l'occasion de l'éclipse du 11 août. Depuis que les Roumains ont pris conscience que le point maximal de l'éclipse se trouve dans les Carpates, ils ont été saisis par la fièvre mercantile. L'endroit où l'éclipse totale aura la durée la plus longue, 2 minutes 23 secondes, se situe à côté de Rîmnicu Vilcea, à une centaine de kilomètres du château de Bran, supposé être une des demeures de Vlad l'Empaleur, l'ancêtre de Dracula.

Par ailleurs, Bucarest est la seule capitale au monde à se trouver sur le chemin de cette généreuse éclipse qui traversera le pays depuis Timisoara, à l'ouest, jusqu'à la mer Noire, à l'est. Luciano Pavarotti s'y produira en concert, le jour J, sur l'énorme parvis de l'ancienne Maison du peuple, le mastodonte architectural qui fut jadis l'enfant chéri de Ceausescu. Le billet d'entrée sera vendu près de 300 F, soit environ la moitié d'un salaire moyen en Roumanie.

La musique retentira aussi à Rîmnicu Vilcea. Du classique à la techno en passant par le rock, les festivals pullulent dans cette ville de province. Les potiers, célèbres dans cette région, ont été mobilisés pour attirer les touristes. Et surtout leurs devises. « *Nous ne pouvons offrir un tourisme cinq étoiles, affirme Carmen Constantinescu, responsable de l'antenne locale de l'Office national du tourisme. A la place, il nous faut cibler les amateurs d'aventure contrôlée.* »

On investit donc dans l'éclipse. Dans ce pays qui souffre de toutes sortes de pénuries, en période d'austérité budgétaire, les autorités ont réussi à débloquer environ 8 millions de francs pour un vaste programme de promotion de l'éclipse à la roumaine. La chaîne américaine Discovery et les chaînes européennes Euronews et Eurosport ont généreusement passé des spots publicitaires où il est question de Dracula et de l'éclipse en Roumanie. A Bucarest, de plus en plus de voix s'accordent à dire que, pour une fois, les Roumains ont compris le marketing.

Mirel Bran



L'ÉCLIPSE DU 11 AOÛT Les lunettes, in extremis

De 30 à 35 millions de lunettes spéciales permettant de regarder sans risques le soleil pendant l'éclipse du mercredi 11 août devraient finalement être disponibles en France. Un chiffre estimé suffisant, même si la pénurie a été évitée de peu et si le gouvernement s'est réveillé bien tard. p. 17

L'ÉTÉ FESTIVAL Celtes du monde

Le Festival interceltique de Lorient accueille du 6 au 15 août près de 400 000 personnes. Venus d'Irlande ou d'Ecosse, mais aussi d'Espagne, comme le Galicien Carlos Nunez, chanteurs et groupes y célébreront l'interculturalité d'une celtitude ouverte sur le monde. p. 20

LES SÉRIES DE L'ÉTÉ L'aventure des origines

5. Des singes et des hommes

Une avalanche de données nouvelles est venue, ces cinq dernières années, bousculer les certitudes des chercheurs sur l'origine de l'homme et ses ancêtres communs avec le singe. p. 10

Un synchrotron à l'épreuve de l'Europe

« LAMENTABLE », « affligeante », « inacceptable »... A l'unisson, chercheurs et élus régionaux condamnent la décision du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, de participer à la construction d'un nouveau synchrotron en Grande-Bretagne, au détriment d'une réalisation sur le territoire national (*Le Monde* des 3 et 5 août).

La déception des collectivités territoriales se conçoit sans peine. Beaucoup, jusqu'à la Corse, s'étaient portées candidates pour accueillir ce grand instrument, dont elles escomptaient les retombées économiques autant que le prestige scientifique. Plusieurs régions, du Nord - Pas-de-Calais à Provence-Alpes-Côte d'Azur en passant par la Basse-Normandie et le Centre, étaient prêtes à déboursier plusieurs centaines de millions de francs pour emporter la mise. Il n'est pas sûr, de ce point de vue, que l'Île-de-France, où les deux synchrotrons du laboratoire d'Orsay (Essonne) arrivent en fin de vie et dont les représentants espéraient leur remplacement par une nouvelle machine, ait été la mieux fondée à revendiquer cet équipement. « La région parisienne

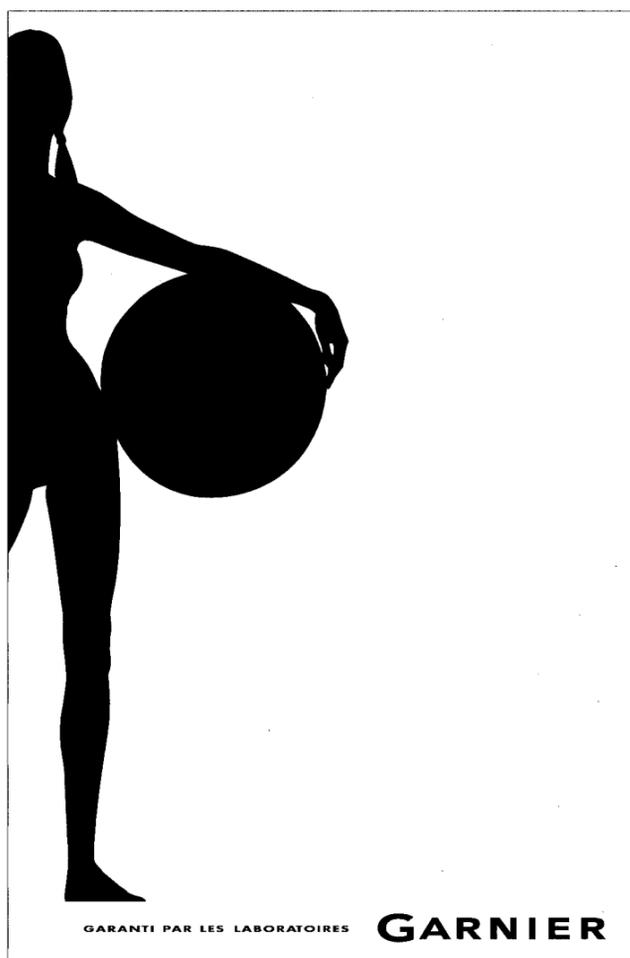
bénéficie déjà de 42 % des investissements de recherche ; si le synchrotron avait été construit en France, elle n'avait aucune chance d'être retenue », assure M. Allègre.

D'un point de vue scientifique, qu'en est-il ? Le rayonnement synchrotron - des rayons X extrêmement brillants générés par la rotation d'électrons propulsés à très grande vitesse dans de gigantesques anneaux - constitue, entre les mains des chercheurs, un merveilleux outil pour sonder les mystères de l'atome. Les physiciens utilisent ce « scalpel de lumière » pour disséquer la structure intime de la matière, les chimistes pour observer les phénomènes de catalyse, les biologistes pour décrypter l'organisation des protéines. Les industriels ne sont pas en reste, qu'il s'agisse de la métallurgie, de la construction électronique ou de la pharmacie.

Les accélérateurs de particules où sont produits ces faisceaux de lumière sont toutefois très coûteux. Ainsi en va-t-il de tous les grands équipements scientifiques, par nature budgétaires.

Pierre Le Hir

Lire la suite page 11



GARANTI PAR LES LABORATOIRES GARNIER

International	2	Aujourd'hui	17
France	5	Météorologie-Jeux	19
Société	6	Abonnements	19
Régions	8	Culture	20
Horizons	10	Guide culturel	22
Entreprises	12	Carnet	23
Tableau de bord	14	Radio-Télévision	24

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 7 AOÛT 1999

YUGOSLAVIE Seul partenaire de Belgrade dans la fédération yougoslave, le Monténégro a adopté jeudi 5 août une « plate-forme » prévoyant une profonde transformation

de ses relations avec la Serbie. La fédération deviendrait une simple « communauté ». Le Monténégro menace d'organiser un référendum sur son indépendance si Belgrade re-

jette son offre. ● À BELGRADE, Slobodan Milosevic n'a pas réagi à ces propositions. Vojislav Seselj, chef des ultranationalistes serbes, a menacé le Monténégro d'une intervention

armée. ● HASHIM THAÇI, le chef de l'UCK, et Ibrahim Rugova, le leader modéré des Kosovars, se sont rencontrés mercredi soir 4 août en présence de Bernard Kouchner. Selon

M. Thaçi, ils seraient parvenus à un accord sur la composition du Conseil de transition, chargé de représenter la population devant l'ONU jusqu'à l'organisation d'élections au Kosovo.

L'ultimatum du Monténégro à Belgrade : la fin de la Yougoslavie ou l'indépendance

Le gouvernement monténégrin a adopté, jeudi 5 août, une plate-forme proposant à la Serbie de transformer la fédération yougoslave en une simple « communauté ». Le Monténégro aurait son armée, sa politique étrangère et sa propre monnaie

L'AVIS DE DÉCÈS de la Yougoslavie a-t-il été prononcé, jeudi 5 août, à Podgorica, capitale du Monténégro, le seul partenaire qui restait à la Serbie dans la Fédération yougoslave, après les indépendances de la Slovénie, de la Croatie, de la Bosnie et de la Macédoine ? Le gouvernement du Monténégro (630 000 habitants) a en effet adopté jeudi une « plate-forme » de quinze pages prévoyant une profonde transformation de ses relations avec la Serbie (10 millions d'habitants). Selon ce texte, la Fédération, aujourd'hui dominée par la Serbie, deviendrait une « communauté » ou « association de la Serbie et du Monténégro », où le lien entre les deux Républiques, mises sur un pied d'égalité, serait faible.

Officiellement, il ne s'agit « pas d'un ultimatum », le document est « négociable ». Mais le président réformateur Milo Djukanovic l'a répété à plusieurs reprises – la der-

nière fois le 1^{er} août à Moscou, où il semble être allé s'assurer de la neutralité sinon de la bienveillance russe dans le conflit qui l'oppose à Belgrade –, la Serbie a six à huit semaines pour accepter ces propositions de réforme, faute de quoi le Monténégro organisera cet autome un référendum sur son indépendance. Son premier ministre, Filip Vujanovic, l'a redit jeudi : « *Le Monténégro ne peut plus attendre et n'a aucune raison de continuer à souffrir* » dans la Fédération yougoslave.

Ces propositions de transformation radicale de l'« Etat commun » avaient déjà été présentées, sans succès, à Belgrade les 14 et 15 juillet, lors de négociations entre le parti du président monténégrin Milo Djukanovic et celui du président yougoslave Slobodan Milosevic. En les adoptant officiellement jeudi, le Monténégro a franchi un pas décisif qui, en toute logique, pourrait mener à la guerre. Car si Belgrade



n'a pas officiellement réagi jeudi aux propositions du Monténégro – le porte-parole de Slobodan Milosevic prétextant de ne pas les avoir reçues –, celles-ci semblent totalement inacceptables pour le président yougoslave.

Vojislav Seselj, le chef du Parti radical serbe, qui n'a toujours pas quitté, malgré ses annonces, la coalition au pouvoir à Belgrade, a menacé jeudi le Monténégro d'une intervention armée : « *Si quelqu'un essaye de se séparer par la force, on sait ce qui s'ensuivra : l'utilisation de tous les moyens constitutionnels pour l'empêcher.* » Visiblement inquiets, les Etats-Unis, pourtant fermes soutiens du président monténégrin Milo Djukanovic, ont appelé, jeudi, les Monténégrins « à continuer de travailler au sein de la Yougoslavie afin de s'assurer que leurs droits soient garantis. »

Mais les autorités du Monténégro semblent ne plus vouloir entendre parler de Yougoslavie : le

mot n'est pas mentionné pour le nom de la nouvelle « Communauté ». Et les propositions du Monténégro reviennent à une quasi indépendance des deux Etats. Selon ce document, Podgorica disposerait de sa propre armée, d'un ministère des affaires étrangères et pourrait avoir sa propre monnaie si celle de Belgrade n'est pas convertible. La nouvelle communauté serait compétente « seulement dans les domaines que les Etats membres lui confient, en respectant le principe de la parité ».

VERS UN CONFLIT ARMÉ ?

Alors que l'opposition serbe a convoqué pour le 19 août, une grande manifestation à Belgrade, « l'ultimatum de Podgorica » va accentuer la pression pour le départ du président yougoslave Milosevic, qui n'a aucune chance de trouver une place dans les nouveaux organes de la « communauté serbo-monténégrine ». Confrontés à la

perspective d'une nouvelle guerre ou d'une sécession du Monténégro (ou des deux), les derniers soutiens de l'homme fort de Belgrade risquent fort d'être tentés, cette fois-ci, de le lâcher. M. Vujanovic n'a pas éludé la question jeudi. Un éventuel changement du pouvoir à Belgrade « relève de la volonté du peuple », a-t-il dit. Mais, a-t-il ajouté, « *nous verrons si nous allons commencer les discussions avec un gouvernement et les conclure avec un autre.* »

La perspective de l'évolution du bras de fer entre Podgorica et la Serbie vers un conflit armé pourrait faire réfléchir les plus fermes partisans de Milosevic. L'armée yougoslave au Monténégro devrait alors affronter les forces spéciales de police monténégrines. Et l'affrontement pourrait tourner à la guerre civile au Monténégro, comme en Serbie.

Jean-Baptiste Naudet

Comment Milo Djukanovic, l'ancien affidé de Slobodan Milosevic, s'est retourné contre son maître

PODGORICA

de notre envoyée spéciale

« *Il était l'enfant terrible du Parti communiste.* » L'écrivain monténégrin Jevrem Brkovic commence ainsi sa description du

PORTRAIT

La carrière fulgurante d'un « enfant terrible du Parti communiste »

président Milo Djukanovic, qu'il connaît bien. « *Il jouait à basket et venait d'une famille très monténégrine, avec une éducation ancrée dans la tradition, une famille que les Serbes avaient maltraitée en 1918.* » En 1918, le petit royaume du Monténégro, qui avait conservé son indépendance pendant des siècles face aux Ottomans, fut intégré à la Serbie. Aujourd'hui, l'heure est venue, estime le poète Brkovic, à l'instar d'autres intellectuels monténégrins, de mettre fin à cette longue soumission à Belgrade. Et l'homme « apte » à mener à terme ce projet est, à ses yeux, Milo Djukanovic, « *le seul qui a eu la force de s'extraire du système Milosevic, auquel il a appartenu.* »

Dès la fin du premier mois de bombardements de l'OTAN contre la Yougoslavie, les relations entre les deux entités de la Fédération, Serbie et Monténégro, étaient au plus mal. Des accusations de « tentative de

coup d'Etat » et de « trahison » sont alors lancées de part et d'autre. Le risque de voir la violence des forces serbes au Kosovo déborder vers le Monténégro devient réel. Au cœur de cette confrontation : le face-à-face entre deux hommes, Slobodan Milosevic et Milo Djukanovic, tous deux d'origine monténégrine, qui ont connu une ascension politique parallèle avant de se déchirer.

ANTIQUÉ CLAN MONTAGNARD

1989 : M. Milosevic a déjà verrouillé son pouvoir en Serbie, au Kosovo et en Voïvodine. Pour obtenir la quatrième voix, décisive au sein des institutions fédérales de Yougoslavie, il lui faut faire main basse sur le Monténégro. A Podgorica, la capitale monténégrine, un petit groupe de jeunes communistes, surnommés les « jeunes turcs » du parti, va l'aider. Parmi eux, Milo Djukanovic, ambitieux, fringant, enfant de la nomenklatura. Il est fils d'un juge de la Cour suprême du Monténégro. Il descend d'un antique clan montagnard, celui de Cevo, où l'on cultive depuis des siècles le sens de la bravoure, de l'honneur. Il a vingt-six ans. Slobodan Milosevic l'utilise, ainsi que les autres jeunes trublions, dont le meneur, Momir Bulatovic, deviendra l'actuel premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie, principal ennemi politique de Milo Djukanovic. Encouragés par M. Milosevic, les jeunes turcs organisent un putsch contre les vieux dirigeants communistes du Monténégro, qui cèdent la place.

La carrière de M. Djukanovic démarre en trombe. « *Son premier emploi ? premier ministre [du Monténégro]. Son second ? président* », résume l'écrivain Jevrem Brkovic, qui invente alors, pour désigner le jeune politicien, le surnom de *Milo brivta* : « Milo la lame ». « *Cela correspondait bien à son côté impulsif et assez impitoyable.* » Le jeune homme est en tout cas bien plus motivé par l'ambition personnelle que par des convictions démocratiques. On lui prête le propos suivant : « *Si on veut un système pluraliste, on devrait d'abord soumettre l'idée à un vote populaire ; si la majorité vote contre, on ne le met pas en place.* »

Pendant six ans, Milo Djukanovic est premier ministre du Monténégro. A ce titre, note Milka Tadic, journaliste à l'hebdomadaire indépendant *Monitor* de Podgorica, « *il prend part aux guerres de Slobodan Milosevic* ». Il soutient les campagnes meurtrières en Croatie et en Bosnie. La télévision le montre saluant en 1991 les troupes yougoslaves en route vers Dubrovnik, qu'elles s'apprêtent à bombarder. « *Il était partisan d'une ligne dure* », se souvient Milka Tadic, « *il était autoritaire. L'opposition passait un mauvais quart d'heure. Il y avait une vraie propagande de guerre à la télévision.* »

Milo Djukanovic fait aussi fortune. Avec une classe de nouveaux riches monténégrins, il tire profit des trafics de pétrole et de cigarettes qui fleurissent en temps de guerre et d'embargo. Mais ses relations

avec son mentor, M. Milosevic, sont déjà distantes. Ils se flairent. « *Djukanovic n'a jamais été flagorneur devant Milosevic* », dit Jevrem Brkovic. « *Il était correct, marquait du respect, et je crois que ce respect était réciproque. Milosevic sentait le danger qui pouvait venir de ce genre de Monténégrin que l'on ne peut pas casser facilement.* »

« UN MONTÉNÉGRIN TYPIQUE »

Pour Milka Tadic, une différence de taille existe entre les deux hommes : « *Djukanovic est un Monténégrin typique, comme à la vieille époque. S'il s'engage devant vous, vous pouvez compter dessus. Sa parole a de la valeur. Il tolère aussi la critique, ne vous fera pas tuer parce que vous vous opposez à lui.* »

La rupture entre M. Djukanovic et M. Milosevic se situe aux alentours de la paix de Dayton, qui met fin à la guerre en Bosnie. Un revirement se produit chez le dirigeant monténégrin. Il commence à souhaiter l'ouverture vers l'Ouest et l'Europe, veut briser l'isolement de son pays, sortir de l'opprobre internationale qui l'entoure au même titre que la Serbie (le Monténégro a aussi ses criminels de guerre). Que s'est-il passé ? « *L'économie* », répond un ancien conseiller. « *Djukanovic, comme premier ministre, devait gérer les questions pratiques : budget, nourriture, soins pour la population... Pendant ce temps, d'autres glosaient sur la grande nation serbe. Il a commencé à se rendre compte des mauvais effets de l'« idéologie » de Milosevic, du besoin de vivre dans*

une société avec des frontières ouvertes, avec des investissements étrangers. »

Sentant ce vent d'autonomie, Slobodan Milosevic instaure des contrôles de marchandises à la frontière serbo-monténégrine. Son épouse, Mira Markovic, traite Milo Djukanovic de « trafiquant ». Il rétorque qu'elle n'est qu'une « communiste démodée ». En 1996, M. Djukanovic envoie un télégramme de félicitations aux manifestants qui défilent à Belgrade contre le régime. En 1997, il est élu président du Monténégro au suffrage universel et, en 1998, remporte les législatives. C'est le début d'une crise ouverte au sein de la Fédération : Podgorica cesse d'envoyer des impôts au centre et met sur pied sa propre police. M. Djukanovic est encouragé à l'Ouest, où l'on veut voir en lui un possible successeur à Slobodan Milosevic.

Avec la crise du Kosovo et les bombardements de l'OTAN s'engage la confrontation finale. « *Djukanovic va déclarer l'indépendance* », prévoit rapidement l'écrivain Jevrem Brkovic, rentré au Monténégro après des années d'exil. « *C'est sa seule chance de se réhabiliter pour la période où il était avec Milosevic.* » Milo Djukanovic avait pour sa part formulé, lors d'un entretien accordé au *Monde* en février, le commentaire suivant sur le maître de Belgrade : « *C'est un homme qui détruit tout pour la préservation de son pouvoir, que rien ne peut contrôler.* »

Natalie Nougayrède

Le très sévère bilan de la guerre du général Clark

« **LES GUERRES** de bureau ne se terminent pas par des parades et des guirlandes. » Ainsi l'écrivain et historien Michael Ignatieff conclut-il un long texte consacré au général américain Wesley Clark dans l'hebdomadaire *The New Yorker* daté du lundi 2 août. L'article a été écrit avant que le premier responsable des forces de l'OTAN pendant la guerre au Kosovo ne soit averti de sa disgrâce (*Le Monde* du 31 juillet).

L'analyse faite par Michael Ignatieff de cette « guerre virtuelle », menée largement sur les écrans vidéo de l'état-major, explique les contradictions auxquelles se sont trouvés confrontés les responsables de l'Alliance atlantique. Fondée en grande partie sur un entretien avec le général Clark, elle montre surtout comment celui-ci a vécu une guerre qui « n'était pas vraiment une guerre [et] n'était pas celle qu'il aurait menée s'il avait été seul aux commandes ». Mais Wesley Clark, malgré son titre ronflant de Saceur (commandant suprême), « avait plusieurs maîtres », écrit Michael Ignatieff : les dix-neuf alliés, le secrétaire général de l'OTAN et, aux Etats-Unis, le Pentagone, le comité des chefs d'état-major, le secrétaire à la défense et finalement le président Clinton...

Si l'on en croit *The New Yorker*, le général Clark aurait voulu, dès la première nuit, frapper le centre de Belgrade et les bunkers du pré-

sident yougoslave : « *Mais les dirigeants politiques de l'OTAN, malgré leur rhétorique diabolisant [Milosevic], renoncèrent* ». Il aurait voulu détruire tout de suite les installations énergétiques, le réseau téléphonique, les sites de contrôle et de commandement, au lieu de quoi les politiques « voulaient des frappes aussi légères que possible ». Fin mars, écrit M. Ignatieff, la campagne aérienne allait droit à l'échec si Clark n'avait pas obtenu « un chèque en blanc » pour élargir les cibles. Les coups de téléphone avec Paris ou Bonn donnent alors lieu à des « discussions de marchands de tapis ».

LIGNE DE DÉFENSE

Quand Wesley Clark est bloqué, il fait appel à Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN, pour convaincre les dirigeants alliés. Sa tâche est « d'empêcher que l'équipement mortel de haute précision des Etats-Unis ne soit rendu inefficace par les hésitations politiques et morales ». Pour ce faire, le Saceur n'hésite pas à laisser l'OTAN à l'écart des missions utilisant exclusivement des appareils américains.

Pendant des semaines, les Occidentaux ont utilisé des moyens ultrasonnistiques pour détruire des pièces d'artillerie et des chars datant de l'époque soviétique. Et encore n'y réussissent-ils pas toujours. Fin mai, on attendait encore des résul-

tats, alors que, selon *The New Yorker*, il ne restait peut-être plus que dix jours de cibles « politiquement acceptables ». Le 24 mai, les bombardements ont détruit le réseau électrique serbe. Ce fut la frappe la plus efficace, et « moralement la plus douteuse », estime Michael Ignatieff, parce qu'elle touchait des centres vitaux pour la population civile. « *Jusqu'alors, dit le général Clark, c'était la seule campagne aérienne de l'histoire au cours de laquelle les amoureux se promenaient et mangeaient à la terrasse des cafés pour regarder les feux d'artifice.* »

Ce paradoxe souligne la contradiction dans laquelle se trouvait le commandant en chef : « *On lui demandait de mener une guerre propre mais mortelle, juste mais efficace, morale mais sans scrupules.* » Les responsables politiques, en refusant de frapper le centre de Belgrade et de détruire les systèmes vitaux dès la première nuit de bombardements, ont rendu les opérations moins efficaces et finalement peut-être plus meurtrières. C'est ce qui transparait de la ligne de défense qu'adoptera le général Clark face à ses détracteurs. Michael Ignatieff la résume d'une phrase assassine : « *Une génération de dirigeants qui ont grandi avec le slogan "Donner une chance à la paix" ont hésité à donner une chance à la guerre.* »

Daniel Vernet

LEBANE (Serbie)

de notre envoyée spéciale

On passe devant, en voiture, sans même ralentir. L'usine de cuir de Lebane n'est plus qu'un souvenir,

REPORTAGE

A Lebane, même les nationalistes le régime

une ombre de béton posée en bord de route comme un jouet abandonné. Sur les cinq entreprises publiques qui ont fait la relative prospérité de ce bourg voisin de Leskovac, au sud de la Serbie, une seule marche à plein régime. Trois fonctionnent au ralenti. La cinquième a fermé. « *Comment songer à fonder une famille, quand l'avenir est mort ?* », s'exclame Valentina, qui n'attend qu'un visa pour rejoindre son mari au Canada.

Depuis quatre ou cinq ans, 300 jeunes de Lebane, dit-on, ont gagné l'Italie pour chercher du travail. Légalement ? « *Comme ci, comme ça* », sourit Budimir, psychologue au lycée de Lebane. Il préside, depuis peu, la section locale du Parti du renouveau serbe (SPO) de l'« opposant » Vuk Draskovic. « *Dans la mémoire du peuple, le règne de Slobodan Milosevic restera inscrit comme l'un des pires épi-*

sodes de son histoire », assure-t-il. Que le président du SPO ait fait partie, un temps, de ce régime honni, ne le trouble pas. « [M.] *Draskovic était avec [M.] Milosevic quand il fallait défendre le Kosovo.* »

La crise économique d'abord, la « perte du Kosovo » ensuite : en moins de deux ans, Slobodan Milosevic et ses affidés ont commencé à perdre la confiance du bon peuple de Lebane. Que celui-ci ait voté massivement, lors des élections de 1996 et 1997, en faveur du pouvoir, accordant l'écrasante majorité de ses suffrages au PS de M. Milosevic, au JUL (communistes) et à l'extrême droite n'a aucune importance. « *Pendant la campagne, les militants de JUL offraient des sacs de farine et des promesses d'embauche : voila comment ils ont gagné les élections !* », résume Sava, un professeur de biologie. Natif du Kosovo, qu'il a quitté, avec sa famille il y a plus de vingt ans, « à cause des pressions des Albanais », Sava assure avoir entendu parler des massacres commis au Kosovo par la soldatesque serbe « seulement après la guerre ». Jusqu'aux bombardements de l'OTAN, « la seule épuration ethnique qu'on connaissait était celle que les Albanais ont pratiqué contre les Serbes du Kosovo !», s'écrie Budimir.

Bora, vingt-six ans, hausse les sourcils, dubitatif. Etudiant en litté-

rature, il a passé trois mois au Kosovo. Comme soldat, justement. Ce qu'il y a fait ? Un silence. « *Je ne veux pas en parler.* » Les autres, autour, soupirent. L'embaras se lit sur les visages. Le soulagement aussi. Bora ne dira rien. Dix jeunes de Lebane, appelés sous les drapeaux, sont morts au Kosovo. Bora ne regrette pas d'y être parti. Même s'il eût mieux valu, souligne-t-il, régler les choses « par la diplomatie ». Bora n'aime pas M. Milosevic, mais il aime la Serbie. Il n'a pas fait partie des quelques centaines de conscrits de Lebane qui ont refusé, « une semaine avant les bombes », de partir à la guerre. Ce qu'il regrette, c'est que les Serbes aient du « quitter le Kosovo de manière si honteuse ». Budimir et Sava acquiescent en silence.

A la sortie de Lebane, accrochée au mur d'une ferme, la photo de deux hommes, le père et le fils, fixent les passants. Ce sont deux des victimes des bombardements de l'OTAN. Il y a eu au total, dans la région de Leskovac, quatre civils tués lors de l'explosion de bombes, qui visaient à détruire des ponts. « *Tout ça, c'est de la faute de Milosevic !* », répète Budimir, qui jure d'aller à Belgrade, le 19 août, participer au « grand rassemblement » de l'opposition. « *On restera jusqu'à la chute du régime !* », s'esclaffe-t-il.

Simonida Katanic

L'Irak, pomme de discorde au sein du Conseil de sécurité de l'ONU

Paris et Londres tentent d'aplanir les divergences

Tandis que les avions américains et britanniques continuent de bombarder des cibles dans le nord et le sud de l'Irak, les discussions au Conseil de sécurité de

l'ONU sur l'avenir des sanctions imposées à ce pays en 1990 sont laborieuses. Britanniques et Français tentent de réduire les divergences.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Neuf ans après l'imposition de sanctions à l'Irak, les négociations entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies sur le dossier irakien ne progressent que très laborieusement. A cause du départ d'Irak, il y a neuf mois, des inspecteurs de l'ONU, le dossier du désarmement, dont dépend la levée des sanctions, n'avance guère. Les déclarations compatissantes – de plus en plus rares – sur les souffrances du

irréalistes » des « Cinq », un ambassadeur représentant un pays membre non permanent du Conseil résume ainsi l'impasse : « *L'affaire irakienne est l'expression même de l'attitude collectivement irrationnelle des cinq membres permanents.* » Quant aux autres membres, en dépit de leur bonne volonté, ils ne jouent pas, pour l'heure, de rôle déterminant sur l'Irak. Les vrais acteurs sont le Koweït, qui s'acharne par tous les moyens, y compris financiers, à perpétuer l'isolement de l'Irak, et l'Arabie saoudite, moins active mais tout aussi déterminée.

« *Il ne faut jamais oublier que l'Irak est entouré de pays pour lesquels le statu quo est la meilleure solution* », note un diplomate. La Turquie « *continue, sans que l'on en parle, à s'ingérer dans le nord de l'Irak contre les Kurdes* ». Pour l'Iran, « *un Irak faible est un Irak idéal* ». Et Israël n'a plus « *de souci à se faire* » du côté de Bagdad. Quant aux dirigeants irakiens, ils ne sont aucunement affectés par les effets dévastateurs des sanctions.

Paradoxalement, c'est la Grande-Bretagne, dont la position a toujours été très dure vis-à-vis de l'Irak, qui a brisé un tabou en proposant le 15 juin la « *suspension* » des sanctions imposées aux exportations irakiennes. Le projet de résolution britannique prévoit des conditions draconiennes, qui sont pour le moment « *inacceptables* », notamment par les Russes, mais il n'en a pas moins été co-parrainé par huit pays membres du Conseil, dont le Canada, le Brésil et la Slovaquie, qui espèrent, disent-ils, pouvoir l'améliorer « *de l'intérieur* ».

INTRANSIGEANCE AMÉRICAINE

Afin de rapprocher les positions, la France a soumis aux pays membres du Conseil un « *document de travail* » qui se veut réaliste et qui accorde la priorité au retour en Irak des inspecteurs du désarmement. « *Pour que cela soit acceptable par l'Irak*, explique l'ambassadeur français, Alain Dejammet, *il n'y a que deux solutions : la guerre ou la fameuse lumière au bout du tunnel, c'est-à-dire la véritable suspension des sanctions.* »

Cette suspension, estime Paris, doit s'appliquer non seulement aux exportations mais aussi aux importations par l'Irak de tout produit, à l'exception des armes et des biens à double usage (civil et militaire). Le contrôle des revenus pétroliers de l'Irak par le biais d'un compte séquestre – tel que le propose Londres – étant inacceptable pour Bagdad, la France propose un « *compte transparent* », un groupe d'experts étant chargé de vérifier

notamment à propos des armes biologiques.

Cette liste, rétorquent les Français, ramène le dossier à la case départ. Elle a déjà été dressée par l'ancien président de la commission spéciale de l'ONU (l'Unscop), Richard Butler, mais elle n'a jamais été acceptée par Bagdad. « *On n'arrivera jamais à prouver que les Irakiens mentent*, explique un diplomate français ; *et l'Irak n'arrivera jamais à prouver qu'il dit la vérité. Il faut donc accepter un degré d'incertitude.* » « *Il ne faut pas sous-estimer la position américaine sur le désarmement total. Nous nous efforçons de le faire comprendre à nos partenaires* », explique le chargé d'affaires britannique, Stewart Eldon.

Désormais, estiment certains diplomates, l'intervention des ministres des affaires étrangères est « *indispensable* ». Une réunion ministérielle sur l'Irak pourrait avoir lieu en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, fin septembre, à New York.

Afsané Bassir Pour

En Asie, les inondations ont fait près de mille morts

La Chine, où les crues n'ont toutefois pas atteint l'ampleur de celles de 1998, est la plus touchée par la mousson. La Corée du Sud se prépare au passage d'un deuxième typhon

LE BILAN continue à s'alourdir dans les pays d'Asie touchés par une mousson nettement plus importante que d'ordinaire. Au total, près de 1 000 morts avaient été recensés vendredi 6 août au matin, dont 725 pour la seule Chine, où les inondations n'ont toutefois pas atteint l'ampleur de celles de 1998. De la péninsule coréenne aux Philippines en passant par la Thaïlande, les pluies torrentielles ont contraint des millions de personnes à évacuer leur domicile depuis fin juin. Et si le niveau des crues baissait dans certains pays, les risques de nouvelles précipitations en menaçaient d'autres.

C'est le cas en particulier de la Corée du Sud, qui se prépare au passage d'un deuxième typhon, baptisé Paul, en provenance du Japon, après celui d'Olga. Le bilan des victimes y a été porté jeudi à 40 morts et 24 disparus. Quelque 170 000 militaires et des milliers de volontaires ont participé au secours. En Corée du Nord, 42 personnes auraient péri, selon des informations non

confirmées par le régime. Ce qui est sûr, c'est que les pluies ne vont pas arranger la situation agricole et alimentaire extrêmement précaire prévalant dans ce pays.

En Chine, les inondations de 1998 (plus de 4 100 morts, selon les autorités) auraient permis de limiter les dégâts cette année, d'après le ministre des ressources en eau, Wang Shucheng. A l'en croire, les énormes dépenses affectées après le déluge de l'an dernier pour mieux contrôler le fleuve Yang-tseu (centre) ont porté leurs fruits. Dans le bassin du Fleuve bleu, où vivent 400 millions de personnes, 1,8 million d'habitants ont toutefois dû être évacués, a indiqué la Croix-Rouge.

GLISSEMENT DE TERRAIN

Le nord du pays n'a pas été épargné : des rapports font état d'inondations dans la province du Heilongjiang, où les autorités ne seraient pas préparées à de telles crues. Plusieurs barrages détruits en 1998 n'ont pu être

reconstruits depuis. Au total, plus de 5,5 millions de personnes ont été déplacées en Chine, 1,7 million d'habitants détruites et 11,3 millions d'hectares de culture dévastés, selon le ministère des affaires civiles. Les dégâts s'élevaient déjà à plus de 8 milliards de dollars.

Aux Philippines, 30 corps ont été retrouvés, victimes d'un glissement de terrain mardi dans le nord de la capitale, Manille, et autant de personnes sont portées disparues. Ce drame porte le bilan à 90 morts et 36 disparus. Plus de 680 000 personnes ont été déplacées en raison des pluies. Au Cambodge, la noyade de huit enfants a été rapportée jeudi dans le sud du pays. Le premier ministre, Hun Sen, a appelé à la préparation d'un plan d'urgence.

Les inondations provoquées par la mousson pourraient avoir un lien avec la Niña, la phase inverse ou de refroidissement du phénomène El Niño, dont les effets sur le climat peuvent être aussi dévastateurs. – (AFP, Reuters, AP)

L'ancien chef

de l'Unscop accuse

L'ancien chef de la commission de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscop), Richard Butler, accuse l'ONU et la Russie de s'être employées à détruire l'Unscop, car, dit-il dans un article publié par le nouveau magazine new-yorkais *Talk*, elle était « *trop indépendante* ». M. Butler, qui a dû renoncer à ses fonctions après un mandat fort controversé de deux ans, s'en prend plus particulièrement au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, accusé d'avoir « *sacri-fié la substance au profit de sa notion de la diplomatie* ». Afin d'« *apaiser* » le président irakien, qui est « *accroché comme un toxicomane aux armes de destruction massive* », dit M. Butler, le secrétaire général lui a offert « *la mort de l'Unscop* ».

Quant aux Russes, ils « *sont devenus les plus grands avocats de Saddam Hussein* », dit encore l'ancien chef de l'Unscop, qui affirme que l'ancien premier ministre russe, Evgueni Primakov, a été « *payé* » par Bagdad. M. Annan a jugé « *sans intérêt* » de répondre à M. Butler. – (Corresp.)

peuple irakien sont devenues rituelles. Tout comme les protestations hésitantes et intermittentes contre les raids menés régulièrement par les avions américains et britanniques.

« *La vérité est que l'Irak n'a aucun ami*, explique un diplomate. *Aucun pays, ni la France, ni la Chine, ni même la Russie, n'est prêt à sacrifier ses relations avec Washington pour aider le régime de Saddam Hussein ; quant à la souffrance de toute une génération d'Irakiens, les gens s'y sont habitués et, en l'absence d'images télévisées, ils n'y pensent même plus. Ils ne font pas de distinction entre le peuple et le régime, lequel ne fait rien pour améliorer les choses, à l'image d'autres régimes*

Projet d'échanges entre étudiants français et irakiens

Soucieux de découvrir la réalité de la situation humanitaire en Irak, et d'y sensibiliser le milieu universitaire et l'opinion publique, l'association Etudiants contre l'embargo organise un séjour d'étudiants français et européens en Irak du 1^{er} au 10 octobre, avant d'accueillir en novembre, en France, des étudiants irakiens. Une cinquantaine d'étudiants de différentes disciplines et universités se sont déjà inscrits pour ce voyage, d'après Clémence Pajot, présidente d'Etudiants contre l'embargo, une association créée en mai 1999 et « *née de la volonté de briser l'isolement dont souffre la jeunesse irakienne depuis huit ans et de lui apporter son soutien au travers d'un échange universitaire* ». Pour financer l'opération, l'association a notamment sollicité des subventions de grandes entreprises françaises présentes en Irak, ainsi que de petites et moyennes entreprises, à raison de 6 000 francs pour les séjours cumulés d'un étudiant européen en Irak et d'un Irakien en France. Email : drcorlin@asi.com

parias » tels que ceux de Libye ou du Soudan.

Aux Etats-Unis, la campagne de démonisation du régime irakien a atteint son but. Depuis neuf ans, le mutisme des intellectuels sur l'Irak est assourdissant. Des membres d'organisations de défense des droits de l'homme réagissent par un silence gêné. Même l'ONU semble s'être lavée les mains de l'affaire irakienne. Publiquement réprimandé par Washington pour avoir « *osé* » dire du président irakien qu'il est « *quelqu'un avec qui je peux traiter* », le secrétaire général Kofi Annan préfère désormais confier l'Irak aux cinq pays membres permanents du Conseil.

Ceux-ci restent très divisés. Frustré par les « *exigences politiques*

que les contrats d'achats conclus par l'Irak « *correspondent à la vérité* ». Londres n'a pas encore accepté ces deux propositions, sans pour autant les rejeter.

Le troisième problème, le plus difficile, concerne le mécanisme de déclenchement de la suspension des sanctions. Washington demeure intransigeant et continue d'exiger en préalable « *la pleine coopération* » de Bagdad sur le désarmement. Les Britanniques, expliquent des diplomates, acceptent désormais l'existence de « *zones d'ombre* » sur le dossier du désarmement, mais ils demandent que le futur mécanisme de l'ONU pour le désarmement soit chargé d'établir la liste des questions qui restent à clarifier par Bagdad,



Le chiffre d'affaires du premier semestre 1999 augmente de 4,4 %.

Les quatre métiers stratégiques du Groupe progressent de 9,9 %.

Le chiffre d'affaires consolidé de Accor pour le premier semestre 1999 s'établit à € 2 854 millions (FRF 18 724 millions), soit une progression de 4,4 % en données publiées par rapport à fin juin 1998 (€ 2 733 millions, soit FRF 17 929 millions).

Cette augmentation de 4,4 % s'analyse de la façon suivante :

- **activité** (ie à périmètre et change constants) : **+ 5,1 %**
- **développement** : **+ 7,6 %**
- cessions d'activités : **- 4,8 %**
- effet de change : **- 3,5 %**

Si l'on exclut l'impact sur le premier semestre 1998 de la Coupe du Monde de Football, la croissance de l'activité à fin juin 1999 est de 6,2 % (à périmètre et change constants).

Les quatre métiers stratégiques du Groupe enregistrent une croissance, en données publiées, de 9,9 % au 30 juin 1999 (+ 12,4 % à change constant).

- Dans l'**hôtellerie**, la croissance du chiffre d'affaires est de 10,6 % en données publiées et de 11,5 % hors effet Coupe du Monde. Cette évolution tient compte de l'intégration de Frantour et de Good Morning. En Europe, le revenu par chambre disponible (RevPar) à fin juin est en progression de 3,3 % pour l'hôtellerie d'affaires et de loisirs, de 7,2 % pour l'hôtellerie économique et de 6,2 % pour Motel 6.

- Le chiffre d'affaires des **agences de voyages** progresse de 9,5 %, dont + 7,6 % en Europe et + 14,8 % en Amérique du Nord, où les marges restent inférieures à celles en Europe.

- Pour la **location de voitures**, Europcar voit son chiffre d'affaires augmenter de 18,1 %, avec une progression générale de l'activité, excepté en Grande-Bretagne.

- Le chiffre d'affaires des **services corporate** recule de 4,1 % en données publiées, mais augmente de 12,8 % hors effet de change ; celui-ci a un impact négatif de € 30 millions (FRF 196 millions), dû essentiellement à la dévaluation du real au Brésil.

L'activité **casinos** voit son chiffre d'affaires augmenter de 40,4 % sur le premier semestre 1999, du fait de l'intégration des casinos de Saint-Raphaël, Malte, Bénodet et Perros-Guirec. A périmètre constant, la progression est de 8,6 %.

Le chiffre d'affaires de la **restauration** est en baisse de 28,2 % suite aux cessions d'activités (restauration publique en Espagne et 50 % de la restauration publique et collective au Brésil). Hors impact de la Coupe du Monde de Football, le chiffre d'affaires de Lenôtre progresse de 15,7 % sur le premier semestre 1999.

Le chiffre d'affaires des **services à bord des trains** régresse de 5,9 % en données publiées ; à périmètre et change constants, il est en hausse de 2,8 %.

*

Le volume d'activité prend en compte l'ensemble des flux financiers dont Accor a la responsabilité. Il s'établit à € 8 320 millions pour le premier semestre 1999 dont, principalement :

- € 2 159 millions pour l'hôtellerie ;
- € 2 480 millions pour les agences de voyages ;
- € 211 millions pour la location de voitures ;
- € 2 725 millions pour les services corporate.

Hors effet de change, la progression du volume d'activité est de 9,5 %.

Communication Financière

Tél. 01 45 38 86 00 - Fax 01 45 38 85 95

Minitel 3615 Accor (FF 1,29 la minute) - Internet : <http://www.accor.com/finance>

Le commandant Massoud a repris aux talibans la plaine du nord de Kaboul

L'ONU s'inquiète du soutien pakistanais aux intégristes

Le commandant Ahmad Shah Massoud a reconquis, jeudi 5 août, en une journée d'offensive éclair, le terrain perdu au profit des talibans, qui

s'étaient emparés la semaine dernière de la plaine du nord de Kaboul. La position du « Lion du Panchir » reste cependant très précaire face à

ces milliers de combattants intégristes soutenus par le Pakistan. Le conflit tourne à un affrontement direct entre Massoud et Islamabad.

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

Une fois de plus, le commandant Ahmad Shah Massoud a surpris son monde et a quasiment reconquis, en une journée de contre-offensive violente, la plaine du nord de Kaboul qu'il avait évacuée aux premiers jours de l'offensive des talibans. Après une semaine de combats qui ont fait plusieurs milliers de victimes, le front est à peu près revenu sur les lignes où il était figé depuis deux ans. Au moment où beaucoup le pensaient en très grande difficulté, acculé qu'il était dans sa vallée du Panchir, le commandant Massoud a resurgi devant des talibans peut-être trop confiants.

Dans cette reconquête éclair, Massoud a été aidé par les milliers d'hommes réfugiés chez lui, qui, gardant le souvenir de la première occupation des talibans en 1996, se sont sans doute battus autant pour lui que pour leurs familles. Les informations sur le sort réservé aux familles qui étaient restées lors de l'offensive des talibans la semaine dernière, et qui étaient emmenées vers Kaboul puis séparées – les femmes et les enfants conduits vers Jalalabad et les hommes emprisonnés dans la capitale –, n'ont pu que renforcer la détermination des réfugiés à se battre.

COUP DE FORCE

Ce nouvel épisode ne marque certes pas la fin de la guerre ni même celle de l'offensive en cours. Le commandant Massoud demeure dans une position extrêmement délicate, notamment au nord de l'Afghanistan, seule voie d'accès pour ses renforts. En tentant ce coup de force, selon l'un de ses proches, il avait trois objectifs : empêcher les talibans de consolider leur empire ; rappeler à la communauté



internationale qu'il était toujours là ; enfin, en infligeant un maximum de pertes aux talibans et à leurs alliés pakistanais, il donne à réfléchir à une population lasse de la guerre et qui pourrait trouver qu'elle coûte humainement très cher.

Alors que, jeudi encore, Islamabad niait – par la voix de son ministre adjoint des affaires étrangères, Mohammad Siddique Kanju – apporter tout soutien aux talibans, Massoud, en insistant sans relâche sur cette assistance, vise à la fois la population afghane, peu encline à accepter la présence de ces « étrangers », et la communauté internationale. Réuni jeudi soir à New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a non seulement « condamné les talibans pour le déclenchement » de cette offensive, mais s'est déclaré « préoccupé par les informations faisant état d'une assistance militaire étrangère massive en sou-

tien à l'offensive » et a appelé à « l'arrêt immédiat de toute assistance extérieure ».

Le Conseil de sécurité n'a pas cité nommément le Pakistan. Mais l'envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, avait, pour la première fois, à l'issue de son dernier séjour à Kaboul puis à Islamabad, la semaine dernière, fait état publiquement d'informations sur « les milliers de militants pakistanais, les centaines d'Arabes et un nombre inconnu d'islamistes asiatiques qui se battaient avec les talibans. Ces milliers de jeunes ne combattent pas une invasion étrangère comme c'était le cas quand les Soviétiques étaient là. Ils prennent position dans un conflit local », avait-il dit, ajoutant : « Ils appellent cela une *djihad* [guerre sainte], personne ne le fait. Je pense que le Pakistan, les pays arabes et d'Asie centrale qui ont des nationaux en Afghanistan, devraient se demander ce qu'ils

feront à leur retour ». M. Brahimi avait affirmé qu'il avait évoqué la question avec le premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif.

Des personnalités afghanes indépendantes affirment aujourd'hui que l'offensive en cours n'est plus un conflit entre les talibans et Massoud mais « un affrontement entre Islamabad et Massoud ». La précision et la manière dont ont été effectués les récents bombardements aériens des talibans laissent à penser que des professionnels y ont pris part.

ISLAMABAD EN ACCUSATION

Selon l'ambassadeur afghan en Inde, un proche du commandant Massoud, les troupes de l'opposition auraient tué notamment douze officiers supérieurs pakistanais, dont ils détiennent les noms. « Les services de renseignements pakistanais leur font certes signer une lettre de démission avant de les envoyer, affirme-t-il, mais cela ne trompe personne ». Parmi les prisonniers pakistanais détenus par Massoud, certains ont un âge et une éducation qui permettent en effet de penser qu'ils ne viennent pas directement des madrasa (écoles coraniques). L'opposition détiendrait aussi plusieurs combattants arabes, égyptiens, algériens, soudanais et yéménites. Quelques Bangladais auraient aussi été capturés.

Déjà sur la sellette pour l'opération sur les hauteurs du Cachemire indien, le Pakistan risque de se trouver une nouvelle fois en position d'accusé sur la scène afghane, même s'il n'y est pas seul. Ses dénégations ne peuvent plus être prises au sérieux quand des mouvements radicaux qui ont pignon sur rue dans sa capitale recrutent ouvertement pour la *djihad* en Afghanistan.

Françoise Chipaux

Richard Holbrooke confirmé comme ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis vont enfin avoir un représentant permanent aux Nations unies. Richard Holbrooke a été en effet confirmé dans ces nouvelles fonctions par le Sénat, jeudi 5 août, à la veille des vacances parlementaires. La nomination d'un des plus prestigieux diplomates américains traînait depuis quatorze mois dans l'attente d'une ratification. C'est chose faite, et M. Holbrooke sera à son poste quand Bill Clinton s'adressera à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre.

Le nouvel ambassadeur est surtout connu pour le rôle qu'il a joué dans la négociation des accords de Dayton en 1995 entre les belligérants de l'ex-Yougoslavie. Il utilisa ensuite sa réputation d'architecte de la paix en Bosnie pour tenter de relancer la négociation au Kosovo. L'accord arraché à Slobodan Milosevic en octobre 1998 sur l'envoi d'observateurs internationaux non armés et le retrait de troupes serbes fit long feu, et la guerre éclata au printemps avec les bom-

bardements de l'OTAN. Né en 1941, Richard Holbrooke a servi à Saigon comme diplomate dans les années 60 avant de participer aux négociations de paix de Paris sur le Vietnam. Après un passage à la revue *Foreign Policy* comme rédacteur en chef, il devint sous-secrétaire d'Etat pour les affaires asiatiques du président Carter (1977-1981). Il se fit remarquer comme négociateur infatigable dans un Extrême-Orient alors dominé par le conflit sino-vietnamien et la guerre au Cambodge. Il aida à cimenter la politique chinoise de Washington, concrétisée en 1979 par l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin, ce qui permit aux Etats-Unis de revenir la tête haute sur un continent qu'ils avaient quitté en 1975, humiliés par la chute de Saigon.

UN HOMME CONTROVERSÉ

Après un passage par la banque Lehman Brothers, il fut nommé par Bill Clinton ambassadeur en Allemagne, puis sous-secrétaire d'Etat aux affaires européennes. Après sa démission pour diriger la banque

d'investissements Crédit suisse First Boston, il a continué à travailler comme envoyé spécial non payé de la Maison Blanche dans les Balkans et à Chypre. Le prestigieux poste aux Nations unies était pour lui un couronnement de carrière.

En demandant à M. Holbrooke de remplacer Bill Richardson, nommé secrétaire à l'énergie, M. Clinton avait choisi un négociateur-né, mais aussi un homme controversé, en particulier pour son rôle en ex-Yougoslavie. Mais il n'imaginait pas que les obstacles à sa confirmation seraient aussi nombreux. Pourtant, le temps mis par une Chambre haute dominée par les républicains pour lui donner son aval – par 81 voix contre 16 – est exceptionnel dans l'histoire américaine.

La première responsabilité en retombe sur la Maison Blanche, qui n'avait pas transmis à temps le dossier au Sénat. Une lettre anonyme transmise fort opportunément au département d'Etat suscita en même temps l'ouverture d'une enquête administrative : M. Holbrooke avait-il profité de ses contacts diplomatiques pour faire

des affaires, en particulier en Hongrie et en Corée du Sud ?

Des mois passeront avant qu'il ne soit blanchi, après avoir versé 5 000 dollars d'amende. Il n'en faudra pas moins pour que circulent des rumeurs sur ses mauvaises relations avec Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat, ou que ses ennemis politiques ne s'en servent pour bloquer sa nomination. Ce n'est qu'au début de l'été que le président de la commission des affaires étrangères, Jessie Helms, a levé ses objections. Quatre autres sénateurs ont à nouveau mis leur veto, notamment pour des raisons de procédure, prenant « en otage » M. Holbrooke, pour obtenir par exemple la nomination d'un proche à une autre fonction. C'était en outre un moyen de montrer leur manque de considération envers le palais de verre de Manhattan, qu'ils exècrent.

EXPLICATIONS DEVANT LE SÉNAT

C'est finalement la pression de républicains plus responsables, inquiets de l'image des Etats-Unis donnée par cette enquête qui n'en finissait pas, alors que le siège américain au Conseil de sécurité avait été occupé pendant tout le conflit au Kosovo par un intérimaire, qui a emporté la décision.

Pour cela, MM. Clinton et Holbrooke ont été contraints de s'engager à œuvrer pour réformer l'ONU, présentée ici comme gangrenée par la mauvaise gestion et le gaspillage. Et le nouvel ambassadeur a dû s'expliquer sur sa politique balkanique. « Mon travail n'était pas de porter un jugement moral. Mon objectif le plus important était d'éviter la guerre, de ramener la paix. Ce n'est pas de la plaisanterie », déclarait-il au Sénat, avant de reconnaître : « Nous avons fait de nombreuses erreurs. Si les Etats-Unis avaient répondu assez tôt, avec suffisamment de vigueur et de manière appropriée à la crise, nous aurions pu éviter trois des quatre guerres causées par les dirigeants de Belgrade. »

Patrice de Beer

Six morts et 61 blessés dans l'explosion d'une bombe au sud d'Alger

ALGER. Six personnes ont été tuées et 61 blessées dans l'explosion d'une bombe, jeudi 5 août, sur un marché à Hassi Bahbah, dans la région de Djelfa (270 km au sud d'Alger), ont indiqué les services algériens de sécurité. La violence, après une certaine accalmie, a brusquement repris ces derniers jours à l'approche d'un référendum sur la « concorde civile » prévu pour le 16 septembre et prévoyant une amnistie partielle des islamistes armés, non coupables de crimes de sang. Depuis vendredi, ces nouvelles violences ont fait au moins 29 morts et 75 blessés, selon un décompte établi à partir de bilans officiels et de la presse, et qui n'inclut pas les pertes dans les rangs islamistes. – (AFP)

Etats-Unis : nouvelle fusillade

sur un lieu de travail en Alabama

BIRMINGHAM. Une fusillade a fait trois morts, jeudi 5 août, à Pelham, une petite ville de 12 000 habitants de la banlieue de Birmingham, la capitale de l'Alabama, lorsqu'un homme armé d'un revolver a ouvert le feu sur son patron et des collègues de travail. Le tueur, Alan Eugene Miller, âgé de trente-quatre ans, est d'abord entré dans les bureaux de Ferguson Enterprises, une société de distribution d'appareils de plomberie, où il a tué deux personnes. Il s'est ensuite rendu sur son ancien lieu de travail, Post Air Gas, une société spécialisée dans la vente de gaz liquides aux hôpitaux, et a une nouvelle fois tiré sur deux autres personnes, tuant l'un et blessant l'autre. Il a été appréhendé après une course-poursuite et une « brève échauffourée » avec la police, a indiqué le chef de la police locale Alan Wade.

Cette fusillade est intervenue une semaine après la tuerie d'Atlanta (Géorgie), où un spéculateur en Bourse avait ouvert le feu dans deux immeubles de bureaux, tuant 9 personnes. Les armes à feu ont fait 34 040 morts aux Etats-Unis en 1996, selon les chiffres du Centre national pour les statistiques de santé. – (AFP)

Deux dissidents chinois condamnés à treize et douze ans de prison

PÉKIN. Deux dissidents membres du Parti démocrate chinois (PDC), une organisation interdite, viennent d'être condamnés respectivement à treize et douze ans de prison pour « tentative de subversion », a annoncé une organisation de défense des droits de l'homme basée à Hongkong. Liu Xianbin, trente et un ans, a été condamné, vendredi 6 août, à treize ans d'incarcération par la cour intermédiaire de Suining, dans la province du Sichuan, au terme d'un procès de quatre heures. M. Liu a déclaré à la cour que son procès relevait de « la persécution politique » et qu'il ne ferait pas appel du verdict.

L'autre dissident chinois, She Wanbao, quarante et un ans, a été condamné mercredi à une peine de douze ans de prison pour « crime de subversion » par la cour intermédiaire de la ville de Guangyuan, également situé dans la province du Sichuan, a indiqué le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocrate en Chine. Il est l'un des fondateurs du comité préparatoire du Parti démocrate chinois. Lundi, les dissidents Zha Jianguo et Gao Hongmin, chefs de file du PDC à Pékin et Tianjin (nord), avaient été condamnés à neuf et huit ans de prison sous les mêmes chefs d'inculpation. – (AFP)

Le FMI craint une surchauffe

de l'économie américaine

WASHINGTON. Jugeant remarquable la performance économique des Etats-Unis, qui approchent « la plus longue période d'expansion de leur histoire », le Fonds monétaire international (FMI) lance cependant une mise en garde dans son avis annuel sur l'économie américaine, publié jeudi 5 août. « Les autorités devraient resserrer davantage la politique monétaire pour s'assurer que l'expansion demeure sur un rythme soutenable et non-inflationniste », estime-t-il. Les administrateurs du FMI prônent une action rapide.

La prochaine réunion du comité monétaire de la Fed est fixée au 24 août. « Attendre trop longtemps risquerait de devoir relever les taux d'intérêt de façon plus agressive plus tard afin d'enrayer une reprise de l'inflation qui elle-même pourrait provoquer une vive correction boursière et un atterrissage brutal », poursuit le FMI. – (AFP Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : les rebelles kurdes** du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont apporté, jeudi 5 août, leur soutien à l'appel de leur chef Abdullah Öcalan à se retirer de Turquie, créant un espoir mesuré que le conflit vieux de quinze ans puisse prendre fin. « Notre parti déclare clairement qu'il soutient totalement la déclaration historique du camarade président Abdullah Öcalan du 2 août et qu'il poursuivra ses efforts sur cette base », a déclaré le Conseil de commandement. – (AFP)

■ **ITALIE : un tribunal romain** a accordé, jeudi 5 août, un régime de semi-liberté à Toni Negri, ancien leader du mouvement d'extrême gauche Pouvoir ouvrier, puis Autonomie ouvrière dans les années 70. Toni Negri, âgé de soixante-six ans, était emprisonné à Rome depuis juillet 1997. Il avait été arrêté et emprisonné dès son retour volontaire de France où il était demeuré en exil pendant quatorze ans. – (AFP)

■ **ISRAËL : pour la première fois dans l'histoire de l'Etat juif**, le premier ministre Ehoud Barak a désigné, jeudi 5 août, un Arabe israélien, Nawaf Massalha, député travailliste, à un poste gouvernemental, celui de vice-ministre des affaires étrangères. – (AFP)

■ **INDE : une dizaine de soldats pakistanais** ont été tués, jeudi 5 août, dans des affrontements avec les forces indiennes, sur la ligne de contrôle séparant les parties indienne et pakistanaise du Cachemire, ont affirmé des sources militaires indiennes. Le conflit qui oppose les troupes indiennes à des centaines de guérilleros musulmans venus du Pakistan a fait plus de 1 000 morts entre mai et juillet. – (AFP)

■ **SOUDAN : Khartoum** a formellement démissionné, jeudi 5 août, avoir eu recours aux armes chimiques ou biologiques contre des régions tenues par les rebelles dans le sud du Soudan, en réponse aux affirmations de l'organisation humanitaire norvégienne Norsk Folkehjelp. Par ailleurs, le gouvernement soudanais a déclaré un cessez-le-feu global dans les zones de combat dans le sud du Soudan, à partir de jeudi, pour une durée de soixante-dix jours. – (AFP)

■ **SIERRA LEONE : des anciens soldats putschistes** réclamant la libération de leur chef ont relâché, dans la nuit du jeudi au vendredi 6 août, deux otages, un journaliste travaillant pour l'agence Reuters et un membre de la mission de l'ONU. Une vingtaine d'autres personnes sont encore détenues. – (AFP)

CORRESPONDANCE

Une lettre du Fonds monétaire international

Après nos informations sur le déroulement par la Russie d'une partie des prêts du Fonds monétaire international (FMI), publiées dans nos éditions du 6 août, le FMI a indiqué, à Washington, qu'il allait rendre public « dans les jours qui viennent » le rapport réalisé par le cabinet international PriceWaterhouseCoopers sur l'usage par Moscou des crédits internationaux. Par ailleurs, John Odling-Smee, directeur du département Europe II du FMI, nous écrit pour signifier le désaccord de l'organisation internationale avec notre éditorial, intitulé « Le FMI et la Russie » :

Sous prétexte de « décrypter » le rapport réalisé par PriceWaterhouseCoopers, vous concluez à tort que des fonds prêtés par la

communauté mondiale à la Russie étaient détournés, via une société offshore, la Fimaco, pour l'enrichissement de quelques oligarques. Et vous ajoutez que les responsables internationaux, y compris le directeur général du FMI, en étaient parfaitement informés. Le rapport dont il est fait mention ne recèle aucune allégation de ce type. Qui plus est, votre éditorial repose sur des rumeurs qui circulent à Moscou pour accréditer l'idée non fondée selon laquelle le FMI aurait été au courant, depuis le début, de ces activités.

Permettez-moi une mise au point. Si les services du FMI savaient, depuis quelque temps déjà, qu'une fraction des réserves de la

Banque centrale de Russie était déposée auprès de succursales européennes, ils ignoraient tout des activités de la Fimaco jusqu'à cette année. Notre conseil d'administration a conclu que cet épisode constituait un manque de coopération flagrant de la part des autorités russes, en même temps qu'une violation grave des obligations de ce pays envers le FMI. Nous désapprouvons avec la plus grande fermeté ce qui s'est passé, et nous l'avons fait savoir sans ambiguïté aux dirigeants russes. La décision d'accorder de nouveaux financements à la Russie a été prise par les 182 Etats membres de l'institution, au vu de mes mesures économiques mises en œuvre par ce pays.

RESTAURANT

LE VAN GOGH

vous accueille tout l'été du lundi au vendredi

Déjeuner & Diner

Terrasse au bord de leau.

Tél : 01 47 91 05 10

Médicaments

MÉDICAMENTS Chargés par les pouvoirs publics d'évaluer l'ensemble de la pharmacopée, des experts de la commission de transparence de l'Agence française de

sécurité sanitaire ont recalé un quart des 1 100 premiers médicaments étudiés, estimant qu'ils ne faisaient pas la preuve de leur efficacité. Les firmes fabriquant ces pro-

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 7 AOÛT 1999

duits disposent de cinq semaines pour fournir des données susceptibles de convaincre les experts. ● **CE TOILETTAGE** vise à freiner la progression des dépenses de médi-

caments et à revoir les taux de remboursement. ● **LE MONDE** révèle les premiers résultats de cette évaluation portant sur quatre grands champs de l'activité médicale. ● **LE**

PROFESSEUR Jean-François Bergmann s'interroge, pour sa part, sur le bien-fondé du remboursement des produits homéopathiques. (*Lire aussi notre éditorial page 11.*)

Le grand toilettage de la pharmacopée française

A la demande de Martine Aubry, les experts de l'Agence de sécurité sanitaire ont évalué 1 100 spécialités pharmaceutiques.

Il apparaît que près d'un quart d'entre elles n'ont pas fait la preuve de leur efficacité

LE MONDE de l'industrie pharmaceutique française ne vit pas un été pleinement serein. De nombreuses firmes ont reçu, ou s'approprient à recevoir, des services de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, les conclusions auxquelles sont parvenus, pour leurs médicaments, les experts de la commission de transparence que préside, au sein de cette agence, le professeur Bernard Dupuis (CHU de Lille). Et la première partie du travail des experts, qui concernait 1 100 spécialités pharmaceutiques, conclut que le quart d'entre elles n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

Dénonçant l'incohérence de la prise en charge des médicaments par la Sécurité sociale (dans une même classe, certains sont remboursés à 65 %, d'autres à 35 % et d'autres ne le sont pas du tout, avec des écarts de prix parfois considérables), Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a engagé, il y a peu, une profonde réforme du système de remboursement des spécialités pharmaceutiques (*Le Monde* du 23 juillet). L'un des objectifs de cet

ambitieux programme pourrait apparaître comme une évidence : faire en sorte que les taux de remboursement des médicaments soient fondés sur la qualité du « service médical rendu » (SMR). Ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent, le prix de chaque médicament résultant, pour partie, de la gravité de la maladie traitée, et, pour une autre part, d'obscurs marchandages entre les pouvoirs publics et les industriels – marchandages conduisant parfois à faire financer par la Sécurité sociale des activités fort éloignées de la santé publique.

REDÉFINIR LES CRITÈRES

Un décret qui sera prochainement soumis au Conseil d'Etat permettra de redéfinir les critères, positifs et négatifs, sur la base desquels les médicaments seront ou non inscrits sur la liste des spécialités remboursables par la Sécurité sociale. Cette inscription et le taux du remboursement seront à l'avenir fondés, outre sur l'efficacité et les effets indésirables, sur la hiérarchisation des substances au sein d'une classe thérapeutique

Cardio-vasculaire : de nombreux points noirs

LES MÉDICAMENTS concernant la cardiologie et l'angiologie (deux disciplines traitant des maladies du cœur et des vaisseaux) sont classés dans une dizaine de catégories correspondant notamment aux anti-hypertenseurs, au traitement de l'insuffisance cardiaque ou coronarienne, aux troubles du rythme. Ils peuvent aussi concerner des pathologies moins graves. C'est le cas des « vasculoprotecteurs » et des « veinotoniques » préconisés notamment dans la prise en charge des jambes lourdes. Les experts de la commission de transparence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ont aussi été amenés à traiter de substances aux frontières du cardio-vasculaire et de la médecine interne (comme dans le cas des « hypolipémiants », médicaments visant à diminuer le taux de graisse dans le sang) ou de la neurologie (avec les « oxygénateurs » ou « vasodilatateurs » cérébraux prescrits contre les déficits intellectuels et neurosensoriels du sujet âgé).

● **Traitement de l'insuffisance coronarienne, de l'infarctus du myocarde ou de la crise d'angine de poitrine (angor)** : les experts ont, sans difficulté, conclu au service médical rendu (SMR) « *important* » de l'ensemble des médicaments habituellement prescrits.

● **Traitement des jambes lourdes (veinotoniques ou vasculoprotecteurs)** : verdict très sévère. Le dictionnaire Vidal des médicaments dénombre, depuis

l'Adényl de la société Ferlux de Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme) jusqu'au Vivène des laboratoires Aérosid de Cachan (tous deux remboursés à 35 %), 77 spécialités ou présentations. On retrouve parmi elles le célèbre Cyclo 3 des laboratoires Pierre Fabre, le non moins connu Esberiven (Knoll France), également remboursés à 35 %, et la Jouvence de l'abbé Soury (comprimés enrobés ou solution buvable, non remboursés). La consommation française de ces substances, qui équivaut aux trois quarts du marché mondial, correspond chaque année à un chiffre d'affaires d'environ trois milliards de francs, dont 1,6 milliard à la charge de la Sécurité sociale.

● **Traitement symptomatique de l'artérite des membres inférieurs** : de nombreuses interrogations subsistent quant à leur efficacité réelle. On retrouve dans cette classe thérapeutique le Fonzylane, le Loftyl, divers extraits de ginkgo biloba, Praxilène, etc., remboursés à 65 %. Figurent aussi les antivertigineux (Serc, Sibélium, etc.).

● **Prévention des déficits intellectuels des personnes âgées, à l'exclusion de la maladie d'Alzheimer** (vasodilatateurs, oxygénateurs cérébraux) : là encore, verdict négatif. Le dictionnaire Vidal recense ici 38 spécialités correspondant à 13 principes actifs. Le principal est celui fourni par les dérivés de Pergot de seigle, où l'on trouve notamment l'Hydergine

(Novartis), l'Iskédyl (laboratoires Pierre Fabre), l'Optamine (Théraplix) et le Sermion (Spécia), tous remboursés à 65 %. Dans les autres groupes figurent, également pris en charge, le Praxilène (Lipha Santé), le Torental (Hoechst Houdé), le Nootropyl (UCB Pharma) ou le Trivastal (Euthérapie).

● **Traitement des troubles du cholestérol (hypolipémiants ou hypocholestérolémiants)** : cette classe est dominée par deux catégories de médicaments : les fibrates et les statines. Après avoir, dans un premier temps, envisagé de classer les neuf fibrates – Liparon (Sanofi-Winthrop), Lipanthyl (laboratoires Fournier), Lipavlon (Zeneca), Lipur (Parke-Davis), etc. – dans la catégorie SRM « *moyen* », et deux statines (dont l'efficacité en termes de réduction de mortalité est indiscutable), en SMR « *important* », les experts ont décidé, en fin de compte, de modifier les règles du classement et de placer les fibrates en SMR « *important* » et les deux statines en SMR « *majeur* ». Ces deux médicaments (la pravastatine et la simvastatine) sont actuellement commercialisés sous les noms d'Elisor (Bristol-Myers Squibb), de Vasten (Specia), de Lodalès (Sanofi-Winthrop) et de Zocor (Merck Sharp & Chibret). Dans les quatre cas, les coûts officiels de traitement journalier se situent entre 3 et 14 francs.

J.-Y. N.

contre l'hypertension artérielle – ne le soient plus.

2 Comment comprendre qu'un tel toilettage soit nécessaire alors que l'on a mis en place, depuis plusieurs années, des structures et des mécanismes ayant pour but d'introduire une plus grande rationalité dans le champ pharmaceutique ?

Il est clair que le processus qui a débuté dans les années 80, avec la modification des procédures d'autorisation de mise sur le marché, a quelque peu tourné en eau de boudin. Il n'aura, schématiquement, permis que de faire disparaître quelques dizaines de spécialités pharmaceutiques qui étaient soit aberrantes, soit dangereuses. Ceci n'a pas empêché que les substances placebo et les médications homéopathiques restent sur le marché et soient, pour partie, prises en charge par la collectivité. Reste à savoir quelles décisions prendront les autorités politiques si l'on en vient à conclure que 20 ou 25 % des médicaments actuellement commerciali-

sés n'ont pas fait la preuve d'un service médical.

3 Votre réexamen du service médical rendu s'étendra-t-il jusqu'aux médications homéopathiques ?

J'aimerais beaucoup répondre à cette question, mais pour l'heure je ne sais pas. Il importe de ne pas oublier que ces produits ne passent ni devant la commission d'autorisation de mise sur le marché ni devant celle de transparence, alors même qu'ils bénéficient, *in fine*, d'une telle autorisation et d'un taux de remboursement. Il s'agit là d'une énigme et, plus encore, d'une profonde anomalie du système. Si on en arrivait à dérembourser les médicaments contre les jambes lourdes, tout en continuant à rembourser l'homéopathie, je ne pourrai pas expliquer à mes étudiants le fondement rationnel d'une telle politique...

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Métabolisme et nutrition : une sérieuse mise en cause

DANS le sous-groupe des experts concernés par l'analyse du service médical rendu (SMR) des médicaments concernant le « *métabolisme* » et la « *nutrition* » (auxquels ont été associés les médicaments contre le diabète), on reconnaît « *ne pas avoir fait dans la dentelle* » en ce qui concerne le magnésium. Le dictionnaire Vidal des médicaments recense 17 présentations de magnésium, parmi lesquelles le Mag2 (Thérapie Rhône-Poulenc), le Mag B6 (Sanofi Winthrop), le Mégamag (laboratoires Mayoly-Spindler), l'Oromag (Théramex) ou le Spasmag (laboratoires Grimberg), tous remboursés à hauteur de 35 %. Les experts ont observé que ces produits correspondaient, chaque année, à environ six millions de prescriptions médicales et que, dans plus de 98 % des cas, ces prescriptions étaient faites sans tenir compte des indications retenues par la commission d'autorisation de mise sur le marché.

CONSUMMATION DU MAGNÉSIMUM

Si l'on excepte l'usage en urgence du magnésium (administré par voie intraveineuse, notamment lors de certains accidents cardio-vasculaires graves), ce produit ne devrait, en théorie du moins, être prescrit que pour traiter « *des carences magnésiennes avérées* », situation pathologique fort peu fréquente, dans laquelle il est d'une efficacité indiscutable. Or, pour de multiples raisons, on a vu émerger de nouvelles formes de consommation du magnésium. On postule ainsi qu'il pourrait être utile dans des « pathologies » plus ou moins floues, qu'il s'agisse du « nervosisme », du « stress » ou encore de la « spasmophilie ». Leur utilité démontrée ne cor-

respondant, en pratique, qu'à moins de 2 % des prescriptions, les experts ont décidé de traiter les produits à base de magnésium comme les veinotoniques ou les « oxygénateurs cérébraux » : leurs fabricants devront, s'ils en ont les moyens, apporter des preuves d'efficacité et pourront ainsi, s'ils le souhaitent, obtenir un élargissement du champ de leur autorisation de mise sur le marché.

Si de nombreux produits ont obtenu, sans difficulté aucune, un SMR « *important* » – comme la vitamine D (dans les situations carentielles) ou les insulines (dans le traitement du diabète) –, des questions ont été soulevées à l'occasion de l'analyse du dossier de deux médicaments : le Glucor (Bayer-Pharma) et le Médiator (Biopharma). Pour le premier, utilisé dans le traitement du diabète non insulino-dépendant « *en complément du régime alimentaire* », les experts ont conclu qu'il offrait un SMR moins important que les représentants d'une autre classe de médicaments antidiabétiques, les sulfamides hypoglycémiants (Glucidoral, Daonil, Diamicon, Glucophage, etc.). Le Médiator est, quant à lui, présenté comme un « *adjuvant du régime* » chez les malades diabétiques. « *Ce médicament est peu apprécié des nutritionnistes purs et durs, alors que de nombreux diabétologues estiment qu'il peut, dans certains cas, avoir une certaine utilité, comme le démontreraient certaines données récentes*, explique l'un des experts. *Pour ces deux médicaments, nous attendons que les fabricants nous fournissent l'ensemble des éléments objectifs dont ils disposent, afin que nous puissions réétudier ces dossiers.* »

J.-Y. N.

Psychotropes : une efficacité avérée

LE travail demandé aux experts de la commission de transparence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ne consistait pas à dresser le constat, maintes fois établi ces dernières années, de la surconsommation et du mauvais usage qui peut être fait, en France, des médicaments psychotropes. Le sous-groupe de la commission chargée de ce travail était constitué, sous la houlette du professeur Edouard Zarifian, de douze spécialistes représentant les différents courants qui traversent la psychiatrie française. Dans la quasi-totalité des cas, leurs conclusions ont fait l'objet d'un consensus. Les experts avaient à analyser le service médical rendu (SMR) d'une partie importante des psychotropes.

● **Les anxiolytiques benzodiazépines ou assimilés**. Là encore, le SMR a été jugé « *important* » dans tous les cas, à l'exception de l'Equanil (Sanofi Winthrop) et du Méprobamate Richard (laboratoire Richard), jugés « *moyen* » pour des raisons d'innocuité, de puissance d'action et de facilité d'usage. « *Nous avons d'autre part délibérément classé en SMR ne pouvant être évalué toute une catégorie de produits potentiellement toxiques contenant notamment des barbituriques ou du bromure*, a confié au *Monde* l'un des experts. *Nous estimons en effet que ces produits n'ont plus aujourd'hui leur place dans une pharmacopée moderne.* » ● **Les benzodiazépines hypnotiques (sommifères)**. Le SMR est jugé « *important* » pour les dix représentants de cette classe, à

l'exception notable du Rohypnol (Roche) et de l'Halcion (Pharmacia et Upjohn). Il est reproché au premier une puissance d'action qui, en pratique, le rapproche des produits anesthésiques, propriété d'autant plus dangereuse que cette substance est d'une grande facilité d'utilisation. Le second, même dans son dosage à 0,125 mg, est considéré comme potentiellement dangereux. Le SMR de l'Halcion et du Rohypnol est donc jugé « *moyen* ».

Une question essentielle, qui ne concerne pas que les psychotropes, n'a pas encore trouvé de réponse : celle de la place à accorder (et du possible remboursement) des substances placebo (qui ne comportent pas de principe chimiquement actif, mais qui peuvent avoir un considérable intérêt thérapeutique). Certains psychiatres expliquent, par exemple, qu'ils souhaiteraient pouvoir, à l'avenir, prescrire certains produits de phytothérapie, qui peuvent, dans certains troubles mineurs ou passagers, se substituer utilement à des psychotropes majeurs.

J.-Y. N.

ACTIONNAIRES DE PARIBAS

Profitez de la prime la plus intéressante

OFFRE DE LA BNP

+12,5%

L'offre de la BNP est moins intéressante pour l'actionnaire de PARIBAS que celle de Société Générale. Elle ne comporte aucune rémunération en espèces.

OFFRE DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Apportez vos actions à l'offre la plus intéressante : recevez 5 actions Société Générale plus 75 euros en échange de 8 actions PARIBAS et bénéficiez d'une plus-value immédiate de 14,7%*.

* Plus value calculée sur la base des cours moyens Société Générale, BNP et Paribas au Règlement Mensuel sur la période du 30 juillet au 5 août 1999

C'est le dernier jour pour apporter vos actions à l'offre de Société Générale

La prime offerte par Société Générale aux actionnaires de PARIBAS est supérieure à celle proposée par la BNP.

Dans votre intérêt, choisissez d'apporter vos actions à l'offre de Société Générale, conformément à la recommandation du conseil de surveillance de PARIBAS.

- Il est rappelé que la date de clôture des offres en cours est le 6 août. Les ordres d'échanges doivent être parvenus vendredi soir à minuit auprès des banques teneurs de compte. Seul les ordres envoyés par fax, ou déposés auprès des agences bancaires pourront être reçus vendredi.

Ne remplissez pas le document correspondant à l'offre de la BNP qui vous a été adressé par votre banque ou par votre intermédiaire financier habituel.

 PARIBAS

PARIBAS Actionnaires
Numéro vert : 0 800 051 788
www.projetsgparibas.com

Une note visée par la COB, relative aux nouveaux termes de l'offre publique d'échange de Société Générale sur PARIBAS ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-914 en date du 30 juin 1999, et une note en réponse à l'offre publique d'échange de la BNP ayant reçu le visa n° 99-412 en date du 16 avril 1999, ainsi que la note en réponse à la surenchère de la BNP ayant reçu le visa n° 99-968 en date du 13 juillet 1999 et son complément de note en réponse ayant reçu le visa n° 99-996 en date du 19 juillet 1999 sont à la disposition du public, sans frais, auprès de PARIBAS.

RÉGIONS

ROUTES ET DÉTOURS

La traversée de Paris à pied

D'ouest en est ou du nord au sud, deux sentiers balisés permettent de (re)découvrir en musardant des îlots de quiétude aux faux airs de campagne. Empruntant des trajets ignorés de la circulation automobile, des circuits imaginés pour « traverser les siècles et pas seulement des quartiers »

VILLAS de Lorraine, de Cronstadt, des Boers, de Fontenay, de Bellevue, Albert-Robida, du Progrès, de la Renaissance... Une volée de ruelles piétonnes pavées, bordées de pavillons aux jardins de façade exubérants qui dévalent, de part et d'autre de la rue de Mouzaïa, en un joyeux fouillis étage, du plateau de Bellevue au parc des Buttes-Chaumont. Bâti à la fin du siècle dernier sur les anciennes carrières de gypse « d'Amérique », ce quartier du 13^e arrondissement a le charme discret d'un morceau de campagne bien léché, qu'un génie facétieux aurait posé là pour montrer aux citadins ce qu'ils perdent à avoir choisi de vivre en ville... Par cette déjà chaude matinée, tout se conjugue pour le plaisir du promeneur : une branche, lourde de roses d'un jaune pâli, dépasse d'une grille en une ofrande parfumée qui indiffère, apparemment, un gros chat tigré vautre, béat, au beau milieu de la ruelle ; une vieille dame inspecte le ciel de sa fenêtre et chasse d'une chiquenaude un insecte voletant au-dessus de ses pèlagoniums ; le klaxon des voitures, en contrebas, arrive, ici, comme assourdi et vaguement incongru.

Un sentier de randonnée qui chemine au beau milieu d'un ensemble hospitalier, ce n'est pas si commun

Ce n'est ni le Paris historique ni le Paris insolite ou bizarre, mais celui des quartiers presque provinciaux que les deux sentiers balisés (rouge et jaune) de grande randonnée de pays (GRP) convient à (re)découvrir, le nez au vent, musardant de petites rues nonchalantes en placettes aux faux airs campagnards, d'espaces verts en recoins bucoliques, et, bonheur suprême, pratiquement sans croiser les grands axes, royaume de l'automobile. Il revient à la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP), avec le concours de l'Agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France et de la Mairie de Paris, d'avoir soutenu cette gageure avec la création, en 1996, de deux traversées pédestres ouest-est et nord-sud, qui se croisent non loin de la Contrescarpe, dans le 5^e.

Le circuit n° 1 relie le GR1 du



MARC CHAUMÉL



La cité Floréal, dans le 13^e arrondissement, créée en 1928 sur l'emplacement d'un ancien étang, abrite un entrelacs de petites voies bordées de pavillons verdoyants et de jardins.

expositions horticoles, maison de la nature. Il organise en ce moment un concours international de dahlias, dont la grande journée se déroulera le 24 septembre. Jusqu'à la fin de l'été, le parc accueille, sous une tente dressée en plein air, des concerts de jazz et de musique classique.

L'itinéraire n° 2, outre le quartier « des Amériques » visité plus haut, recèle, lui aussi, une foule de coins aux aspects villageois, qui ne peuvent qu'enchanter les « stressés du bitume », sur 20 kilomètres, pas un de moins ! Du parc de La Villette à celui de Montsouris, avec passage obligé par le très vallonné parc des Buttes-Chaumont – cadeau réussi de Napoléon III pour le délassement du bon peuple ouvrier de l'est parisien...

Une fois mis le cap au sud et la Seine franchie, le cours de la Bièvre vive recouverte en 1912, rue Berbier-du-Mets, dans le 13^e, se devine nettement à l'alignement sinueux des façades des immeubles anciens qui s'y baignaient les pieds. Tout près, la rue des Marmousets, qui fleurit bon l'ancien temps, est sans doute une des plus petites de la capitale : à peine une quinzaine de mètres de longueur. Les rumeurs du bruyant quartier des Gobelins font ici étrangement relâche.

Ce calme intemporel sied comme un gant aux serpentineuses ruelles des Gobelins et Gustave-Geffroy, où subsiste un îlot médiéval et des débuts de la Renaissance peu connu : l'hôtel de la Reine-Blanche, édifice à l'histoire mystérieuse qui aurait été reconstruit à la fin du XV^e siècle, à l'emplacement d'un précédent château, détruit après qu'y a eu lieu le tragique bal des Ardents, de 1393 : lors d'une joyeuse noce, des déguisements s'enflammaient par accident, quatre seigneurs moururent ; le roi Charles VI, lui aussi déguisé, fut sauvé de justesse, mais l'accident fut fatal pour sa raison, déjà fragile. Fenêtres à meneaux, colombages, tourelle, escalier à vis. Le tout assez dégradé puisque plusieurs petites manufactures y avaient élu domicile, mais classé et en cours de réhabilitation pour un avenir d'appartements de luxe...

La cité Floréal à un jet de pierre du parc Montsouris, créée en 1928 sur l'emplacement d'un ancien étang alimenté, jadis, par le bras mort de la Bièvre – toujours elle ! –, est le pendant tout aussi champêtre, bien que fort éloigné, des « villas » qui surplombent les Buttes-Chaumont. Rue des Orchidées, rue des Iris, rue des Glycines, rue des Volubilis : un court entrelacs de petites voies où les façades verdoyantes des pavillons donnent la réplique à l'obligatoire bande fleurie – mini-jardin de quelques dizaines de centimètres de large – qui les chausse. Un air de piano s'échappe d'une baie entrouverte ; une main invisible manie un jet d'eau derrière un voile de lierre ; un murmure de voix, un aboiement de chien. Envie de s'arrêter pour jouir du calme et envier les heureux locataires des lieux.

« C'est pour le plaisir et l'agrément qu'ont été imaginés les deux itinéraires de "traversée", pour la sensation séduisante de traverser les siècles, et pas seulement des quartiers (...), très différents les uns des autres, et cela chacun à son propre rythme », assure la FFRP. Grâce à ces deux GRP « en les murs » d'une cité que l'on croyait connaître, l'on s'aperçoit que Paris, finalement, n'est peut-être qu'une grande ville à la campagne !

Ali Habib

PROCHAIN ARTICLE : Chemins de Compostelle

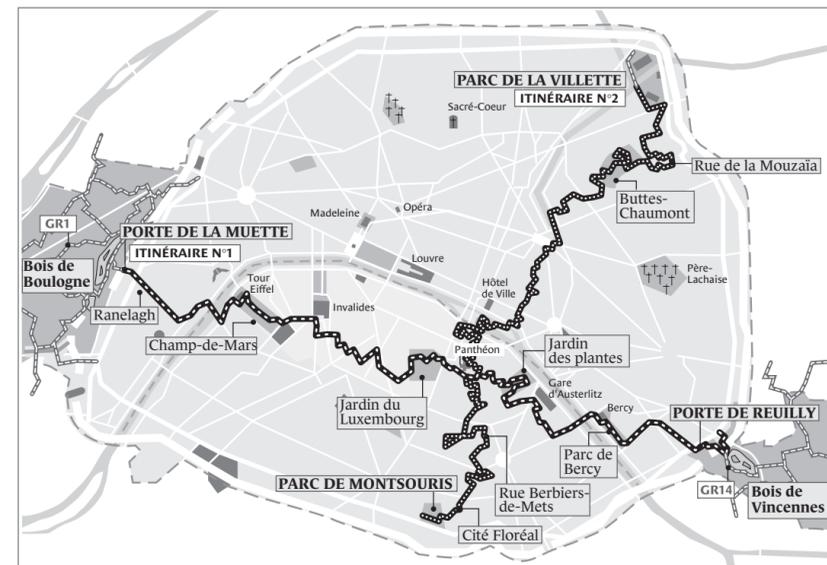
Repères

● **Un guide** : dans la série des topos-guides de randonnée (GR de pays) édités par la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP), le « Paris à pied », réf. 075, qui inclut les GR 1 et GR 14 pour découvrir les bois de Boulogne et de Vincennes.

● **Une adresse** : Centre d'information sentiers et randonnées, FFRP, 14, rue Riquet (M^o Riquet), Paris 18^e, tél. : 01-44-89-93-93.

● **Un conseil** : pour une marche de plusieurs heures, des chaussures basses à bonne semelle ou des tennis sont recommandés.

● **Le temps** : chacun est libre de visiter ou observer les monuments et les curiosités à son gré. Les deux GRP sont chacun l'occasion d'une bonne journée de marche, avec de nombreuses pauses. L'idéal est de faire la moitié du parcours un jour et le restant le lendemain.



bois de Boulogne au GR 14 du bois de Vincennes. Sur 17,4 kilomètres d'un parcours qui, de la porte de La Muette à celle de Reuilly, se cantonne surtout à la rive gauche de la Seine (enjambée par deux fois), un hommage est rendu, en les traversant, à de nombreux parcs et jardins : du Ranelagh (16^e), du Champ-de-Mars (7^e), de l'Intendant (7^e), du Luxembourg (6^e), des Plantes (5^e) et de Bercy (12^e).

Un sentier de randonnée qui chemine au beau milieu d'un ensemble hospitalier, ce n'est pas si commun. Devant les bouleversements du secteur du quai d'Austerlitz liés à la ZAC Paris-Rive gauche, qui risquent de durer

longtemps, les créateurs du parcours ont sollicité et obtenu de l'administration de l'Assistance publique l'autorisation de traverser le domaine de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, le plus grand de Paris avec ses 33 hectares. En entrant dans l'enceinte de l'hôpital, le circuit pénètre aussi en la chapelle Saint-Louis, vaste comme une église, dont le dôme octogonal surplombe le beau jardin à la française du cours Saint-Louis et, non loin, le carré vert du mail de la promenade de la Hauteur.

Puisque le parcours n° 1 a choisi de se placer sous le signe des jardins, un temps d'arrêt s'impose dans le parc de Bercy, dernier-né

des grands espaces verts parisiens, ouvert au public en septembre 1997. Un vrai bonheur, en effet, qui mériterait, pour lui seul, une journée, tant a été réussie la transformation des anciens entrepôts à vin en un lieu de promenades agrestes et... savantes. Outre la détente et le plaisir des yeux, ceux qui le désirent peuvent rafraîchir leur mémoire jardinière à la Maison du jardinage, aiguiser leur odorat dans le jardin des senteurs, admirer, dans le jardin romantique, des essences peu communes à Paris (pins de Corse, bouleaux, saules pleureurs...). Enfin, une double rangée de tilleuls ombrage la grande terrasse qui, au fil de la

Seine, isole le parc, sur plus d'un hectare et sur toute sa longueur, de la voie express Georges-Pompidou. La ville semble à mille lieues !

C'est presque terminer en fanfare le circuit, avant d'y mettre une touche finale – cerise sur le gâteau, pour les plus courageux –, en gagnant les ombrages du bois de Vincennes. Là encore, les marcheurs amateurs de fleurs pourront se régaler en déambulant dans les allées du Parc floral, voire en pique-niquant dans les aires à cet effet. Le Parc offre une « vallée des fleurs » qui a l'ambition d'offrir des « paysages à la Claude Monet, aux mille touches impressionnistes », collections de plantes,

Des circuits à vélo dans les rues de la capitale

MÉTRO Bastille, sortie boulevard Bourdon. Une vitrine de vélos, un ancien garage de bus Paris-Portugal tapissé de tableaux colorés. Michel Noé y a installé « Paris à vélo » : locations, réparations, balades guidées. Il y a deux cents vélos, de femme ou d'homme, des Kettler principalement. Devant le magasin trône le tandem jaune emblématique, instrument de travail et de loisir, qu'il utilise pour véhiculer sa femme, provoquant des exclamations chez les gens qu'ils croisent : « Mais c'est cela qu'il nous faudrait ! »

Ce libraire bruxellois, cycliste le dimanche « pour évacuer le stress », a quitté la Belgique en 1984, « la sédentarité [lui] pesant ». Avec sa R 5 et dix vélos en remorque, il part pour la petite maison qu'il possède aux Baléares, dans les montagnes de Majorque. Là naît sa vocation : il vit de ses balades à bicyclette... jusqu'en 1991, où les hasards de la vie le mènent à Paris, toujours avec ses vélos. Pendant six mois, il sillonne la capitale, découvrant les quelques 100 kilomètres de pistes cyclables sur les artères très fréquentées, et surtout une kyrielle de rues tranquilles, parallèles aux grands boulevards, « parce qu'il faut rouler futé ».

Il fonde son association, seul d'abord, puis, n'ayant pas les moyens de la RATP, qui se met aussi au vélo – et qui « feraît mieux », selon Michel Noé, « de dépolluer

d'abord ses bus » –, accepte l'aide des tours-opérateurs et agences de voyages. Il élabore des itinéraires, diurnes et nocturnes, dans un Paris intime, auxquels il donne des noms évocateurs : « Paris contrastes » (19^e-20^e arrondissements), parcourant des coins de nature parisiens insoupçonnés ; « Le cœur de Paris » (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements), itinéraire de rues piétonnes et de grands monuments, très prisé par les touristes étrangers, essentiellement hollandais, anglais et belges ; « Paris s'éveille » (de 6 heures à 9 heures), qui plaît beaucoup aux Parisiens fidèles, où il s'agit de parcourir la place Vendôme et les Champs-Élysées loin de la marée automobile, et surtout parce que « la lumière de l'aube est la plus belle, pour les peintres et les photographes... donc aussi pour les cyclistes » ; et enfin « Paris insolite » (13^e-14^e arrondissements), pénétrant au sein des villas et des cités d'artistes, havres de paix bordés d'écrans de nature. C'est ce dernier que l'on a emprunté pour trois heures environ de « piétons à roulettes », selon la formule de Michel Noé.

Les parcours sont praticables par tous, mais il est possible de les adapter en fonction du niveau du groupe. Cependant, tous répondent au même principe : musarder. Mosquée de Paris et ses moucharabieh, Mobilier national et villa puriste de Nicolas de Staël, cité Daviel – HLM consti-

tuée de maisons à colombage et de jardins, dont un planté de bananiers... La visite à vélo marie la connaissance de quartiers calmes et verts, où des cars mastodontes ne pourraient se glisser, et une convivialité privilégiée avec les riverains.

S'EXTRAIRE DU STRESS

Le piéton ne peut pas parcourir de grandes distances, l'automobiliste est cloisonné par le toit de sa voiture. Ici, on s'arrête tous les 500 mètres, après avoir sillonné les étroits méandres, pavés et jardins de la villa des Peupliers ou de la Cité florale, en roue libre et cheveux au vent, on interrompt la conversation avec les membres du groupe, on reprend son souffle en regardant le paysage et en écoutant le guide Romuald commenter : « Voici la première réalisation de Le Corbusier, atelier pour le peintre cubiste Grosz, avec ses fenêtres en bandeaux et ses toits en terrasse. Anecdote : ce fonctionnaliste construit des fenêtres en fente verticale, pourvu de deux crochets... ouverture ingénieuse pour sortir des toiles immenses montées sur châssis ! » Voilà encore la Cité fleurie, résidence temporaire de Rodin, Maillol, Modigliani ou Eugène Grasset, monument classé mais à statut locatif privé, magnifique.

Paris devient ainsi, paradoxalement, une possibilité de s'extraire du stress, de

profiter du paysage : on se faufile au gré des envies dans telle ruelle ; on fait le tour d'un marché ou l'on s'y arrête ; et, surtout, on gagne du temps sur l'automobile en empruntant des raccourcis coupant les grands boulevards, ou en s'intégrant plus aisément au sein d'un trafic engorgé. Une calme flânerie à vélo fait retrouver des yeux d'enfant devant tant de dépaysement. « Paris n'est pas qu'un décor de monuments : c'est aussi un espace de vie, une mosaïque de populations et d'ambiances. » Le guide clôture la visite sur ces mots. Michel Noé défend, lui, le vélo, « parce que cette gymnastique douce, à dose homéopatique, est bonne pour le moral, indispensable à la vie ».

Il est vrai que les zélateurs de la bicyclette à Paris ont, si l'on ose dire, le vent en poupe : mercredi 4 août, la Mairie de Paris a publié un communiqué indiquant que l'« indice de fréquentation » de juin a été « le plus élevé enregistré depuis la création des voies aménagées pour les vélos ». La fréquentation a augmenté de 36 % par rapport à juin 1998, de 24 % par rapport à mai de cette année. Sur les voies aménagées en 1997, précise encore la Mairie, le nombre global a doublé en deux ans, voire quintuplé sur le boulevard Vincent-Auriol, dans le 13^e arrondissement.

Natasha Vallet

Samedi 7 août, A SAISIR CHEZ CARREFOUR

15 000 places pour le championnat du monde de Super Cross au Stade de France et pas une de plus.



Exemple de prix **190^F**

140^F

Samedi 2 octobre 1999
de 18h30 à 22h30

Pour 1 place
en Catégorie 3

A ce prix,
jusqu'à quelle heure y en aura-t-il ?
On ne sait pas...

Foto Lenz



Existe aussi en catégorie 2 : 210 F au lieu de 275 F
Et en catégorie 1 : 325 F
Sous l'égide de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM).
Avec la participation des meilleurs pilotes mondiaux : Mac Grath, LaRocco, Lusk, Ward, Reynard, Hugues, Lamson, Emig, Everts, Bolley, Vuillemin, Maschio, Albertyn et Tortelli.

Avec Carrefour je positive!



A SUIVRE...

HORIZONS

ENQUÊTE

5 L'AVENTURE DES ORIGINES

ON l'appelle *Ardipithecus ramidus*, Ramidus pour les intimes. Il vivait il y a 4,4 millions d'années à Aramis, en Ethiopie, et pourrait être l'un des plus vieux, sinon le plus vieux, représentant de l'arbre généalogique de l'humanité. Le paléontologue américain Tim White l'a découvert à Noël 1994, sur un site qu'il fouillait depuis douze ans. Un squelette presque complet qu'une équipe comprenant, notamment, six anatomistes et anthropologues étudie depuis plus de quatre ans et demi. « Nous espérons pouvoir publier une série d'articles sur nos travaux d'ici dix-huit à vingt-quatre mois », assure le chercheur de l'université de Californie, à Berkeley.

Certes, Ramidus est très abîmé. Il est mort, probablement noyé, dans une mare où son corps fut très vite recouvert de boue. Ainsi protégé des hyènes et autres prédateurs qui n'ont pas dispersés ses ossements, il fut, en revanche, sérieusement piétiné par des hippopotames et son squelette constitue aujourd'hui un puzzle susceptible de faire perdre son latin au plus habile des anatomistes. Mais cela ne suffit pas à expliquer la longueur exceptionnelle de ce délai entre la découverte des fossiles et la publication de leur analyse, pourtant attendue par toute la communauté paléontologique. Une avalanche de données nouvelles est venue, ces cinq dernières années, bousculer les certitudes des chercheurs sur les origines de l'homme. Et, reconnaît Tim White, « si Ramidus avait été trouvé plus tôt, nous aurions eu infiniment moins de travail de comparaison à faire ».

Ce nouvel aïeul sorti du fond des âges est un ancêtre possible des australopithèques (littéralement « singes du Sud ») dont l'existence fut révélée au monde en 1925 par Raymond Dart, jeune professeur d'anatomie de Johannesburg, sous la forme d'un crâne d'« enfant » trouvé dans une carrière de Taung, au Bechuanaland (Afrique du Sud). Après la mise au jour, en 1830, de l'homme de Néandertal au faciès jugé vraiment « bestial », puis des premiers fossiles d'*Homo erectus* – encore moins présentables et asiatiques de surcroît – à Java, en 1890, et à Pékin, en 1921, ce petit crâne simiesque et africain apparaissait presque comme une provocation aux chercheurs occidentaux qui découvraient, non sans réticence, ce que le darwinisme signifiait concrètement pour l'homme. L'affiliation humaine d'*Australopithecus africanus* (c'est le nom de famille de l'enfant de Taung) ne sera vraiment reconnue qu'une quarantaine d'années plus tard.

Cette reconnaissance n'est intervenue qu'après la multiplication d'autres trouvailles de fossiles d'hominiés anciens à la suite d'une véritable « ruée vers l'os » dans la Rift Valley. Une gigantesque faille balafant l'est du continent africain sur toute la longueur et qui offre des conditions idéales pour la fossilisation des ossements. « Dès les années 80, environ 250 000 pièces, dont 2 000 attribuées à des hominiés » y avaient été mises au jour, se souvient Yves Coppens, aujourd'hui professeur au Collège de France. Parmi elles, Lucy : 52 petits bouts d'os représentant une petite moitié du squelette d'une jeune australopithèque de vingt ans, morte il y a 3,18 millions d'années. Cette diva des origines, découverte en 1977 par l'Américain Donald Johanson et les Français Yves Coppens et Maurice Taïeb, allait fasciner le monde entier.

Quand Lucy fait irruption sur la scène scientifique, tous les éléments sont réunis pour une étude solide et documentée de l'évolution de l'homme et de son environnement en Afrique de l'Est et du Sud, sur une période comprise entre 4,5 millions et 100 000 ans. Les réticences et les polémiques d'ordre philosophico-culturel de la première moitié du siècle font alors place aux querelles de scientifiques, souvent dominées par un débat américano-européen dans lequel Lucy semble cristalliser toutes les passions. « Quand, en 1984, après une étude détaillée du bras de Lucy, j'ai expliqué pour la première fois, lors d'un congrès à New York, qu'elle était encore arboricole malgré sa bipédie, je me suis fait traiter publiquement d'hérétique dans une

Des singes et des hommes : histoires de famille

Ramidus, Lucy, Abel sont les plus vieux représentants découverts jusqu'à présent de l'arbre généalogique de l'humanité. Les scientifiques continuent d'émettre des hypothèses, controversées, sur les ancêtres communs des hommes et des grands singes

ambiance de guerre de religions », raconte Brigitte Senut, paléontologue au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Le seul vrai point d'entente porte sur les critères d'appréciation de la progression du singe à l'homme : la bipédie – nous sommes le seul primate chez qui elle est totale et permanente – et l'accroissement du volume du cerveau. Mais les modalités de cette évolution font l'objet d'âpres discussions. La majorité des chercheurs estiment aujourd'hui que l'ancêtre commun de l'homme et des grands singes vivait il y a quelque 5 millions d'années en Afrique. « Mais, il y a une vingtaine d'années, les mêmes étaient persuadés que la branche humaine était apparue en Eurasie il y a 15 millions d'années, avec le ramapithèque », rappelle Louis de Bonis, spécialiste des primates de cette époque au laboratoire de géobiologie, université de Poitiers.

L'hypothèse sera abandonnée en 1979, quand on aura la preuve que le ramapithèque était proche de l'orang-outang. C'est alors qu'Yves Coppens élabore sa fameuse théorie de « l'est side story ». L'effondrement de la faille du rift aurait provoqué, il y a environ 8 millions d'années, « une coupure écologique ». Tout le côté est se serait asséché, la forêt s'y transformant en savane. Les ancêtres des grands singes se seraient adaptés à leur nouvel environnement en se dressant sur leurs pattes arrière pour surveiller l'horizon. La bipédie aurait libéré les mains et favorisé le développement du cerveau.

« Il s'agit d'un modèle, à la manière de ceux de nos confrères des sciences exactes, explique Yves Coppens. Un peu simpliste, peut-être, mais bien commode pour faire avancer la recherche. Il sert de support à la réflexion, fait réagir, quitte à être démolit si besoin est », au vu des nouvelles données. C'est, précisément, ce que Michel Brunet, un ancien, lui aussi, de la malheureuse aventure du ramapithèque, s'est empressé de faire. « Nous disions tous qu'il n'y avait rien à l'Ouest, raconte-t-il. Mais personne n'y était allé voir, et je déteste les pseudo-consensus intellectuels. » Pendant quinze ans – « avec la bénédiction et le soutien de mon ami Coppens », tient-il à préciser –, il a donc ratissé le Cameroun, le Nigeria, puis le Tchad, où il a finalement trouvé, le 23 janvier 1995, un fragment de la mâchoire inférieure d'un australopithèque.

ABEL, alias *Australopithecus bahrelghazali*, est d'un âge comparable à celui de Lucy (3 millions à 3,5 millions d'années). Était-il l'un des premiers émigrants de la Rift Valley parti à la conquête de l'Ouest ? Michel Brunet ne le pense pas. Les ossements d'animaux découverts autour d'Abel sont similaires à ceux trouvés par Tim White près de Ramidus, explique-t-il. Cela prouve qu'à l'époque l'ouverture

de la forêt à la savane n'était pas spécifique à l'est de l'Afrique et que le phénomène évolutif de l'est side story d'Yves Coppens a pu se produire un peu partout sur le continent. Il a repéré dans le désert tchadien des terrains datant de 5 millions d'années qui, espère-

« Cela signifie que pendant plusieurs millions d'années, les ancêtres des gorilles, des chimpanzés et de l'homme ont évolué au sein d'une même population polymorphe où les individus étaient interféconds », explique Bernard Dutrillaux

t-il, devraient receler des fossiles d'australopithèques ou de leurs ancêtres.

Louis de Bonis enfonce le clou en rappelant qu'une coupure climatique analogue s'est produite il y a 9 millions d'années, en Grèce. S'y côtoyaient à l'époque le dryopithèque, grand singe arboricole comparable au chimpanzé et au gorille africains, et l'ouranopithèque qui, comme les australopithèques, vivait dans un milieu de savane boisée. « Il a pu y avoir là un essai avorté avant l'Afrique. A moins

que l'ouranopithèque ne soit un cousin ou un ancêtre des australopithèques ayant colonisé l'Afrique il y a 6 millions d'années », estime le paléontologue poitevin, qui privilégie, évidemment, la seconde éventualité, mais ne dispose pas d'éléments suffisants pour trancher.

Était-il bipède et donc déjà sur la branche humaine ? La rumeur, dans la communauté des paléontologues, dit que non, mais Tim White assure être encore incapable de se prononcer. Il devrait pouvoir le faire bientôt : le squelette de Ramidus comporte, précise-t-il, « un pied en très bon état, 80 % à 90 % des deux mains, les bras, les jambes et un jeu complet de dents » !

La suite de la généalogie de l'humanité fait l'objet d'une polémique tout aussi vive. Selon Tim White et les Anglo-Saxons, Lucy est bien notre ancêtre directe. Deux autres « préhumains » la précéderaient sur le tronc de l'arbre : *Australopithecus anamensis*, découverte en 1995 dans la Rift Valley par la Kényane Meave Leakey, et *Ardipithecus ramidus*. Abel et toutes les autres formes d'australopithèques auraient formé, juste après Ramidus, une branche différente, qui se serait éteinte il y a 1,5 million d'années.

Cette classification est aujourd'hui plus ou moins acceptée par la majorité de la communauté internationale des paléontologues. Mais les Français soulignent qu'*Anamensis* était nettement plus bipède que Lucy, alors qu'elle vivait près de 1 million d'années avant elle. Un tel retour en arrière est impossible et Lucy ne peut être qu'une cousine éloignée, estiment-ils. Ils entendent

réexaminer la classification à partir d'une étude plus rigoureuse des critères morphologiques. Les Anglo-Saxons « se contentent trop souvent d'aligner les espèces dans l'ordre chronologique des fossiles », accusent-ils. « Il faut s'en tenir aux faits », se défend Tim White. Ne pas faire de la « science-fiction » en construisant des modèles compliqués invérifiables faute de données suffisantes.

Tout le monde est d'accord, en revanche, sur la nécessité de réviser les périodes plus récentes. Et notamment pour réexaminer le cas d'*Homo habilis*, qui vécut voici 2,8 millions à 1,5 million d'années en Afrique et qui fut longtemps considéré comme le premier fabricant d'outils et le premier « homme » au plein sens du terme. Les technologies les plus récentes sont mobilisées pour ces études. Les cavités osseuses internes sont examinées et mesurées à l'aide de scanners et autres appareils d'imagerie médicale. Les fossiles sont classés par ordinateur et des logiciels spécialisés permettent de rechercher et d'assembler les morceaux d'une même pièce et même de redresser virtuellement les ossements déformés par la pression du terrain. Mais cela suffit rarement à lever les doutes. « Nous ne disposons souvent, pour caractériser un individu, que de quelques bouts d'os, voire de dents isolées. Les reconstitutions sont souvent très subjectives », reconnaît Brigitte Senut.

Les nouveaux fossiles et les interprétations qu'ils suscitent accroissent encore la confusion. C'est ainsi que la Française Yvette Deloison se demande si l'ancêtre commun de l'homme et des grands singes n'était pas un bipède non arboricole, les aïeux des gorilles et des chimpanzés ayant perdu peu à peu l'habitude de marcher pour vivre dans les arbres. Cette hypothèse, bâtie à partir de l'étude du pied d'un australopithèque dont le squelette est en cours de dégagement dans une grotte d'Afrique du Sud, laisse dubitatifs la plupart des paléontologues. Yvette Deloison n'en a cure. « Toute idée nouvelle stimule la réflexion, répond-elle à ses détracteurs. Même l'erreur peut être utile à la recherche de la vérité. La science, c'est cela. »

UNE autre Française, Hélène Roche, vient de découvrir au Kenya, toujours, dans la Rift Valley, un véritable « atelier » de fabrication d'outils de pierre vieux de 2,3 millions d'années. En remontant, éclat par éclat, du caillou brut au « produit fini », elle a pu montrer que les artisans de l'époque disposaient d'une solide technique ne pouvant être que l'aboutissement d'une évolution déjà longue, alors qu'*Homo habilis* venait à peine d'apparaître. Les australopithèques, pourtant encore très proches du singe, en étaient-ils les auteurs ? C'est probable. Cela n'étonne ni Tim White ni Yves Coppens. « Plus personne, aujourd'hui, ne pense que l'apparition de l'outil fait l'homme », assure ce dernier, d'accord, pour une fois, avec son collègue de Berkeley.

Selon le professeur au Collège de France, la différence entre l'homme et le chimpanzé « est plutôt quantitative que qualitative » et l'on risque de ne jamais pouvoir mettre en évidence « une barrière nette » entre les deux espèces. L'étude comparative du génome humain et de celui des grands singes semble confirmer cette opinion. Outre leur grande ressemblance, bien connue, elle a montré que ces génomes ont subi cinq remaniements chromosomiques communs dans un lointain passé. « Cela signifie que, pendant plusieurs millions d'années, les ancêtres des gorilles, des chimpanzés et de l'homme ont évolué au sein d'une même population polymorphe où les individus étaient interféconds », explique Bernard Dutrillaux, généticien à l'Institut Curie. Une confusion des genres que les paléontologues ne sont sans doute pas près d'éclaircir...

Jean-Paul Dufour
Dessin : Philippe Gerbaud

**PROCHAIN ARTICLE :
Au commencement
était le verbe**



Pardonne, mais n'oublie pas *par Nelson Mandela*

L'EXPÉRIENCE des autres nous a appris que les nations qui ne s'occupent pas de leur passé sont hantées par lui pendant des générations. La quête d'une réconciliation a été l'objectif fondamental de notre combat pour l'instauration d'un gouvernement qui repose sur la volonté du peuple et la construction d'une Afrique du Sud qui appartienne à tous. La quête d'une réconciliation a été l'aiguillon qui a permis nos difficiles négociations sur la sortie de l'apartheid et les accords qui en ont découlé.

Le désir d'avoir une nation en paix avec elle-même est la première motivation de notre programme de reconstruction et de développement. La commission Vérité et Réconciliation, qui a fonctionné de 1995 à 1998, a également été une composante importante de ce processus. Elle a révélé les crimes commis du temps de l'apartheid et a pu décider d'accorder l'amnistie à ceux qui reconnaissent les faits. Son travail a constitué une étape décisive dans le voyage qui vient de commencer. Le chemin vers la réconciliation touche tous les aspects de notre vie.

La réconciliation exige la fin de l'apartheid et des mesures qui l'appuient. Elle exige que nous maîtrisions les conséquences de ce système inhumain qui survit dans nos comportements les uns

à l'égard des autres, ainsi que dans la pauvreté et l'inégalité qui accablent des millions d'êtres.

Tout comme nous avons tendu la main, en dépit des divisions séculaires, pour instaurer la démocratie, les Sud-Africains ont aujourd'hui besoin de travailler ensemble pour surmonter ces divisions et en éliminer les conséquences. La réconciliation est essentielle à la vision de l'avenir qui a poussé des millions d'hommes et de femmes à tout risquer, y compris leur vie, dans la lutte contre l'apartheid et la domination blanche. Elle est inséparable de la création d'une nation non raciale, démocratique et unie, qui offre une même citoyenneté, les mêmes droits et les mêmes obligations à chacun, tout en respectant la riche diversité de notre peuple.

Je pense à ceux que l'apartheid a cherché à enfermer dans les prisons de la haine et de la peur. Je pense, aussi, à ceux auxquels il a donné un sentiment trompeur de supériorité pour justifier leur attitude cruelle envers d'autres, ainsi qu'à ceux qu'il a embrigadés dans les machines de destruction, exigeant d'eux un lourd tribut du corps et de l'âme, leur donnant un mépris dévoyé de la vie. Je pense aux millions de Sud-Africains qui vivent encore dans la pauvreté à cause de l'apartheid - désavantagés et exclus des chances qui s'offrent par la dis-

crimination du passé. Les Sud-Africains doivent se souvenir du terrible passé de façon à pouvoir le gérer, pardonner quand le pardon est nécessaire mais ne jamais oublier. En nous souvenant, nous nous assurons que plus jamais une telle barbarie ne nous meurtrira, et nous supprimons un héritage dangereux qui reste une menace pour notre démocratie.

Il était inévitable qu'une tâche d'une telle ampleur, entamée si récemment et réclamant un processus qui prendra des années, souffre de diverses limites. Sa réussite définitive dépendra de tous les secteurs de notre société qui reconnaîtront avec le monde que l'apartheid a été un crime contre l'humanité et que ses actes vils ont franchi nos frontières et semé la destruction - pour produire une moisson de haine que nous récoltons encore aujourd'hui. A ce sujet, il ne peut y avoir d'équivoque : la reconnaissance du mal qu'est l'apartheid figure au cœur de la nouvelle Constitution de notre démocratie.

Nous, Sud-Africains, sommes fiers de la nouvelle Constitution, fiers de l'ouverture et de la responsabilité qui sont devenues la marque de notre société. Et nous devons nous engager encore pour ces valeurs dans une action qui sert notre conviction qu'une culture forte des droits de

l'homme fait profondément, matériellement, partie de notre vie. Aucun de nous ne peut apprécier une paix durable et la sécurité quand une partie de la nation vit dans la pauvreté.

Il ne faut pas sous-estimer les difficultés d'intégration à notre société de ceux qui ont commis de graves violations des droits de l'homme, ainsi que de ceux qui ont été reconnus coupables d'être des informateurs et des collaborateurs. Mais il y a aussi beaucoup d'exemples encourageants de grande générosité, de clémence et de noblesse de cœur de la part de membres de notre communauté. Leurs actes sont un reproche pour ceux qui ont cherché sans remords l'amnistie, et un modèle pour d'autres qui poursuivent la difficile, délicate tâche de réintégration.

La meilleure réparation de la souffrance des victimes - et la plus haute reconnaissance de leur engagement - est la transformation de notre société en une image vivante des droits de l'homme pour lesquels ils ont lutté. Voilà, concrètement, ce que veut dire pardonner, mais ne pas oublier.

Nelson Mandela est ancien président de la République sud-africaine.

(Traduit de l'anglais - Afrique du Sud - par Sylvette Gleize.)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La France des médicaments

POUR quelles raisons les pouvoirs publics ont-ils laissé perdre, pendant tant d'années, un système à ce point vicié de mise sur le marché et de fixation des prix des médicaments ? Cette question se pose à la lecture des premiers résultats de l'évaluation de la pharmacopée engagée depuis avril, à la demande du gouvernement, par les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (ex-Agence du médicament).

« *Nous sommes entrés dans une phase décisive* », a déclaré Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, le 21 juillet, en présentant l'accord intervenu entre le gouvernement et l'industrie pharmaceutique, qui vise à freiner la progression des dépenses de médicaments et à revoir les taux de remboursement en fonction de l'efficacité avérée des produits. De fait, il s'agit bel et bien de l'heure de vérité de la pharmacopée française. Selon les premiers résultats, portant sur l'évaluation de 1 100 spécialités, un quart des médicaments actuellement prescrits en France sont clairement inutiles ou n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

Poser un tel constat et tenter d'en comprendre les raisons oblige à plonger dans l'histoire aussi tortueuse qu'opaque des relations établies, depuis des dizaines d'années, entre les pouvoirs publics et l'industrie pharmaceutique. La Sécurité sociale est devenue - moyennant quelles contreparties ? - la vache à lait de nombreux laboratoires pharmaceutiques. Des

centaines de produits médicamenteux ont ainsi été mis sur le marché, où ils ont bénéficié de prix exorbitants au regard de leur efficacité réelle, ainsi que de taux de remboursements importants.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que les Français soient devenus au fil des ans parmi les plus gros consommateurs de médicaments au monde. Et que, parallèlement, le trou de la Sécurité sociale n'ait cessé de se creuser. Autre effet pervers : croûlant sous les profits, ne cherchant guère à innover, l'industrie pharmaceutique française a perdu pied au plan international. Parmi les nombreux produits épinglés par les experts de l'agence, la plupart sont fabriqués par des laboratoires français, souvent de petite taille, incapables de se mesurer aux multinationales qui dominent actuellement ce marché en pleine expansion. Ces dernières n'ont pas grand-chose à craindre du grand toilettage imposé par les pouvoirs publics : fortes de centres de recherche très puissants, ce sont elles qui innoveront le plus.

Enfin, la démarche du gouvernement doit beaucoup à l'Europe. C'est en effet la mise en place d'une Agence européenne du médicament qui le contraint à mettre les procédures françaises en conformité avec celles des autres pays de l'Union. Bienvenue, cette volonté de transparence et de rationalisation des dépenses permet d'espérer la fin d'une gabegie aux effets délétères et aux profits indus dont les consommateurs sont les premières victimes.

Varsovie, mémoire brouillée ? *par Elisabeth G. Sledziewski*

EN ces premiers jours d'août 1999, les Polonais sont-ils les seuls à se souvenir de l'insurrection antinazie qui éclata à Varsovie il y a cinquante-cinq ans ? Le destin de cette capitale, écrasée dès septembre 1939 par les armées du III^e Reich et pourtant capable de les tenir en échec en se révoltant après cinq années d'occupation féroce, puis finalement anéantie par elles, ne devrait-il pas figurer au martyrologe de tous les bâtisseurs d'Europe ? Notamment des Français, devenus si soucieux de faire mémoire des crimes hitlériens ?

Encore faudrait-il que ce destin fût connu d'eux. Car c'est un fait : dans le flot de mémoire qui, tel un bain de boue salubre, a recouvert depuis un quart de siècle la mauvaise conscience française des années noires, l'insurrection patriotique de Varsovie n'a pas trouvé la place qui lui revient. On ne s'est pas donné la peine odieuse de la ravalier, elle, à un détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale. On l'a oubliée, tout simplement. On ne médite plus le drame de ce peuple exténué qui, se passant de la permission des Alliés, s'armant à la diable dans l'éclair de l'été 1944, rêva de se libérer lui-même et tint tête aux forces nazies soixante-trois jours durant.

Même la dénonciation du stalinisme, thème si porteur dans la France de la fin de la guerre froide, n'a pas éveillé d'intérêt

pour les insurgés cyniquement lâchés par l'armée rouge, laquelle bivouaqua dès septembre de l'autre côté de la Vistule en attendant que ces nationalistes réactionnaires fussent mis hors de combat. « *Chaque balle, un Allemand* », affichaient les partisans à court de munitions. « *Chaque partisan désarmé ou tué, un anti-communiste potentiel de moins* », pensaient tout haut les futurs libérateurs de Varsovie... ou des ruines de Varsovie, refermées après deux mois d'insurrection sur plus de deux cent mille morts.

Mais la plupart de nos concitoyens ignorent cet épisode mémorable, qu'ils confondent aujourd'hui avec le soulèvement du ghetto de Varsovie, en avril 1943. Dans les milieux de l'immigration polonaise, parmi les anciens combattants de la résistance nationale (AK) et leurs familles, on sait que la confusion est immanquable et qu'à chaque évocation de ce calvaire il faudra rectifier : « *L'insurrection de Varsovie, non, pas celle du ghetto, l'autre, celle dont on ne parle plus !* » Même des historiens y vont de leur brouillage : ainsi peut-on lire, dans un dictionnaire français du cinéma, que le célèbre film de Wajda, *Kanal*, mettant en scène la fuite éperdue des insurgés de 1944 par les égouts de Varsovie, se déroule... dans le ghetto, hardie relecture qui prive le scénario d'une bonne partie de son sens et rend en outre illisible le rôle politique de l'œuvre dans la Pologne

post-stalinienne, en mal de récit fondateur. Imagine-t-on le tollé si un auteur s'avaisait d'attribuer le mérite des héros du ghetto à des non-juifs ?

Il faudrait réfléchir sur cette amnésie étrange, ou sur cette fixation actuelle sur la Shoah comme figure exclusive de la barbarie infligée par Hitler. Située au-delà d'une appréhension politique, mais remuant de profondes incertitudes identitaires, la tragédie juive habite seule désormais les mémoires françaises. Elles sont donc obsédées par le Vel'd'Hiv' et toute l'abjection qui le rendit possible, mais de moins en moins concernées par le martyre d'une Pologne catholique, vue comme le pendant abhorré de la France qui priaït pour le Maréchal et pour un peu suspectée, cela arrive, d'avoir grossi les rangs des bourreaux volontaires de Hitler !

La bévée est scandaleuse, sachant l'ampleur des atrocités infligées par les nazis à l'ensemble de la nation polonaise : les exécutions d'otages régulières dans les villes, les pendaisons quotidiennes le long des routes, les campagnes émaillées d'Oradours et, partout, la destruction acharnée de la Pologne comme civilisation. La bévée est également absurde. Car elle rend incompréhensibles tant la stratégie nazie d'asservissement de la nation polonaise, avec tous ses enjeux géopolitiques, que la résistance massive d'emblée ren-

contrée par l'envahisseur dans toutes les couches de la société. Une résistance dont l'insurrection de l'été 1944 fut justement le sommet, à la veille de l'effondrement du Reich puis dans les décennies de cendre où les Polonais firent l'expérience forcée du socialisme réel.

Pendant douze ans, les patriotes de l'AK furent poursuivis comme agents du fascisme par le régime communiste, et leur combat nié. Entretenu avec ferveur contre le roulement officiel, ce souvenir des Varsoviens insurgés servit d'onction historique aux opposants des années 60, puis plus tard, et peut-être tout autant que la piété mariale ou papale, aux premiers militants de la génération Solidarité.

Ce souvenir est aujourd'hui mis à l'honneur par les dirigeants polonais des deux bords, au fil des cohabitations gigognes auxquelles semble les vouer l'âge démocratique. Il serait bien injuste qu'au moment où la Pologne, récemment admise dans l'OTAN et préparant son adhésion à l'UE, réalise enfin sa vocation européenne, son engagement héroïque pour la défense des valeurs humanistes soit occulté par ses amis.

Elisabeth G. Sledziewski est maître de conférences à l'université Robert-Schuman de Strasbourg.

Un synchrotron à l'épreuve de l'Europe

Suite de la première page

La révision à la baisse du projet de réacteur expérimental de fusion thermonucléaire ITER - un des plus ambitieux programmes de coopération scientifique de tous les temps, comme les incertitudes qui ont pesé sur le chantier du Large Hadron Collider (LHC) du CERN, à Genève, avant que les Américains ne s'associent à la réalisation de cette machine géante, montrent assez combien la science est tributaire des contraintes financières.

La volonté affichée par M. Allègre de privilégier désormais les partenariats européens - aujourd'hui pour le synchrotron, demain pour un nouveau navire de recherche océanographique - répond donc, d'abord, à un souci économique. « *La France dépense 4,5 milliards de francs par an pour les grands équipements, au détriment des crédits des laboratoires. C'est de la folie. Il faut une stratégie européenne* », soutient le

ministre. Mais cet engagement communautaire s'inscrit aussi dans une logique de coopération qui a fait de la recherche - avec la création du CERN, puis de l'Agence spatiale européenne (ESA), notamment - un des piliers de la construction de l'Europe. « *L'objectif*, souligne M. Allègre, *est l'émergence d'une communauté scientifique européenne compétitive avec les communautés américaine ou japonaise et, demain, chinoise ou indienne.* »

Rompus, plus que d'autres, aux collaborations internationales, les chercheurs ne sauraient reprendre à leur compte une polémique qui, si elle se bornait à opposer un projet tricolore à un projet européen - et davantage encore la France à l'Angleterre -, se tromperait de cible. Le véritable enjeu est de savoir si le futur synchrotron franco-britannique répondra aux exigences de l'une et l'autre communautés scientifiques.

L'Europe, les Etats-Unis et l'Asie - essentiellement le Japon - sont aujourd'hui dotés de parcs de synchrotrons sensiblement comparables, comportant chacun huit ou neuf accélérateurs de taille significative. Chaque continent possède un « super-accélateur » - l'ESRF européen de Grenoble, l'APS américain d'Argonne et le Spring-8 japonais de Nishi Harima -, complété par des

machines de moyenne puissance. Est-ce trop ? En faut-il davantage ? Plusieurs pays européens, en tout cas, ont décidé de s'équiper d'un nouveau synchrotron ou de moderniser leurs anciennes installations. C'est le cas de l'Italie, dont la source Elettra de Trieste est en cours d'achèvement, de la Suisse, où un synchrotron très performant est en construction à Villigen, de la Suède, qui met la dernière main à sa machine Max 2 de Lund, et surtout de l'Allemagne, qui, une fois mis en service l'accélérateur Anka de Karlsruhe, disposera de trois unités de bon niveau, avec celles de Hambourg et de Berlin.

La France et la Grande-Bretagne, pour leur part, avaient toutes deux prévu de remplacer leurs accélérateurs vieillissants (Lure à Orsay et SRS à Daresbury) par des sources de rayons X plus modernes, Soleil pour la France et Diamond pour le Royaume-Uni. Le choix de réaliser finalement une installation commune, qui sera dimensionnée peu ou prou comme l'était chacun des deux projets respectifs - un synchrotron ne peut fournir que quarante-cinq à cinquante lignes de lumière, seules ses performances augmentant avec sa taille -, va donc réduire de moitié les possibilités d'expérimentation espérées par les

chercheurs. Encore faut-il compter avec le Wellcome Trust, fondation privée de financement de la recherche médicale qui entre pour un tiers dans le tour de table et, donc, le temps d'exploitation de la future machine.

Sans doute la situation n'est-elle, dans l'immédiat, pas dramatique. L'activité du laboratoire d'Orsay sera prolongée de six à sept ans, délai nécessaire à la construction du nouvel instrument. Mais ensuite ? « *Nous recevons neuf cents demandes d'utilisation de nos faisceaux par an et nous ne pouvons satisfaire qu'un peu plus de six cents d'entre elles. Or les besoins ne cessent de croître, au-delà de toutes les prévisions* », s'inquiète Robert Comes, directeur du centre d'Orsay. M. Allègre n'ignore pas le risque. « *Je n'ai pas abandonné l'idée de construire un synchrotron en France, affirme-t-il, si, dans quelques années, le besoin s'en fait sentir. En évitant de dilapider aujourd'hui ma cassette, je me réserve cette possibilité.* » Les scientifiques veulent donc croire que le projet Soleil n'est pas définitivement éclipse. Il serait assurément paradoxal et regrettable que le choix de l'Europe ait pour résultat d'affaiblir, en définitive, le potentiel de recherche.

Pierre Le Hir

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Washington et les nationalistes chinois

LE VOLUMINEUX Livre blanc qui vient d'être publié à Washington sur les relations des Etats-Unis avec la Chine n'apporte pas de révélations sensationnelles ; mais il explique le bilan négatif de l'aide américaine aux nationalistes chinois, et montre pourquoi cette aide ne peut être poursuivie. Elle constitue une triste expérience, une des plus lamentables que l'histoire nous enseigne. Rarement un grand peuple a déployé pour en secourir un autre tant d'efforts, risqué plus de sacrifices, avec moins de résultats. Les Etats-Unis ont dépensé 2 milliards de dollars pour armer la Chine de Tchiang Kai Chek, plus qu'ils n'ont donné à aucune autre puissance depuis la fin des hostilités. En outre, ils lui ont vendu pour 232 millions de dollars des surplus qui en valaient 1 milliard.

M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat américain, remarque que les

troupes nationalistes n'ont jamais manqué d'armes et d'équipements. Ce ne sont pas non plus les effectifs qui pouvaient leur faire défaut. Elles ont été vaincues à cause de l'impéritie de leurs chefs, de leur manque de discipline et d'esprit combatif. Elles ont tourné le dos à l'adversaire. Le peuple chinois a capitulé devant les communistes parce qu'il n'avait plus de foi dans un gouvernement corrompu.

Que peuvent faire les Etats-Unis en l'occurrence ? Le gouvernement de Washington ne peut s'arrêter pour le moment qu'à une politique d'attente. Il doit faire face aux réalistes, ce qui l'amènera tôt ou tard à entrer en relations avec Mao Tsé Tung. Mais le gouvernement communiste chinois ne devra pas se prêter « *aux dessins impérialistes de l'URSS* » ni s'en prendre aux voisins de la Chine.

(7-8 août 1949.)

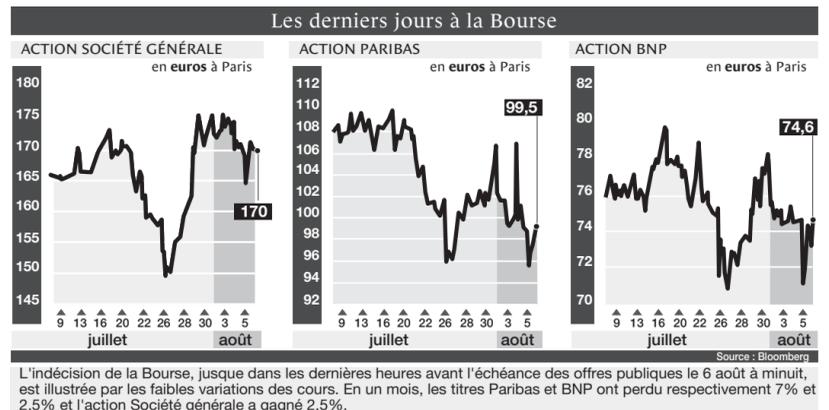
Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



Les avantages et les inconvénients des deux projets concurrents

● Pourquoi des fusions ?

Pour les établissements financiers, comme pour les entreprises industrielles, des opérations de rapprochement sont le meilleur moyen d'affronter la mondialisation et de réaliser des économies d'échelle. L'annonce, le 1^{er} février, du mariage entre la Société générale et Paribas est apparue comme une étape décisive dans la restructuration du système bancaire français. Celle-ci était ardemment souhaitée, aussi bien par les pouvoirs publics que par la communauté financière, inquiets à l'idée que les banques françaises ne soient marginalisées sur la scène mondiale.

Alors qu'aux Etats-Unis le secteur bancaire a connu en 1998 une vague de fusions sans précédent (Citicorp et Travelers, Nations-Bank et BankAmerica, Banc One et First Chicago, Bankers Trust et l'allemand Deutsche Bank), la France n'a connu la même année que deux opérations de concentration de faible dimension (cession du CIC au Crédit mutuel, rachat de la Société marseillaise de crédit par la banque Chaix, du groupe CCF). La France était aussi en retard par rapport à ses partenaires européens, retard que l'arrivée de l'euro rendait préoccupant. Dès la mi-janvier, les banques espagnoles avaient montré l'exemple : le premier établissement du pays, Banco Santander, a annoncé son mariage avec la troisième institution nationale, Banco central Hispano. De tels regroupements étaient d'autant plus nécessaires, en France, que les banques y sont plus petites et surtout moins rentables que dans la plupart des grands pays industrialisés. En termes de capitalisation boursière, les trois banques françaises participant à la bataille se situent toutes en-deçà du vingtième rang mondial.

● Les deux projets

Les deux projets concurrents, SG-Paribas et SBP (S pour Société générale, B pour BNP et P pour Paribas) donneraient tous deux naissance à des géants bancaires. Même si le rang varie en fonction des critères retenus, les nouveaux ensembles se situeraient parmi les dix premiers mondiaux.

SG-Paribas aurait 21 milliards d'euros de fonds propres, un total de bilan de 679 milliards d'euros, 78 000 employés, 6,5 millions de clients, 2 700 agences et 200 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

SBP aurait pour sa part 27 milliards d'euros de fonds propres, un total de bilan supérieur à 1 000 milliards de francs, 130 000 employés, 11 millions de clients, 4 700 agences et 265 milliards de francs d'actifs sous gestion.

Les différences chiffrées s'accompagnent de divergences dans les stratégies industrielles, même si toutes deux se fixent comme premier objectif la « création de valeur » pour l'actionnaire – « notre seule motivation, c'est la

création de valeur », explique André Lévy-Lang, président de Paribas tandis que Michel Pèbureau, président de la BNP, place « l'impératif de création de valeur au premier rang de ses préoccupations ».

Côté SG-Paribas, on souhaite construire « une nouvelle banque en additionnant les atouts des deux groupes dans la production et la distribution des produits et services financiers ». En regroupant leurs forces, les deux banques françaises les plus actives sur les marchés financiers internationaux entendent notamment rivaliser dans ce domaine avec les plus grands établissements anglo-saxons. « Nous voulons être, à partir de bases européennes, un acteur qui comptera dans le paysage mondial », affirme Daniel Bouton, président de la Société générale. Du côté de la banque de détail, ajoute M. Bouton, « le fait de pouvoir faire bénéficier le fonds de commerce des cinq millions de clients de la Société générale des plates-formes de contacts clients, comme Cortal ou Banque directe, développés par Paribas, peut être très constructif. Nous devons pouvoir gagner de cette manière beaucoup de temps et d'argent ».

La grande spécificité de SBP, par rapport à SG-Paribas, se trouve dans la fusion de deux banques à réseau. « Rapprocher deux banques à réseau présente deux avantages. Cela donne au nouveau groupe une base industrielle très solide, qui lui permet de se développer dans d'autres métiers, comme la banque de gros, et cela crée de la valeur », souligne Michel Pèbureau. « Créer un grand groupe centralisé serait un échec, précise-t-il. Il faut fédérer l'ensemble autour d'une série de métiers, tout en gardant des enseignements multiples. (...) Ce concept de gestion décentralisée et la puissance du nouveau groupe assureront à nos clients un meilleur service et surtout un service au meilleur prix. Vis-à-vis des salariés (...), nous écartons tout licenciement collectif dans les réseaux en France. »

Autre différence de taille entre les deux offres rivales : alors que SG-Paribas est amicale, SBP est hostile. Autrement dit, si les patrons de la Société générale et de Paribas sont d'accord pour fusionner leurs deux banques, ils s'opposent à un mariage à trois avec la BNP.

● **Le jugement des étrangers**
De façon générale, la bataille entre les trois grandes banques françaises a été perçue positivement à l'étranger. La communauté financière internationale y a vu un signe de modernisation du capitalisme en France et s'est réjouie que le secteur bancaire se mette enfin à l'heure des restructurations.

De leur côté, les investisseurs anglo-saxons – véritables arbitres de la bataille – se divisent en deux camps :

– Les partisans du projet SBP apprécient son caractère ambitieux et sont séduits par les économies résultant de la consolidation des réseaux de la BNP et de la Société générale (réduction du nombre d'agences...).

– Les gestionnaires favorables à la fusion Société générale-Paribas estiment que seule l'alliance de ces deux banques d'investissement réputées permettra de créer un champion bancaire français sur le marché mondial des capitaux. Ils jugent de surcroît que SBP n'est guère réaliste et que, lorsqu'on sait à quel point des fusions amicales, à deux, sont très difficiles à réaliser, un rapprochement à trois, inamical, est voué à l'échec.

● Le rôle des pouvoirs publics

L'attitude des pouvoirs publics dans cette bataille a été abondamment commentée et critiquée. Dans un premier temps, par la voie du Cecei (Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement), présidé par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, mais qui compte aussi en son sein Jean Lemierre, directeur du Trésor, les autorités françaises ont donné leur feu vert aux deux offres concurrentes. Ce laissez-faire a été dénoncé par certains qui y ont vu un « excès de zèle libéral » et « une abdication de l'Etat devant les marchés financiers ».

Le 21 juin, toutefois, le Cecei créait la surprise en décidant de bloquer la surenchère lancée la Société générale du Paribas et de forcer les trois présidents de banques à discuter pour parvenir à une solution commune. Cette irruption des pouvoirs publics dans le dossier a cette fois été très mal accueillie en Bourse (plongeon immédiat des titres) et par la communauté financière internationale, prompt à dénoncer les « archaïsmes » du capitalisme français et « l'interventionnisme maladif » de l'Etat dans des affaires privées.

Toutefois, les négociations entre les trois banquiers ayant échoué, les pouvoirs publics ont finalement laissé aux seuls marchés le soin de trancher. Ils pourraient cependant reprendre la main si les résultats des offres ne désignent pas de vainqueur clair. Le Cecei se retrouvera en position de force pour imposer ses vues aux protagonistes de l'affaire.

Autre point : les pouvoirs publics, par souci de défendre « l'intérêt national », ont clairement fait comprendre aux banques étrangères qu'elles n'étaient pas les bienvenues dans cette bataille. L'assureur britannique CGU, qui n'a pas tenu compte de cet avertissement et acheté en masse des actions Société générale, l'a appris à ses dépens en se faisant sanctionner par la Commission des opérations de Bourse (COB).

P.-A. D.

Onze jours de dépouillement

Ce long délai est propice à la multiplication des fuites

LE DÉPOUILLEMENT des votes, n'a pas, dans le domaine boursier, la célérité qu'il a lors des élections politiques. Les résultats – provisoires – des offres concurrentes de la BNP et de la Générale ne seront pas connus avant le 17 août, le verdict définitif étant attendu le 24. Onze jours seront nécessaires pour examiner les ordres d'apport passés aux quatre coins du monde.

Les Français seraient-ils moins doués que les Italiens ? La Bourse de Milan avait communiqué les résultats de l'OPA (offre publique d'achat) lancée par Olivetti sur Telecom Italia dans la soirée du 21 mai, c'est-à-dire quelques heures seulement après la clôture de l'opération.

Son homologue en France, Paris Bourse SA, l'autorité de marché qui sera chargée de dépouiller les titres, répond que le délai de onze jours est un timing tout à fait normal. La communication, au printemps 1998, des résultats de l'OPA de l'assureur allemand Allianz sur les AGF avait exigé une période

équivalente. « Chaque actionnaire doit se prononcer par écrit, rappelle-t-on au siège de Paris Bourse. Les intermédiaires financiers doivent vérifier très scrupuleusement que ces requêtes ont bien été suivies d'effet et notamment valider l'authenticité des signatures, la cohérence des montants. En effet, l'informatique ne constitue pas une preuve écrite. Ces intermédiaires ont jusqu'au 13 août pour déposer leurs dossiers à Paris Bourse, autrement dit, ils disposent d'un délai de cinq jours pour nous faire remonter l'information, ce qui n'a rien d'exorbitant sachant qu'il n'y a pas, comme dans le cas d'Olivetti, une seule offre à traiter mais trois ! »

De fait, les titres vont suivre un cheminement complexe. Les investisseurs devront transmettre leurs instructions d'apport à des « custodian », des institutionnels spécialisés dans la conservation des titres, qui les retransmettront éventuellement à des « global custodian ». Puis ces conservateurs passeront le relais à des intermédiaires financiers agréés par

la Sicovam, l'organisme français de règlement-livraison des titres. Enfin, ceux-ci (dont les plus importants sont Paribas, le Crédit agricole Indosuez, et la Société générale) transféreront le tout à Paris Bourse.

DÉCLARATIONS À VÉRIFIER

Passé le 13 août, Paris Bourse doit respecter un délai légal, incompressible, de cinq jours ouvrables pour vérifier toutes les déclarations qui lui auront été transmises. Une fois encore, si le transfert des titres est informatisé, les employés de Paris Bourse devront s'assurer que l'établissement en dispose bien sur son propre compte.

Reste que certains intervenants français jugent ce délai trop long. « Le problème dans le système français, estime l'un d'eux, c'est que seule Paris Bourse est habilitée à communiquer des chiffres officiels. Les Italiens, à l'inverse, avaient agréé 50 intermédiaires spécialisés à travers le monde, qui étaient habilités à publier eux-mêmes des résultats, et ce alors même qu'ils ne se trouvaient pas sur le territoire italien. C'est pourquoi la Bourse de Milan a pu faire connaître l'information aussi rapidement. Le Conseil des marchés financiers français, lui, n'accepte pas que des intermédiaires extérieurs au territoire français puissent ainsi faire connaître des résultats. » Il n'est pas sûr que ce souci de centralisation soit suffisant pour empêcher des fuites.

Sophie Sanchez

L'agitation boursière pourrait continuer

Si les offres d'échange ont pris fin, vendredi 6 août, à minuit, l'agitation boursière ne va pas pour autant nécessairement cesser. Les opérateurs se demandent notamment si les titres SG et Paribas encore en circulation ne feront pas l'objet de « ramassages », d'ici à l'annonce des résultats le 17 août. De telles opérations permettraient aux deux camps adverses de renforcer leurs positions respectives afin d'influer sur la décision finale des autorités bancaires en cas de score serré.

Le droit boursier limite toutefois des manœuvres de ce type en interdisant aux initiateurs des OPE, jusqu'à la publication des résultats, d'acheter des actions des sociétés visées.

Les très bons comptes des trois protagonistes

DANS LA COMMUNAUTÉ financière, les résultats semestriels publiés par les trois banques qui s'affrontent sur le terrain boursier ont prêté à sourire. L'amélioration spectaculaire du résultat net de la BNP et de la Générale au premier semestre est identique pour les deux banques : +107 % ! Celui de Paribas a progressé de 56 %. Le soupçon selon lequel ces banques auraient dopé leurs bénéfices pour se présenter sous leur meilleur jour aux investisseurs se nourrit des résultats publiés par les banques étrangères (+16 %, par exemple, pour la britannique Lloyd's TSB, +5,3 % pour l'allemande Commerzbank).

En fait, soulignent les analystes, les résultats ne sont pas réellement comparables. Contrairement aux banques étrangères qui publient leurs comptes semestriels avant l'été, les trois établissements français avaient, en 1998, dévoilé leurs résultats en septembre. « Ils avaient donc, à la différence des établissements étrangers, intégré dans leurs comptes du premier semestre 1998, les provisions qui étaient rendues nécessaires par la crise financière de l'été en Asie et en Russie », explique Pascal Decque, analyste chez CDC Bourse.

C'est essentiellement grâce à ce jeu de provisionnement que les trois banques françaises ont réussi à afficher de telles prouesses. Au premier semestre 1998, l'impact de la crise financière avait été très important, ce qui a rendu mécaniquement plutôt flatteuse la comparaison d'une année sur l'autre. Au premier semestre 1998, la BNP avait passé 4,2 milliards de francs

de provisions, dont 1,9 milliard sur l'Asie. Celles de la Générale s'étaient élevées au premier semestre 1998 à 7,3 milliards de francs, dont 3,1 milliards sur l'Asie et 2,5 milliards sur la Russie. Au premier semestre 1999, les deux banques françaises n'ont affiché aucune provision sur les risques dans ces régions.

CESSION D'ACTIFS

Les résultats des banques ont également été embellis grâce aux plus-values réalisées sur la cession d'actifs. « Les banques ont vendu des titres qu'elles avaient en portefeuille, ce qui leur a permis de gonfler un peu les résultats. Paribas et la Société générale ont réalisé quasiment deux fois plus de plus-values de cessions que l'année dernière », indique un analyste.

Les résultats publiés rassurent tous ceux qui craignaient que la bataille entre les trois banques ne pénalise leur activité, en éloignant leurs clients. Il n'en a rien été. Les analystes ajoutent que, même s'ils ont bénéficié de facteurs exceptionnels et d'une présentation astucieuse, les résultats restent basés sur des fondamentaux solides, qui reflètent l'amélioration des marchés et l'augmentation de la demande de crédit. Le second semestre s'annonce plus raisonnable : et, sur l'ensemble de l'année, les analystes anticipent pour les trois banques des taux de progression des résultats de l'ordre de 35 %, en raison de la moindre activité sur les marchés en deuxième partie d'année.

Cécile Prudhomme

Chronologie

- **1^{er} février** : la Société générale (SG) et Paribas annoncent un projet de fusion. La SG dépose une offre publique d'échange (OPE), à raison de 5 titres SG contre 8 Paribas.
- **11 février** : le Comité des établissements de crédit (Cecei), présidé par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, approuve l'opération.
- **9 mars** : la BNP lance deux OPE sur SG et Paribas, dont la valeur en Bourse est estimée à 30 milliards d'euros (200 milliards de francs). Elle propose 11 actions BNP pour 8 Paribas et 15 actions BNP pour 7 SG.
- **16 mars** : le Conseil des marchés financiers (CMF), autorité de régulation de la Bourse, juge recevable la double OPE lancée par la BNP.
- **6 avril** : les conseils de SG et Paribas rejettent officiellement les offres de la BNP et réaffirment leur projet à deux.
- **14 juin** : SG relève son offre sur Paribas, ajoutant du cash, ce qui valorise la banque à 20,3 milliards d'euros, montant supérieur de 8 % par rapport à l'offre initiale.
- **21 juin** : le Cecei ajourne sa décision sur la surenchère de SG sur Paribas et invite les trois banques à trouver « une solution consensuelle ».
- **22 juin** : le CMF déclare recevable la surenchère de SG sur Paribas.
- **30 juin** : échec des discussions, sous l'égide de la Banque de France, entre Jean-Claude Trichet, Michel Pèbureau (BNP), Daniel Bouton (SG) et André Lévy-Lang (Paribas).
- **1^{er} juillet** : la BNP relève son offre sur SG et Paribas, assortie de cash,

qui représente une amélioration de 5 % par rapport à l'offre initiale sur SG et de 12,4 % par rapport à l'offre initiale sur Paribas.

● **7 juillet** : le Cecei donne son feu vert, sous condition, à la surenchère de la BNP, après avoir autorisé celle de SG et Paribas le 1^{er} juillet.

● **19 juillet** : le Cecei répond à Daniel Bouton, qui avait demandé des précisions, en indiquant que son autorisation de la prise de contrôle à 50,01 % par la BNP de SG et Paribas s'entend en termes de droits de vote et non de capital. En deçà de ces seuils, la banque devra demander une nouvelle autorisation au Cecei et proposer « une solution industrielle claire et concertée ».

● **20 juillet** : le CMF fixe la date de clôture des deux offres au 6 août. Des résultats provisoires seront donnés à partir du 17 août.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter et Universal 45 chefs-d'œuvre de la musique classique.



Wagner. Tristan und Isolde.

Au cœur de l'opéra moderne. L'inspiration des sources médiévales a permis à Wagner de composer peut-être "le" drame musical par excellence. Il y oppose l'individu à la société, élaborant une véritable philosophie de la conscience. La musique porte et souligne la psychologie des personnages. Entouré d'une exceptionnelle distribution (Windgassen, Nilsson, Ludwig...), Karl Böhm crée une tension qui ne cesse de croître. Dans le climat du Festival de Bayreuth, le chef d'orchestre sollicite autant les voix que les jeux de scène. Vous percevez ainsi le souffle des passions jusqu'à leurs pertes. Un immense spectacle.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h45, dans l'émission de Sophie Loubière "Musical Ecran"

Le Monde



www.fnac.fr

Le rachat de Scania par Volvo donne naissance au deuxième constructeur mondial de poids lourds

Le coût de l'opération s'éleverait à 6,5 milliards d'euros

Le groupe suédois Volvo, qui a cédé ses automobiles à l'américain Ford, a pris le parti de développer sa branche poids lourds en rachetant

son compatriote Scania. Il reprend la participation de l'actionnaire principal, Investor (groupe Wallenberg) et lance une offre en Bourse sur les

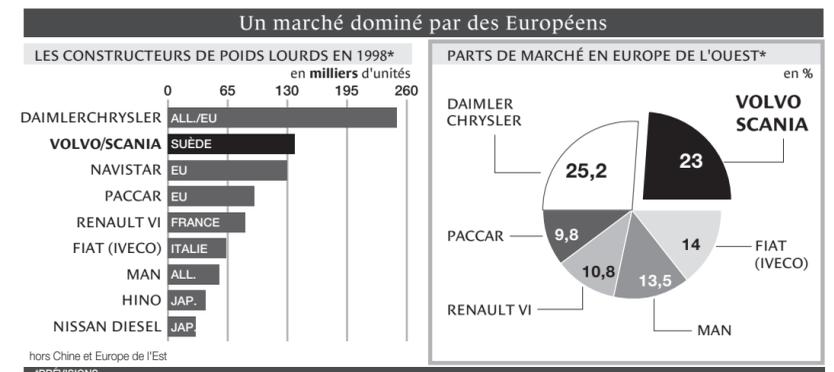
actions restantes. En janvier, Volvo s'était invité au capital de son rival pour l'empêcher de passer sous le contrôle d'un industriel étranger.

STOCKHOLM

correspondance

Le constructeur de poids lourds suédois Volvo a annoncé, vendredi 6 août, être parvenu à un accord avec Investor pour lui racheter Scania. Holding qui gère les intérêts de la famille Wallenberg, Investor détient 27,3 % du capital - mais 49 % des droits de vote - de l'autre spécialiste suédois des camions. Cet investisseur s'est engagé à réutiliser une partie de l'argent qu'il touchera pour acheter des titres Volvo. Ce dernier, qui avait déjà ramassé 20 % des actions Scania depuis janvier, lancera une offre en Bourse sur les titres restants. Au total, il aura dépensé 60,7 milliards de couronnes (6,5 milliards d'euros) s'il arrive à obtenir 100 % des actions. Cette opération permettra à Volvo, actuel numéro quatre mondial des poids lourds, de se hisser au premier rang en Europe, et au deuxième mondial, derrière l'américano-allemand DaimlerChrysler.

Ensemble, Volvo et Scania auront un chiffre d'affaires pro forma de 160 milliards de couronnes (18,4 milliards d'euros), et leur bénéfice devrait atteindre 8,50 milliards de couronnes. Leur production combinée représente, en 1998, 128 800 véhicules poids lourds et 14 300 bus. L'opération devrait, en outre, générer entre 4 et 5 milliards de couronnes d'économies par an à partir de 2002. Leif Johansson, PDG de Volvo, a commenté son initiative en ces termes : « Une compagnie compétitive regroupant deux des marques les plus importantes de l'industrie est en train d'être créée, avec des ressources de développement et des



volumes majeurs, surtout dans le segment critique des moteurs diesel.»

Malgré l'hostilité légendaire des dirigeants de Scania contre l'équipe rivale, Leif Ostling, son président, a réagi en termes positifs : « Il est bon que nos actionnaires les plus importants soient maintenant tombés d'accord et que l'on soit enfin débarrassé des spéculations récurrentes sur le futur de Scania. Scania traverse aujourd'hui une période d'expansion des ventes et bénéficie d'une tendance favorable des profits. Chacun d'entre nous à Scania doit apporter ses forces à Volvo. »

GRIGNOTAGE

Scania continuera d'opérer sous son propre nom au sein de Volvo et les réseaux de distribution resteront distincts. L'opération, qui devrait se concrétiser au mois d'octobre, doit auparavant être visée par

les autorités de la concurrence.

Volvo est donc parvenu à ses fins en mettant en œuvre ce regroupement, déjà évoqué en Suède, du temps de Pehr Gyllenhammar, l'ancien PDG de Volvo qui avait également négocié avec Renault dans l'automobile. Courant janvier, tandis que Volvo finit de négocier la cession des ses automobiles à l'américain Ford - les modalités définitives seront annoncées le 28 janvier -, le groupe a déjà décidé de sa stratégie future : fort des 6,5 milliards de dollars qu'il touchera de l'américain, il va se recentrer dans les poids lourds, et y réaliser des acquisitions. Aussitôt, la presse fait état de discussions avec l'allemand Man, et les américains Paccar et Navistar. C'est finalement sur son compatriote Scania que Volvo jette son dévolu.

Le 15 janvier, il crée la surprise en annonçant avoir acquis 12,5 %

du capital de Scania. « Nous ne lançons pas maintenant d'offre publique d'achat sur Scania, mais nous souhaitons mener un dialogue constructif avec ses actionnaires » en vue d'une fusion, déclare alors le PDG de Volvo. Mais, momentanément, la situation est bloquée, malgré des discussions engagées discrètement, depuis un an déjà, entre les deux industriels. Investor avance des prétentions financières trop élevées. Si Volvo fait irruption au capital de Scania, en janvier, c'est pour éviter qu'un riche concurrent étranger ne lui souffle sa proie. Investor, pendant ce temps, fait monter les enchères, laissant filtrer des indiscretions concernant ses discussions avec Daimler ou Volkswagen. Volvo, lui, continue de grignoter le capital de Scania, dont il affirme détenir 20,94 % début mai. Une obstination qui porte aujourd'hui ses fruits. - (Intérim.)

Deutsche Telekom reprend le numéro quatre britannique de la téléphonie mobile

12,7 milliards d'euros pour l'acquisition de One 2 One

FRANCFORT

de notre correspondant

Deutsche Telekom a bouclé le rachat de One 2 One. L'opérateur allemand de télécommunications va consacrer 8,4 milliards de livres (12,7 milliards d'euros, 83,3 milliards de francs) pour prendre le contrôle à 100 % du réseau britannique de téléphonie mobile. Il paiera à Cable & Wireless et MediaOne, qui détiennent chacun 50 % du capital, 6,9 milliards de livres en numéraire, et reprendra 1,5 milliard d'endettement.

One 2 One est le quatrième réseau mobile britannique, avec une part de marché de 16 %, selon Deutsche Telekom. Il a été lancé en 1993. « C'est une acquisition de grande importance », affirme Ron Sommer, le patron de Deutsche Telekom : « Elle permet de poursuivre notre expansion sur le marché des portables en Europe, et d'atteindre une forte présence et une base de croissance en Grande-Bretagne. » L'opérateur allemand, qui entend être présent en matière de téléphonie mobile dans tous les pays européens, compte environ 12 millions de clients sur le continent, dont 7,1 millions en Allemagne, où son réseau se place en deuxième position, derrière celui du groupe Mannesmann.

Le rachat de One 2 One est la première concrétisation des ambitions internationales de Deutsche Telekom depuis l'échec de sa fusion avec Telecom Italia. Au printemps, l'opérateur était venu en vain à la rescousse de Franco Bernabè, l'ex-patron de Telecom Italia, qui voulait se défendre contre le projet de prise de contrôle de son groupe par Olivetti. Ce dernier

étant finalement parvenu à ses fins, le rapprochement entre les deux opérateurs historiques a été enterré. Cette tentative infructueuse a, en outre, isolé Deutsche Telekom sur la scène mondiale, en mettant à mal l'alliance avec son partenaire traditionnel, France Télécom, furieux de n'avoir pas été associé, ni même prévenu à temps des projets italiens de son homologue. Les deux groupes avaient tenté de concilier leur développement international ces dernières années.

PERTE DE PARTS

Depuis, Deutsche Telekom ne faisait pas mystère de son intention de réaliser d'importantes acquisitions pour devenir, selon M. Sommer, « un des grands mondiaux » du secteur. L'augmentation de capital réalisée en juin a pour vocation de financer cette croissance externe. Elle a rapporté 10,6 milliards d'euros (23 milliards de deutschemarks, 69,5 milliards de francs). Les rumeurs sur les différentes négociations menées par le groupe se sont multipliées : on dit Deutsche Telekom en pourpaler pour racheter l'américain Sprint, dont l'allemand et France Télécom détiennent chacun 10 %, on lui prête aussi des visées sur l'espagnol Telefonica.

Cette stratégie vise à pallier la perte de parts de marché concédées sur le marché allemand. Au premier semestre 1999, les baisses de prix destinées à contrer la concurrence des nouveaux opérateurs privés ont conduit à un recul de 5 % du chiffre d'affaires.

Philippe Ricard

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS** : la productivité globale a progressé de 1,6 % au deuxième trimestre, contre +3,9 % au premier trimestre. Les coûts unitaires du travail sont en hausse de 3,8 %, contre +1,1 %, et le salaire horaire progresse de 5,4 %, contre +5,1 %.

■ **Le FMI a estimé**, jeudi 5 août, dans son avis annuel sur l'économie des Etats-Unis, qu'« à moins qu'il n'y ait rapidement la preuve d'un ralentissement de la croissance de la demande les autorités devraient resserrer davantage la politique monétaire pour s'assurer que l'expansion demeure sur un rythme soutenable et non inflationniste ».

■ **ZONE EURO** : l'indicateur de confiance économique est en hausse dans la zone euro en juillet, à 104,2 points contre 103,8 points en juin, a indiqué, jeudi 5 août, la Commission européenne.

■ **ALLEMAGNE** : les nouvelles de commandes a annoncé, jeudi 5 août, la suppression d'un millier d'emplois à l'international, principalement en Afrique, et une baisse de 24,2 % de son bénéfice imposable au premier semestre à 970 millions de livres (1,46 milliard d'euros). Barclays avait déjà annoncé, en mai, 6 000 suppressions d'emplois en Grande-Bretagne.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : la production industrielle a progressé de 0,1 % en juin par rapport à mai, mais elle a reculé de 1,2 % sur un an.

■ **ITALIE** : la dette accumulée par l'Etat italien a continué de se creuser pour atteindre 2 450 258 milliards de livres (environ 1 265,5 milliards d'euros) en avril, en hausse de 2,35 % sur un an, a annoncé, jeudi 5 août, la Banque d'Italie.

■ **La production industrielle italienne a baissé de 1,5 % sur un an**, en juin.

■ **Suisse** : l'OCDE prévoit une croissance du produit intérieur brut de 1,2 % cette année, contre 2,1 % en 1998.

AFFAIRES

● **LVMH** : le groupe de Bernard Arnault a annoncé, jeudi 5 août, avoir acheté pour 4,2 millions de dollars (3,9 millions d'euros) 6,3 % du capital d'Inter Parfums Inc, holding de la société de distribution du même nom. Cette entreprise gère les licences de Burberry, St Dupont, Paul Smith, Molyneux et, récemment, Christian Lacroix.

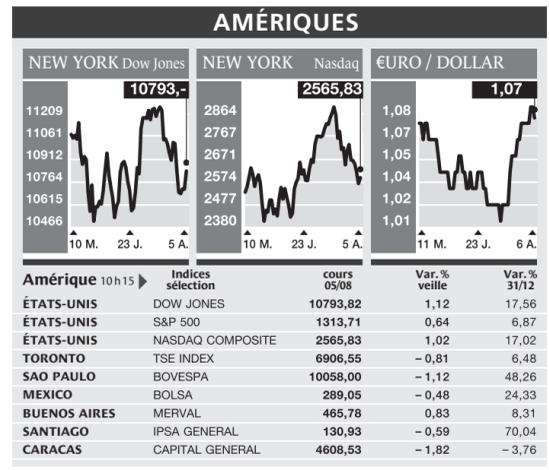
● **COCA-COLA-ORANGINA** : le groupe d'Atlanta s'est engagé, jeudi 5 août, à garantir aux salariés d'Orangina « le maintien total de l'emploi » pendant deux ans. « L'intersyndicale considère qu'il n'y a désormais aucune raison sociale de s'opposer au projet de rachat », a déclaré Erick Segré, secrétaire du CCE d'Orangina.

● **DAEWOO** : le constructeur automobile sud-coréen a déclaré, vendredi 6 août, avoir mis au point une alliance stratégique avec le géant américain General Motors (GM), selon laquelle GM prendrait une participation dans le capital de l'entreprise de Séoul, en difficulté.

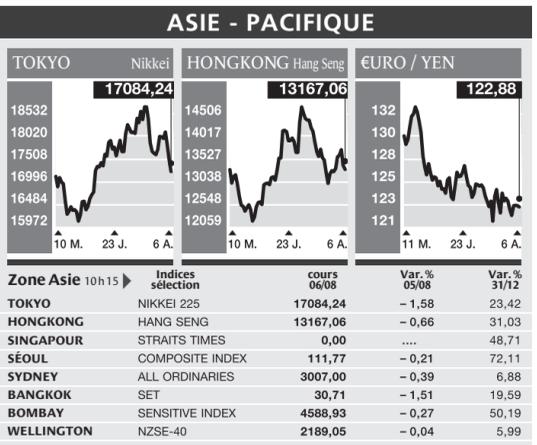
● **BARCLAYS** : le groupe bancaire britannique a annoncé, jeudi 5 août, la suppression d'un millier d'emplois à l'international, principalement en Afrique, et une baisse de 24,2 % de son bénéfice imposable au premier semestre à 970 millions de livres (1,46 milliard d'euros). Barclays avait déjà annoncé, en mai, 6 000 suppressions d'emplois en Grande-Bretagne.

● **MARCHÉS** : le London International Financial Futures Exchange (Liffe), le marché à terme londonien, et le Chicago Mercantile Exchange (CME), deuxième marché à terme aux Etats-Unis, ont annoncé, jeudi 5 août, une alliance stratégique : outre un accès facilité aux deux marchés, ils vont former une société commune pour développer de nouveaux produits.

● **LABORATOIRE SERVIER** : Henri Nallet, ancien ministre de l'Agriculture puis de la Justice, ancien député PS de l'Yonne, rejoint le laboratoire Servier, en qualité de conseiller du président pour les questions européennes et internationales.



Cours	DOLLAR	YEN(100)	EURO	FRANC	LIVRE	FR. S.
DOLLAR	1,07330	0,16362	1,61875	0,67022		
YEN	114,46000	122,88500	18,70500	185,26000	76,71500	
EURO	0,93171	0,81377	1,05245	1,50850	0,62430	
FRANC	6,11160	5,33555	6,55957	9,89500	4,09635	
LIVRE	0,61776	0,53940	0,66295	0,10110	0,41400	
FRANC SUISSE	1,49205	1,30280	1,60170	0,24415	2,41525	



Zone	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	0,15245	
DEUTSCHEMARK	1,95583	3,35385	
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	3,38774	
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	3,94238	
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	3,27190	
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	4,76703	
PUNT IRLANDAISE	0,78756	8,32894	
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	2,97660	
FRANC BELGE (10)	4,03399	1,62607	
MARKKA FINLAND.	5,94573	1,10324	

Taux	3 mois	10 ans	30 ans
FRANCE	2,51	2,42	5,13
ALLEMAGNE	2,51	2,71	4,98
GDE-BRETAG.	5,25	4,99	5,32
ITALIE	2,51	2,66	5,26
JAPON	0,05	0,04	1,82
ÉTATS-UNIS	5,03	4,72	5,89
SUISSE	0,43	1,05	3,02
PAYS-BAS	2,47	2,66	5,13

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris s'inscrivait en hausse de 0,62 %, à 4 267,04 points, à l'ouverture, vendredi 6 août. De même, le DAX de Francfort gagnait dans les premières transactions 1,53 %, à 5 054,72 points. La veille, les places boursières européennes avaient fortement chuté : Paris s'était repliée de 1,98 %, Francfort de 2,75 %, Londres de 2,15 %, tandis que Madrid et Milan perdaient respectivement 2,56 % et 2,10 %.

CHANGES-TAUX

VENDREDI 6 août, dans les premières transactions, l'euro revenait sous la barre de 1,08 dollar, qui avait été franchie la veille. Il se négociait à 1,0747 dollar contre 1,0824 dollar, le plus haut niveau de la séance jeudi. Face au yen, le billet vert restait stable en début de matinée, vendredi, à 114,49 yens, après avoir atteint la veille son plus bas niveau depuis six mois à 113,65 yens. A l'ouverture, vendredi, les marchés obligataires en Europe se re-prenaient légèrement. Evoluant en sens inverse, le niveau du taux d'intérêt à 10 ans s'inscrivait à 5,12 % en France et à 4,97 % en Allemagne.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Mannesmann a plongé, jeudi 5 août, de 7,5 % à 125,4 euros. L'opérateur de télécommunications allemand s'attend à une baisse de son bénéfice net cette année, dans la mesure où il va verser un impôt plus important. En outre, son bénéfice après impôts a augmenté de 10 % au premier semestre 1999, à 250 millions d'euros, un résultat très inférieur aux attentes des analystes financiers.

La banque a annoncé que son bénéfice imposable au premier semestre avait reculé moins que prévu, à 970 millions de livres, soit une baisse qui a tout de même atteint 24,2 %.

Table of stock prices for various companies including AUTOMOBILE, BANQUES, and PRODUITS DE BASE.

Table of stock prices for various companies including PHARMACIE, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table of stock prices for various companies including TÉLÉCOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table of stock prices for various companies including SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table of stock prices for various companies including HAUTE TECHNOLOGIE and SERVICES COLLECTIFS.

Table of stock prices for various companies including ASSURANCES and SERVICES COLLECTIFS.

Table of stock prices for various companies including CHIMIE and EURO STOXX indices.

Table of stock prices for various companies including EURO STOXX indices.



Table of stock prices for various companies including FINNAIR, G WIMPEY PLC, GRANADA GROUP, etc.



Table of stock prices for various companies including ASSURANCES, SMITHS IND PLC, STMICROELEC SIC, etc.

Table of stock prices for various companies including PHARMACIE, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AMSTERDAM, and BRUXELLES.

Table of stock prices for various companies including TÉLÉCOMMUNICATIONS, CONSTRUCTION, and SERVICES FINANCIERS.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AMSTERDAM, and BRUXELLES.

Table of stock prices for various companies including HAUTE TECHNOLOGIE, SERVICES COLLECTIFS, and EURO STOXX indices.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AMSTERDAM, and BRUXELLES.

Table of stock prices for various companies including CHIMIE, EURO STOXX indices, and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AMSTERDAM, and BRUXELLES.

Table of stock prices for various companies including CHIMIE, EURO STOXX indices, and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AMSTERDAM, and BRUXELLES.

Table of stock prices for various companies including CHIMIE, EURO STOXX indices, and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AMSTERDAM, and BRUXELLES.

Table of stock prices for various companies including CHIMIE, EURO STOXX indices, and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AMSTERDAM, and BRUXELLES.

Table of stock prices for various companies including CHIMIE, EURO STOXX indices, and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table of stock prices for various companies including SERVICES COLLECTIFS, AMSTERDAM, and BRUXELLES.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

EURO NOUVEAU MARCHÉ

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture de la séance, vendredi 6 août, l'action BNP gagnait 0,34 %, à 74,85 euros, tandis que le titre Société générale était stable, à 170 euros, et que Paribas prenait 0,30 %, à 99,50 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur la Société générale valorisent l'action de cette dernière à 169 euros pour l'offre principale et à 164,67 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 116,24 euros (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros). La branche principale de l'offre de la Société générale sur Paribas valorise cette dernière à 115,62 euros, tandis que la branche subsidiaire la valorise à 113,34 euros. ● Vendredi matin, le titre Elf Aquitaine prenait 0,76 %, à 160 euros, tandis que le titre TotalFina était stable, à 116,50 euros. Philippe Jaffré estimait «newlin» dans une note d'information publiée vendredi que le projet proposé par son concurrent est « financièrement et patrimoniallement désavantageux » pour les actionnaires des deux groupes, « industriellement inadapte », et qu'il « ne prend pas en compte le succès du programme d'exploration » d'Elf. ● Le cours de Canal+ ouvrait en hausse de 1,31 %, à 62 euros, vendredi. Le chiffre d'affaires consolidé de la chaîne cryptée a augmenté au premier semestre de 11,6 %, à 8,57 milliards de francs.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (€). Lists various companies like B.N.P., Renault, Saint Gobain, etc.

Table with columns: Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (€). Lists various companies like BIC, B.S., B.N.P., Bolloré, BONGRAIN, etc.

Table with columns: Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (€). Lists various companies like GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, etc.

Table with columns: Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (€). Lists various companies like SODEXHO ALLIANCE, SOCEPARC (FIN), SOMMER-ALLIBERT, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET DE PARIBAS VENDREDI DERNIER JOUR POUR APPORTER VOS ACTIONS À LA BNP. RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BNP - PARIBAS. Includes logo and contact info.

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ARKOPHARMA, ASSUR.BOP, ASSYSTEM, etc.

Table with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like CLAYEUX (LY), CNIM CAH, COFITEM-COFI, etc.

SICAV FCP

Table with columns: Valeurs unitaires, Dates. Lists various SICAV and FCP funds like CDC TRESOR, FONSIACV, etc.

Table with columns: Valeurs, Dates. Lists various FCP funds like FCP FONCIER, FCP FONCIER, etc.

Table with columns: Valeurs, Dates. Lists various FCP funds like FCP FONCIER, FCP FONCIER, etc.

Table with columns: Valeurs, Dates. Lists various FCP funds like FCP FONCIER, FCP FONCIER, etc.

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC

Table with columns: Valeurs, Dates. Lists various CCBP-CDC funds like LIVRET B. INV.D. PEA, NORD SUP DEVELOP, etc.

Fonds communs de placements

Table with columns: Valeurs, Dates. Lists various FCP funds like REVENU-VERT, SEVÉA, SYNTHESIS, etc.

Fonds communs de placements

Table with columns: Valeurs, Dates. Lists various FCP funds like ACTILION ÉQUILIBRE C, ACTILION ÉQUILIBRE D, etc.

Fonds communs de placements

Table with columns: Valeurs, Dates. Lists various FCP funds like CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, etc.

International

Table with columns: Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (€). Lists international companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; * contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

Publicité

Publicité for various companies and services, including logos and contact information.

SG ASSET MANAGEMENT

Table with columns: Valeurs, Dates. Lists various SG Asset Management funds like CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, etc.

JARDIN DES PLANTES (1)

Le bouleau, arbre à tout faire

Sans lui, l'homme ne connaîtrait ni le balai solognot, ni le bitume, ni la frênette normande. Cet arbre-là possède le génie du labeur

ILS ont germé dans une plate-bande, près d'une allée qui borde une haie champêtre, là où justement la terre est la plus mauvaise du jardin, argileuse, dure à travailler. Elle y est recouverte d'une sorte d'algue verte et déjà colonisée par de minuscules pieds de



LE CHATON

fougère. Ces cinq bouleaux sont dans leur troisième année. Le plus fort d'entre eux atteint un peu plus de 2 mètres de hauteur. Il a belle allure : ses feuilles sont bien vertes et ses branches d'un beau brun mordoré.

Le vent aura apporté là quelques graines d'un arbre voisin. Dotées d'une ailette, les semences de cet arbre sont si petites qu'on en a dénombré de cinq à six millions au kilogramme. Malgré l'apparence frêle que lui donnent des branches fines que la moindre brise agite, qui pleurent gracieusement, cet arbre est un costaud que ni le froid le plus extrême ni les longues nuits des pays nordiques n'effraient.

Il pousse jusque dans la taïga russe, en Finlande à la limite du cercle polaire, à la lisière des forêts de sapins. C'est un pionnier qui aime la lumière, la lande, les friches, les sols les plus ingrats pourvu qu'ils soient frais, car son enracinement superficiel lui fait difficilement supporter une sécheresse prolongée. Les climats chauds, secs, ne sont pas pour lui : quand il est en feuilles, il lui faut une atmosphère humide.

Il n'est pas comme le peuplier qui s'accommode très bien d'un air sec pour peu que ses racines s'enfoncent dans une terre humide où comme le saule pleureur qui n'est jamais si beau que dans les pays chauds du nord de l'Afrique pourvu qu'il pousse à proximité immédiate d'une source, d'un lac ou d'une rivière. Le bouleau est solide, mais doit trouver des conditions idéales pour croître. Dans sa prime jeunesse, l'ombre le fait dépérir rapidement. Seuls les pieds les plus forts prennent durablement racine, réussissent à prendre assez de force pour s'élever sur un tronc suffisamment fort pour ne pas s'affaler sous le poids de la neige et de la glace.

Il y a vingt ans, une brusque chute de température survenue pendant d'importantes pluies avait causé, en Ile-de-France, la rupture de nombreuses lignes électriques et fait s'effondrer de nombreux arbres prisonniers d'une gangue de glace. Néanmoins, de nombreux jeunes bouleaux plantés en isolé sur des pelouses se remirent sans mal de ce surcroît de poids qui brisa net tant des grands arbres des forêts et des jardins.

Couchés au sol, ces jeunes arbres avaient un tronc suffisamment souple pour qu'il se redresse peu à peu quand le dégel est arrivé. Certains des plus vieux, dont la base du tronc, profondément crevassée, atteignait 40 centimètres de diamètre, cassèrent parfois net, comme ceux qui poussaient trop serrés sur des terrains exposés au vent.

Quand il sort de terre dans la nature, le bouleau n'est jamais seul. Les plus vigoureux, ceux qui grimperont le plus vite vers la

lumière seront les seuls à subsister. Des cinq qui ont germé dans notre jardin, seuls deux vivront longtemps, les trois autres ne font que 50 centimètres de hauteur et sont malingres.

Sur les terrains acides, les landes ingrates, le bouleau s'installe, venu d'on ne sait où, en même temps que les fougères, les bruyères, les ajoncs et les genêts à balai. Longtemps d'ailleurs, les fines branches du bouleau devaient servir à fabriquer des balais et cette activité occupait de nombreux artisans en Sologne. Cet arbre y pousse naturellement en compagnie des chênes et des pins sylvestres, sur un sol acide et argileux à tendance marécageuse.

Dans la remarquable monographie qu'il a consacrée à cet arbre (*Le Bouleau*, Actes Sud, 1995), Michel Roussillat nous apprend une chose étonnante. Les Celtes appelaient le bouleau *beith*; les Gaulois l'appelaient *betu* ou *beto*, et *bittumen* le goudron qu'ils élaboraient à partir de sa sève sucrée. *Bittumen* a donné bitume. Et ce n'est pas fini, puisque *bittumen* s'est transformé en *betun*, un mot qui désigna ensuite la boue presque séchée, puis un mélange de cailloux et de terre utilisés pour édifier murs et maisons. Du *betun* au béton, mélange d'eau, de sable, de graviers et de ciment, il n'y avait que l'épaisseur d'une écorce de bouleau.

Le bouleau était déjà vénéré par les Gaulois et les Celtes

Qu'elle est belle, cette écorce ! Celle du jeune baliveau de bouleau verruqueux (*Betula verrucosa*), si commun dans la moitié nord de la France, est brune rougeâtre, ponctuée de minuscules excroissances. Quand il vieillit, elle blanchit, se détache en une fine pellicule qui se roule sur elle-même, délicate, transparente, soyeuse. L'hiver, quand cet arbre est défeuillé, le moindre rayon de soleil est capté par cette écorce qui semble éclairée de l'intérieur. Est-ce parce qu'il croît spontanément dans des régions humides où le lichen est roi que le bouleau se desquame ainsi ? Le fait est que son tronc est toujours éclatant de propreté, qu'aucune plante parasite ne l'envahit au cœur de laquelle insectes et maladies passeraient l'hiver avant de partir à l'assaut de cet arbre le beau temps revenu.

En plus d'être gracieux, le bouleau fait une ombre légère, assez semblable à celle de l'eucalyptus d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Tasmanie. Les feuilles de ces arbres présentent en effet leur tranche au soleil, dont elles tamisent les rayons. Mais si l'eucalyptus dessèche tant le sol à son pied que rien ou presque ne peut pousser à l'entour, le bouleau, quand il croît en groupe dans la forêt, surgit de l'herbe. On voit

cela sur de vieilles photographies russes et dans *Le Sacrifice*, l'ultime film d'Andrei Tarkovski, images suffocantes de beauté, de tristesse, de nostalgie.

Poussant jusque là où les feuillus cèdent le terrain aux résineux, le bouleau est un arbre très important dans la pharmacopée et dans la vie quotidienne des habitants des régions les plus septentrionales de l'hémisphère Nord. De son bois, les Indiens d'Amérique du Nord ont appris à fabriquer ustensiles de cuisine, marmites, manches de couteau. D'une grande pièce d'écorce du bouleau à papier (*Betula papyfera*), les Indiens du Québec faisaient des canoës légers dont ils enduisaient l'intérieur de la sève bouillie du

même arbre, qu'ils renforçaient d'armatures en bois de thuya du Canada, plus connu chez nous sous le nom de *Red Cedar* et cultivé en masse pour planter des haies.

Comme dans l'Europe du Moyen Age, le bouleau était aussi utilisé dans l'alimentation. Sa sève, abondante et de saveur sucrée, est comestible et vient vite quand on perce un tronc ou une grosse branche. On en faisait même une boisson pétillante et légèrement alcoolisée après fermentation. Cet usage n'est plus de mode aujourd'hui, mais il n'y a pas longtemps encore il se fabriquait une boisson similaire en Normandie, mélange d'eau, de sucre et de feuilles de frêne. Cette frênette,

sans être inoubliable, était rafraîchissante.

Vénéré des Gaulois, des Celtes, des habitants de la Sibérie et des Indiens, le bouleau avait toutes les vertus et même celle d'être une plante médicinale avec laquelle on soignait les coliques néphrétiques. Les anciens se souviendront que les coiffeurs avaient toujours à portée de la main, près du bec de gaz qui servait à stériliser les grands rasoirs, une bouteille de Cuir de Russie, sur l'étiquette de laquelle on pouvait voir un soldat russe. Ce parfum lourd, passé de mode aujourd'hui, était tiré de la sève bouillie du bouleau.

Toutes les régions du monde avaient, autrefois, un arbre à tout faire. Les Chinois, par exemple,

utilisent tant et si bien toutes les parties du bambou que l'on a pu parler de civilisation du bambou. Il en va de même pour les Nordiques, qui continuent d'utiliser le bouleau pour fabriquer des matériaux de construction, des outils, des objets décoratifs et des meubles. Fin, dense, de grain très fin, facile à polir, blanc, sans nœuds importants, facile à tourner, à plier, le bois de bouleau est souple et résistant, prend bien la teinture et le vernis. Et il fait aussi un remarquable bois de chauffage, fortement calorifique. Il donne un joli feu qui crépite doucement sous la flamme et ne laisse que fort peu de cendres.

Alain Lompech

Il aime la fraîcheur, laisse plier ses branches et goûte l'amitié de l'aulne

POUSSANT vite, très vite même s'il est planté dans un sol qui lui convient, le bouleau est présent dans de nombreux jardins. Il y a été planté en masse, il y a une trentaine d'années, en association avec le pin noir d'Autriche (*Pinus nigra*). Parfois si près l'un de l'autre que la bataille pour la lumière que ce feuillu et ce résineux se sont livrée a fait quelques dégâts dans les ramures. De ce combat, le pin, fort comme un bulldozer, sort toujours vainqueur face au malheureux bouleau, qui atteint péniblement le siècle.

Le spécimen le plus planté en France est le bouleau verruqueux, dont l'écorce devient blanche avec l'âge et se desquame joliment. Assez variable de forme, il peut pousser haut, être assez filiforme

les premières années, avant que sa cime ne prenne un tout petit peu d'ampleur et que l'extrémité de ses branches plie gracieusement. Mais il peut aussi prendre un port nettement plus pleureur tout de suite. D'où les deux noms latins utilisés pour désigner ce même arbre très répandu à l'état « sauvage » en France : *Betula verrucosa* et *Betula pendula*.

Au jardin, mieux vaut le planter en groupe, dans un endroit où il recevra le plus possible de lumière. Seul au milieu d'une pelouse ? Il vaut mieux éviter, sauf si cette pelouse est très vaste et qu'il n'est pas planté en plein milieu ! La vitesse de croissance du bouleau est telle que l'on peut l'utiliser pour constituer rapidement un double

rideau d'arbres capable de casser le vent s'il n'est pas trop violent : il faut alors planter les bouleaux en quinconce.

BONS COMPAGNONS

Le bouleau, quand il s'est enraciné, peut supporter un terrain sec pourvu que l'air soit chargé d'humidité, mais il y atteint rarement le même ampleur, son feuillage est moins sain et dense que dans les terres qui restent fraîches. Plantés à la diable, sans plan précis mais espacés de cinq ou six mètres par groupes de trois arbres de la même espèce, bouleaux et aulnes, qui sont bons compagnons, formeront vite une petite forêt. En dix ans, elle aura déjà une très belle allure.

Surtout ne pas planter d'arbres

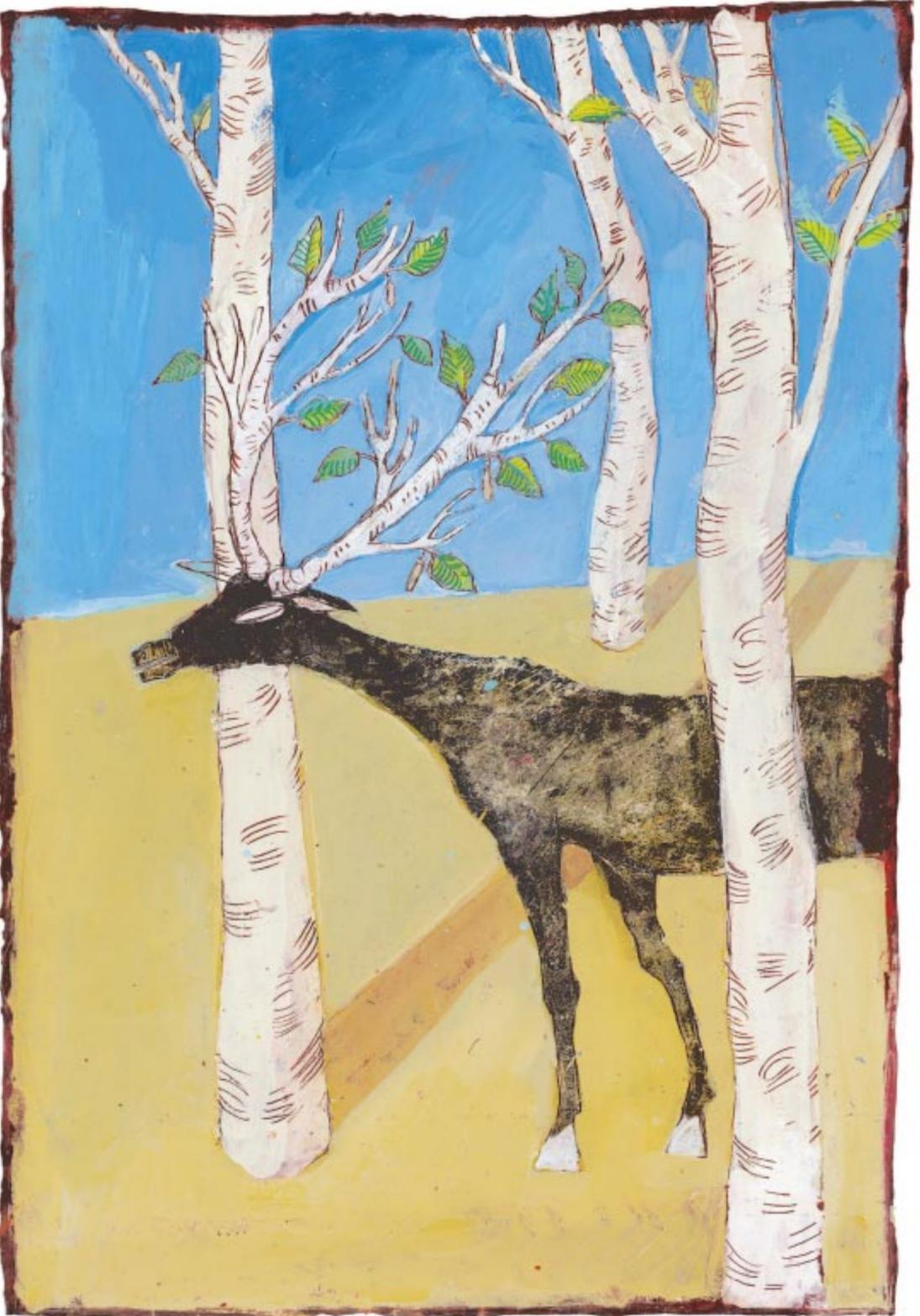
déjà grands : le bouleau pousse très vite et reprend beaucoup plus facilement quand il est jeune. Ne pas hésiter donc à le planter vraiment petit (moins de 1 mètre), il ne coûte alors pas cher (environ 50 F, 7,5 euros) et rattrape en trois ans un exemplaire acheté 250 F (37,5 euros) dans un gros conteneur, qui stagnera les trois premières années suivant sa plantation et qui pourra crever s'il n'est pas bichonné.

Il n'y a pas que le bouleau verruqueux qui peut prendre place au jardin. Le bouleau pubescent (*Betula pubescens*), lui aussi courant en France, est un peu plus petit, mais il ne supporte vraiment pas le manque d'eau aux racines et s'accommode difficilement des

terres calcaires. Les collectionneurs pourront également planter d'autres bouleaux rares : le bouleau à papier, le bouleau noir, le bouleau jaune, qui préfèrent le climat frais du Nord à la chaleur sèche du Sud. Appartenant à la famille des Fagales, le bouleau est cousin de l'aulne, du charme et des noisetiers. Il supporte une taille faite en finesse et sur des branches pas trop grosses. Mais mieux vaut laisser cet arbre libre : il dépasse rarement quinze mètres de hauteur dans les jardins ; ses feuilles pourrissent vite et ne bouchent pas les gouttières ; ses racines sont superficielles et partent rarement à l'assaut des canalisations.

A. Lo.

NATALI FORTIER



Orageux

SAMEDI. La situation reste orageuse avec une dépression située au large de la Bretagne. Un flux de sud-ouest continue de véhiculer de l'air chaud sur la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Après une matinée partagée entre nuages et éclaircies, l'après-midi se déroule sous un ciel parfois plus menaçant avec un risque d'orage ponctuel. Les températures s'inscrivent entre 21 et 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Quelques foyers orageux s'évacuent vers la Belgique en début de matinée, laissant place à l'arrière à un ciel variable, parfois brumeux. L'après-midi, des orages éclatent de nouveau par endroits. Il fera de 23 à 27 degrés.

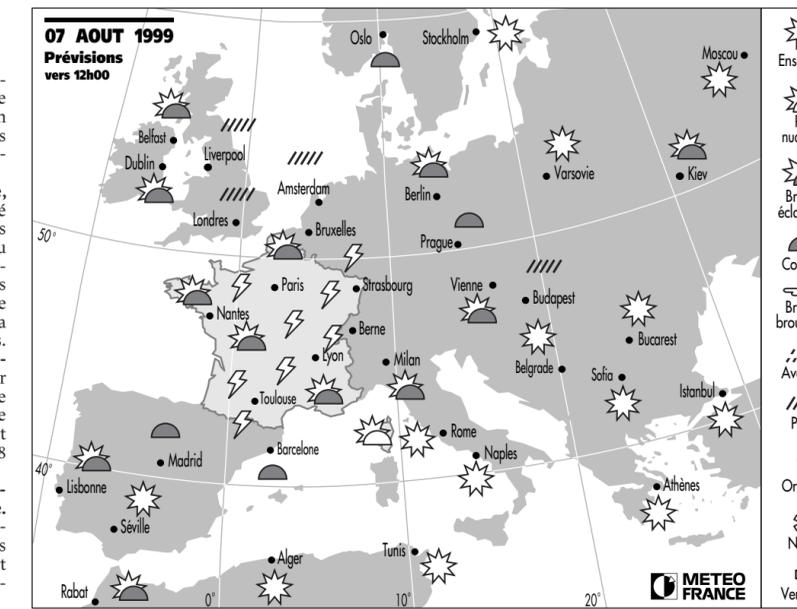
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les orages vont menacer tout au long de la journée, et plus spécialement la Franche-Comté, l'Al-

sace et l'est de la Lorraine, régions qui verront très peu le soleil. Plus à l'ouest, le ciel est un peu moins gris mais les orages sont également de la partie. Il fera de 24 à 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Un ciel chargé et porteur d'orages concerne les régions allant des Pyrénées au Quercy et au Rouergue. Du littoral aquitain au Poitou, quelques éclaircies n'empêchent pas le tonnerre et la pluie d'émailler la journée. Il fera de 23 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les orages vont frapper toutes les régions, mais c'est de l'Auvergne à la région lyonnaise et à la Savoie qu'ils risquent d'être violents. Il fera de 23 à 28 degrés.

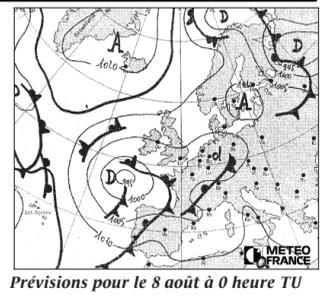
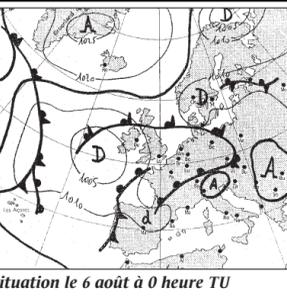
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Des périodes ensoleillées se développeront sur le littoral. Dans l'arrière-pays, des orages risquent d'éclater. Il fera de 28 à 31 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR
■ AÉRIEN. Les passagers d'Air France peuvent désormais acheter sur Internet...
■ BALTIQUE. La compagnie Costa croisières accorde 50% de réduction au deuxième passager pour toute réservation d'une cabine double à bord du Costa Marina...

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather conditions for various European cities.

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather conditions for cities in the Americas and Asia-Oceania.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99186

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Crossword puzzle grid with 12 columns and 10 rows.

HORIZONTELEMENT
I. Devrait éviter les coups de force. - II. Fait appel à l'apostrophe. Arrose Florence et Pise. - III. Qui tend à quitter le centre. - IV. Roi de France, il succéda à son beau-père. Fit un bon paquet. - V. Affirmation du Sud. Porté, il donne fière allure. Dans la gamme. - VI. Est resté modeste. En faire voir de toutes les couleurs. - VII. Grand et droit, il offre de la souplesse. En 1949, il mettait le cinéma en fête. - VIII. Le plus fort. Blessés en profondeur. - IX. Accrochées au bout du fil.

VERTICALEMENT
1. Amateur de viande froide. - 2. Le frêne, le lilas, l'olivier et les autres. - 3. Catastrophe écologique à l'est du Pacifique. Images en tube. Interjection. - 4. Saura toujours se débrouiller. - 5. Est de la revue. Poudres magiques. - 6. Doit se défendre en cas d'échec. Quitta Fidel pour rester fidèle à ses idées. - 7. Toute blanche. - 8. Deuxième

calife des musulmans. Sûr mais défait. - 9. Force de pénétration. - 10. Faisaient voir rouge. Passe et repasse. - 11. Fait circuler la rumeur. Vent marin. Personnel. - 12. S'arrangent pour toujours avoir une longueur d'avance.

SOLUTION DU N° 99185
HORIZONTELEMENT
I. Volontariste. - II. Amenée. Trait. - III. Ses. GMT. Orbe. - IV. Orthophonie. - V. Ut. Acerbe. Ta. - VI. Iambe. As. Aar. - VII. Al (la). Océanie. - VIII. Lunetier. Inn. - IX. Ennuis. Vue. - X. Réer. Epeires.

VERTICALEMENT
1. Vasouiller. - 2. Omerta. Une. - 3. Lest. Manne. - 4. On. Hâbleur. - 5. Négoce. Ti. - 6. Tempe. Oise. - 7. Thrace. - 8. Rt. Observe. - 9. Ironie. Ui. - 10. Sari. Anier. - 11. Tibétain. - 12. Été. Arènes.

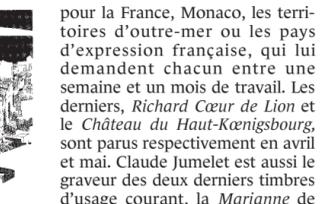
PHILATÉLIE

LES ARTISTES DU TIMBRE-POSTE

Claude Jumelet, l'attrait pour la monochromie

DEPUIS sa création, l'Atelier du timbre, aujourd'hui Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires (ITVF), à Périgueux, compte dans ses effectifs un ou deux artistes de talent. Ils gravent les maquettes des autres et parfois celles qu'ils dessinent. Il leur arrive de retoucher les poinçons gravés par des tiers.

Claude Jumelet, né le 24 mars 1946 à Paris, et Jacky Larrivière, né le 20 juillet 1946 à Colombes (Hauts-de-Seine), entrés à l'ITVF respectivement en 1967 et en 1972, se connaissent depuis leur scolarité à l'Ecole Estienne. Reçus en 1961, ils en sortent diplômés tous deux en 1965, après avoir suivi les cours de René Cottet et de Pierre Forget, deux professionnels du timbre. Claude Jumelet, issu d'un milieu qui ne le prédestine pas à la car-



Bastia et Ajaccio, par Claude Jumelet.

rière qui l'attend - son père est directeur du restaurant d'un grand hôtel parisien -, se définit comme un dessinateur en noir et blanc. A Estienne, il a le coup de foudre pour la gravure. Grâce à René Cottet, qui lui met le pied à l'étrier, son premier timbre, les Jeux méditerranéens de Tunis, voit le jour en Tunisie le 8 septembre 1967. Il a à peine vingt et un ans. Il entre dans la foulée à l'Atelier du timbre, à Paris, comme graveur en taille-douce et aussi en typographie, procédé auquel la poste a encore recours à l'époque pour quelques timbres. Aujourd'hui, il compte plus de cinq cents timbres à son actif,

Pierre Jullien

Large advertisement for Le Monde magazine featuring a globe with sunglasses and subscription information.

L'ÉTÉ FESTIVAL

Près d'un million d'estivants mélomanes auront assisté cette année à l'un ou l'autre des grands festivals bretons consacrés à la musique. Après les Vieilles Charrues de Carhaix-Plouguer, le Festival de Cornouaille à Quimper et le Festival du chant de marin de Paimpol, l'Interceltique de Lorient, qui commence le 6 août, s'apprête à recevoir quelque 400 000 visiteurs dont 150 000 devraient acheter un billet pour les concerts payants (selon les organisateurs). Une nouvelle fois, l'affiche est belle, variée, ouverte sur un monde celtic dont les frontières n'ont cessé de reculer à mesure qu'avançaient les recherches des universitaires et des artistes. Parmi eux, le Galicien Carlos Nunez, virtuose de la flûte et de la gaita (l'équivalent dans le nord-ouest de l'Espagne de la cornemuse), enfant chéri de l'Interceltique puisqu'il y est venu plusieurs fois depuis 1984. Il se donnera en spectacle au soir du 11 août. Détective privé de la celtitude, Carlos Nunez a enquêté sur les racines de sa musique de prédilection, entre Lorient, Saint-Jacques de Compostelle et Tanger... Il est aujourd'hui certain que la musique celte est parmi les plus méconnues des musiques traditionnelles occidentales, n'en déplaise aux sectaires, que l'Interceltique de Lorient a choisi de renvoyer à leurs études.

SÈTE et LODÈVE de notre envoyée spéciale

Au sommet du rocher de Sète, surplombant le fameux cimetière marin, c'est sur l'un des plus beaux sites de la côte languedocienne qu'a été construit le Musée Paul-Valéry en 1971. Profitant du panorama sur le port et la mer, un jardin d'aloès encadre le bâtiment à l'architecture de cubes blancs et son jeu poétique de fenêtres étroites qui ménagent, à l'intérieur, un éclairage idéal des œuvres et, à l'extérieur, une intimité avec le paysage. Toute l'année, on peut visiter les collections de peintres liés à Sète, comme Albert Marquet ou, parmi les contemporains, Robert Combas et Hervé Di Rosa. Une salle à la lumière merveilleuse est dédiée à Paul Valéry, né à Sète, avec ses propres gravures et des éditions du *Cimetière marin* notamment illustrées par d'autres artistes.

Cet été, le musée consacre une rétrospective à François Desnoyer (1894-1972), un peintre venu vivre à Sète à partir de 1945. Influencé par les fauves, d'où il a tiré la richesse de ses coloris, marqué par les cubistes, qui lui inspirent une composition rigoureuse, Desnoyer a peint les fleurs, la mer, la plage, les villes et les ports méditerranéens, les joutes nautiques. François Desnoyer n'était pas un précurseur – dans les années 60, il peint encore en homme de la pre-

Couleurs fauves en Languedoc

mière moitié du siècle. Mais son travail de la couleur est éclatant, comme dans *Le Port de Sète* (1948) ou *La Pointe courte à Sète* (1954), aux tonalités violentes.

Ses aînés, plus connus et célèbres, sont présents pour l'été non loin, à Lodève, petite ville de l'Hé-

LA PHRASE DU JOUR

« Je n'ai qu'un moule, alors j'ajoute une barbe en béton à saint Pierre pour le différencier de saint Paul »

Justo Gallego Martínez, bâtisseur d'une cathédrale à Mejorada del Campo (Espagne)

rault à l'écart des circuits touristiques. Rénové, le musée organise depuis trois ans d'intéressantes expositions estivales : Maurice Utrillo, en 1997, Albert Marquet, en 1998. Cette année, 70 œuvres de Matisse, Derain, Van Dongen, Vlaminck, Braque, Dufy et quelques autres sont rassemblées sur le thème : « Les fauves et la critique ». Quand une nouvelle génération de peintres expose au Salon d'automne de 1905 à Paris, le critique Louis Vauxcelles est le premier à les désigner comme « fauves ». Prenant leur défense, il s'oppose à ses confrères qui, pour une grande part, ne voient là qu'une « réunion d'extravagances

bariolées et hurlantes ». L'exposition – un peu à l'étroit dans le petit bâtiment du musée – permet ainsi de revoir *Le Port du Havre* ou *La Tuilerie Saint-Henri*, de Dufy, *Le Clown* ou *Le Balcon*, de Van Dongen, les ponts de Vlaminck, à Chateau et à Argenteuil... A côté de

chaque tableau, figurent des extraits d'articles de l'époque. Le clivage entre la critique conservatrice, méprisante, et les observateurs sensibles à l'émergence d'un nouveau langage n'est pas sans rappeler les débats actuels sur l'art contemporain.

Catherine Bédarida

★ Rétrospective François Desnoyer, Musée Paul-Valéry, rue François-Desnoyer, 34200 Sète. Tél. : 04-67-46-20-98. Jusqu'au 30 septembre. « Les fauves et la critique », Musée de Lodève, square Georges-Auric, 34700 Lodève. Tél. : 04-67-88-86-10. Jusqu'au 26 septembre.

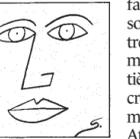
PORTRAIT

Un Versaillais épris de techno

DERRIÈRE SES PLATINES, le 7 août, à Montpellier, devant le public de Boréal réuni pour la plus grande fête techno de l'été, Alex Gopher ne sera pas vraiment à son aise. Au point d'engager un adjoint, Dr Disco, pour passer les disques qu'il aura choisis et trafiqués. On a beau être un des noms les plus cotés de la house made in France, on n'en est pas DJ pour autant. Peu familier des raves, ce Versaillais de trente ans a cultivé son sens du groove à l'ombre des studios d'enregistrement. C'est d'ailleurs une quasi-constante du fameux french sound, tant vanté hors de nos frontières : le goût du détail, de la perfection, obsède ces créateurs de rythmes, plus ingénieurs du son qu'animaux de boîte de nuit.

Affaire de culture et histoire de bande. Celle, en particulier, d'un lycée de Versailles où un groupe de rock, Orange, fut créé en 1985. Là, on s'initie à la new wave et à la pop, avant de prendre goût au funk. Les routes bifurqueront mais tous resteront amis. Disciples de la pop, Nicolas Godin et Jean-Benoît Dunckel fondent Air. Le reste de la bande s'adonne à la danse et aux nouvelles technologies. Xavier Jammaux crée Bang Bang, Etienne de Crécy enregistre avec Philippe Zdar, sous le nom de Motorbass.

Alex Gopher, converti à la magie du sampler, attend son heure. Ingénieur au studio de mastering Translab (le mastering est l'étape finale de la production d'un disque), il exerce son oreille, affine sa technique. Profitant de l'instabilité de la techno, il crée, avec Etienne de Crécy et Pierre-Michel Levallois, un petit label discographique, Solid, pour lequel il produit ses premiers maxis. Le succès inattendu d'une œuvre collective (*Superdiscourt*) fait de Solid une référence. Sans s'affoler, Gopher prend le temps de peaufiner son premier album. Souci principal : marier les plaisirs de la danse à ceux de l'écoute domestique. A paraître en fin d'été, *You, My Baby and Iréussit* ce pari difficile. Moins chanteur encore que DJ, Alex Gopher a convié le fantôme de Billie Holiday (via un sample de *God Bless The Child*) pour *The Child*, balade d'une mélancolie suave, petite prouesse de technique et de sensibilité.



ALEX GOPHER

Stéphane Davet

★ Boréal. Espace Grammont, Montpellier, le 7 août. Cinq scènes, une quarantaine de performances dont Herbert, Alex Gopher, Basement Jaxx, Kruder & Dorfmeister, Laurent Garnier, Todd Terry, Kojak, Rinôçérôse, Optical, Plastikman, Roni Size, Monkey Mafia, Thievery Corporation... Tél. : 04-67-60-27-60.

Carlos Nunez le Galicien, enfant chéri de l'Interceltique de Lorient

Lorient/Musique. Ce virtuose de la flûte et de la « gaita » incarne les mille et une racines du répertoire celte

CARLOS NUNEZ est l'un des chouchous du Festival interceltique de Lorient qui commence le 6 août. Il en incarne la jeunesse et l'ouverture vers de nouveaux territoires. Invité à Lorient en 1984, ce joueur de flûtes et de gaita, version galicienne de la cornemuse, découvrait en même temps que le grand public son appartenance à la nation celte, réunissant la Bretagne, l'Irlande, l'Ecosse, le pays de Galles, mais aussi les Asturies et la Galice. « Lorient m'a ouvert les yeux, dit cet enfant de Vigo. Là, j'ai commencé à rêver. »

Il avait alors treize ans. Il étudiait, en virtuose, la musique classique au conservatoire de sa ville. A Lorient, il croise le Bagad Kemper, formation traditionnelle de cornemuses, bombardes et batterie, menée par un géant, Erwan Ropars. Et l'Interceltique lui offre un orchestre symphonique comme partenaire de scène. Beau début. A seize ans, le voilà de retour en Bretagne, jouant cette fois au conservatoire de Ploemeur avec Paddy Moloney, leader des Chieftains. Le groupe-phare de l'Irlande, mêlant le rock anglo-saxon et la tradition musicale (pubs

compris), l'embarque sur les routes et reçoit un Grammy Award pour l'album *Santiago* sorti en 1996. « J'ai convaincu le maître, Paddy, que la musique galicienne était elle aussi celtique. Il m'a dit : "Ok, d'accord, c'est celte, mais ça sonne flamenco". » Et alors ? Le Bagad de Quimper joue bien avec le Sud-Africain Johnny Clegg ou cuisine des mélodies traditionnelles à la sauce bulgare (s'en assurer en écoutant *Hep Diskrog*, chez Keltia Musique) ; Alan Stivell se trouve bien des points en commun avec le Kabyle Idir ! Des ethno-musicologues étudient à la Sorbonne les affinités du *mezwed* (la cornemuse et son répertoire) tunisien et le couple binoué-bombardé...

CONTAMINATION SUDISTE

Carlos Nunez, front dégagé, cheveux longs, l'air heureux, a voulu lever toute ambiguïté. *Os Amores livres*, son nouvel album (BMG/Ariola) – il sera la substance du spectacle prévu à Lorient le 11 août – apporte quelques réponses aux énigmes des sons voyageurs. Prenons d'abord l'Espagne, son Nord, son Sud trop longtemps coupés

l'un de l'autre. « Un jour, Sean O'Riada [figure centrale de la tradition irlandaise] m'a dit que les musiques anciennes d'Irlande ressemblaient aux musiques du nord du Maroc. En discutant avec les chanteurs et musiciens de flamenco, Paco de Lucia, Vicente Amigo, Carmen Linares, Tomatito, je me suis aperçu que les rythmes et les modes galiciens qui différencient notre musique de celle de l'Irlande existaient aussi dans la musique du sud de l'Espagne. »

L'inspecteur Nunez mène l'enquête, et, renseigné par des religieuses, dénêche un moine franciscain, Padre Patrocinio, vivant reclus à Saint-Jacques-de-Compostelle. Carlos Nunez ne le sait pas encore, mais Padre Patrocinio est une célébrité chez les musiciens arabo-andalous de Tanger, ville où le franciscain s'est rendu dans les années 30 afin de confronter les répertoires galiciens, flamenco et andalous. Il a écrit alors un traité de musicologie, bible inégalée de la musique arabo-andalouse. A Tanger, Carlos Nunez s'adresse au luthiste Omar Metioui, qui dirige le Cheur Sufi Andaloussi de Tanger – dans son album, *Danza da Lua* en Santiago réunit les fruits

de son voyage et la voix de Jackson Browne remixée par Hector Zazou sur un texte de Federico Garcia Lorca. Padre Patrocinio s'éteint...

« Quand j'ai commencé à jouer de la musique galicienne, les musiciens arabo-andalous reconnaissent tous les modes. Leur répertoire a pour nom au Maroc Al-Ala et les chants anciens de Galice s'appellent des Alalás... » Ainsi l'héritage de l'occupation maure et des *cantigas* médiévales a-t-il survécu à quelques siècles de dogmatisme pendant lesquels l'Espagne du Nord avait espéré rester vierge de toute contamination sudiste. « La Bretagne n'a pas non plus échappé aux croisements », ajoute Carlos Nunez.

Les Gitans, grands titulaires de la tradition flamenca, ne sont pas innocents dans l'affaire. Les Roms ont essayé et « pas seulement en Andalousie ». Le chanteur breton Erik Marchand a ainsi enregistré avec le Taraf roumain de Caransebes. « Ce n'est pas étonnant, dit Carlos Nunez. La doïna, la *nostalgie roumaine*, a bien à voir avec la *saudade galicienne*. » A ces points de convergences musicaux, Carlos Nunez ajoute ceux de la philosophie :

« En Ecosse et en Irlande, les travelling pipers, joueurs itinérants de cornemuse, bohèmes, et associés, sont appelés Gipsies, ou Black Eyed ». Il en reste encore, paraît-il. Mais l'un des derniers spécimens connus, Paddy Keenam, aurait émigré aux Etats-Unis.

« COURSE OLYMPIQUE »

On n'oubliera pas les traditions juives (l'Israélienne Noa chante dans *Os Amores livres*), ni l'extrême proximité, géographique et linguistique du Portugal qui lie les traditions poétiques galiciennes à celles des improvisateurs du Nordeste du Brésil. « La musique celtique, depuis le retour à la démocratie, a aidé l'Espagne à chercher ses identités, comme Lorca l'avait rêvé – il a d'ailleurs écrit six poèmes en galicien, structurés comme des *cantigas* anciennes, dont *Danza da lua* en Santiago. » Ni l'Espagne ni la Bretagne ne sont une. Ni la cornemuse, puisqu'on peut même lui faire jouer du flamenco. Crime de lèse-majesté ? Du tout, répond Carlos Nunez : « Os Amores livres est un disque politiquement incorrect puisqu'il montre l'énorme présence du Sud

dans le Nord, et les liaisons profondes entre le monde celte, l'Espagne et les Arabes. »

La conviction est assez fortement exprimée pour que Carlos Nunez, joueur de flûte, de flutiau (les whistles) et de gaita puisse s'installer aux côtés de Sábicas, Carmen Linares, ou les sextets de Paco de Lucia. « Avec eux, je me suis retrouvé dans une sorte de course olympique, jouant à une vitesse que je ne croyais pas pouvoir atteindre. J'étais sous une pression extrême, au bord du gouffre. Les musiciens flamencos ont une façon de jouer tragique, ils sont très narcissiques, et veulent toujours montrer qu'ils sont les meilleurs. Ils trouvent le plaisir dans la souffrance. C'est le contraire chez les Celtes. » On pourra s'en assurer à Lorient où, entre défis, concours et trophées, il faut gagner pour l'honneur du village, du pays et pour donner toute sa saveur à la fête.

Véronique Mortaigne

★ Interceltique de Lorient, du 6 au 15 août. Tél. : 02-97-21-24-29. Programme complet sur Internet : www.lemonde.fr/

JIMMY LEVY PRÉFÈRE

JAMEL EN SCÈNE

AU BATACLAN

LOC : 01 43 14 35 35

A PARTIR DU 15 SEPTEMBRE

MISE EN SCÈNE : KADER AOUF

LOC FNAC : 0 803 020 040

3415 BILLET... MAGASIN FNAC... 3415 BATACLAN - 08 55 02 05 09

CANAL+

FONDS DE SOUTIEN FRANCO-VALETTES JAZZ

subventionné par la Mairie de Paris

LES FESTIVALS BRETONS multiplient les succès, à commencer par celui de la fréquentation du public : 150 000 entrées pour les Vieilles Charrues de Carhaix-Plouguer (Finistère), 250 000 visiteurs au Festival de Cornouaille à Quimper, 80 000 au Festival du chant de marin de Paimpol... L'Interceltique est le point d'orgue de cet engouement avec ses 400 000 prétendants, dont 150 000 spectateurs payants (ces chiffres sont fournis par les festivals). En se tournant, il y a une dizaine d'années, vers l'Europe, en particulier celle du Nord, les organisateurs bretons ont débutsé en Suisse (le Paléo Festival de Nyon), en Belgique (Dour), au Danemark (Roskilde), les recettes de la popularité estivale : une programmation éclectique, des terrains de camping accessibles à tous, une passion pour la musique et la convivialité, un bénévolat actif, et surtout une politique tarifaire attrayante.

Les Vieilles Charrues ont ainsi proposé en plein mois de juillet un forfait de six jours pour 340 francs qui permettait d'assister aux concerts de Véronique Sanson ou de Pierre Perret, absents ailleurs en France, de Ben Harper ou de Faudel, ou encore aux *festou noz* ou aux défilés de *bagaduo* (12 000 personnes en une seule journée). Phénomène ascendant

L'internationale de la celtitude

avec ses 15 millions de francs de budget sans aucune subvention, les Vieilles Charrues ont été créées en 1992 par des militants de l'identité bretonne pour redonner son importance à la Bretagne de l'intérieur quand, à Brest, les passionnés de bateaux du *Chasse-Maré*, magazine et coopérative basés à Douarnenez, organisaient le premier grand rassemblement de vieux gréments.

« AXE TERRE-MER »

L'Interceltique préfère la triade à la navigation, nouvelle internationale de la celtitude dotée de 28 millions de francs de budget – 70 % de recettes propres, 1,8 million de la région, 300 000 francs du ministère de la culture, et le soutien plus qu'actif de la mairie de Lorient, dirigée par Jean-Yves Le Drian (PS). « Le breton marche très bien, conclut Jean-Pierre Pichard, infatigable meneur de jeu de l'Interceltique. Mais c'est quarante ans de boulot de formation et d'ouverture sur le monde. Le résultat est là : la culture a fait exister la Bretagne. » Jean-Pierre Pichard insiste sur la connivence existant entre les festivals de la région « y compris avec ceux qui font du rock comme les *Transmusicales* de Rennes, en hiver, ou la *Route du rock de Saint-Malo* », mais aussi sur « le nouvel axe terre-mer en juillet et août : In-

terceltique et Vieilles Charrues ». Tous unis, loin du show-biz, près du terrain, pour le plaisir.

« Depuis environ cinq ans, le monde économique s'est mis à comprendre que la culture véhiculait l'identité de la Bretagne. C'est au tour des politiques de la découvrir. » Le directeur de l'Interceltique en prend pour exemple l'entreprise Armor Lux lançant une ligne de vêtements baptisée *Mo-lène* (nom d'une île au large de Brest) et l'album du pianiste Didier Squiban, grand prix du disque « Produit en Bretagne » (chez l'Oz Production) en 1998. Squiban et Armor Lux sont partis ensemble au Japon afin de défendre leurs couleurs et celles de la Bretagne. « Produit en Bretagne » regroupe aujourd'hui une centaine d'entreprises locales. « Tout cela est parti de la musique, poursuit Jean-Pierre Pichard. Cette mise en lumière de la façade ouest, destinée a priori à être une réserve naturelle, a sauvé une culture que l'on voulait passer au bulldozer, comme les talus. »

Il y a neuf ans, dit encore le directeur de la plus importante manifestation bretonne, l'Interceltique s'était fixé un plan d'expansion. « Nous sommes au sommet de nos capacités, d'abord parce que les capacités d'hébergement ne sont pas extensibles. » Ou aller désormais ? « En 1972, la Bre-

tagne, par rapport à l'Irlande, était en retard. On a regardé, on a été studieux, on a appris. » Quoi ? Que la diaspora bretonne n'existait pas, ou peu, mais que les Ecosais et Gallois, « chair à canons dans les régiments des Highlanders », ont écumé l'empire britannique, de l'Inde à Oman ; que les Irlandais étaient un puissant relais celte dans le monde entier et dans des lieux insoupçonnés. Un exemple ? La Nasa, « nid d'Ecosais et d'Irlandais » où s'est monté cette année, spécialement pour Lorient, l'ensemble instrumental Astronique, dirigé par un colonel canadien, Chris Hadfield, et dont la flûtiste, lieutenant-colonel, a participé à la dernière mission de la navette Columbia.

DE L'AUSTRALIE AU MEXIQUE

L'Interceltique cherche donc depuis quelques années à confirmer sa vocation d'internationale celte. Il participe à la Semaine bretonne de Los Angeles ; il a lancé le Trophée AOM de la cornemuse en Australie – en 1985, un pipe-band de Brisbane est venu jouer à Lorient –, aux Etats-Unis ou en Nouvelle-Zélande et son équivalent, le trophée El Gaitero, pour la gaita au Mexique et en Argentine. Infatigable, l'Interceltique !

V. Mo.

L'école, le curé, la mémoire et la photographe

Grenoble/Arts. Le Musée dauphinois expose un riche fonds de photos de classe des années 1884-1914

CORPS DE CLASSE. Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux, 38031 Grenoble Cedex 1. Tél. : 04-76-85-19-01. Jusqu'au 31 octobre.

GRENOBLE

de notre correspondante

Pour le Musée dauphinois de Grenoble, c'est un cadeau du ciel. Un cadeau légué par le curé du Sappey, village de Charreuisse, qui le tenait lui-même de la grâce du Seigneur, ou d'un heureux hasard. L'histoire remonte aux années 1880, du temps où Le Sappey voyait les familles aisées de Grenoble monter en calèche passer une journée à la montagne. A l'Auberge des touristes, tenue par Régis et Séraphine Cristille, la table est abondante et le vin frais. Frédéric, le cinquième fils, a pris le bar-tabac ; son frère Paul, douzième et avant-dernier de la famille, travaille à Grenoble comme mégissier.

Tous deux sont passionnés par la photographie. Chaque année, au printemps, Paul enfourche son tricycle et part en tournée avec son lourd appareil à pied, sur les chemins de l'Isère, de la

Drôme et des départements voisins. Frédéric, dans son bar-tabac, développe les plaques que lui rapporte son frère, tire les photos, les vend et les expédie. Leur activité se partage entre le portrait, les paysages de la Charreuisse et les photos d'artisans et d'ouvriers (tanneurs, gantiers, potiers, menuisiers...). Mais leur vraie spécialité est la photo d'école que les lois de Jules Ferry viennent de décréter « *laïque, gratuite et obligatoire* ».

La suite ? L'histoire ne la dit pas. C'est bien des années après, lors de la vente du bar-tabac, que des jeunes découvrent, dans les greniers, un lot de boîtes poussiéreuses dans lesquelles sont enfermées près de trois mille plaques de verre photographiques. Aussitôt, ils préviennent le curé du Sappey, le Père Bruno Rendu, qui règne sur le club-photo de la paroisse. Celui-ci s'empresse de prévenir les descendants de la famille et, avec leur consentement et l'aide de bénévoles, commence à inventorier les plaques. Durant presque trente ans, la dernière messe dite, l'ecclésiastique scrute, examine, tire par-ci par-là quelques photos qu'il expose au Sappey.

Son idée est qu'après sa mort la collection aille au Musée dauphinois. En 1996, il se ravise et réalise le legs de son vivant.

Le conservateur en chef, Jean-Claude Duclos, se demande alors comment présenter au public cette collection, témoignage précieux sur l'école de la République. Aligner au mur les clichés au rituel figé du maître et des enfants, alignés et superposés selon les tailles et les âges ? « *C'eût été trop ennuyeux* », admet le conservateur. Un vrai casse-tête.

« JE LES AI FAIT DÉSOBÉRIR »

« *Il fallait trouver le moyen de les faire parler autrement* », reprend Jean-Claude Duclos. Il a alors l'idée de faire appel à Catherine Poncin. Installée à Montreuil (Seine-Saint-Denis), celle-ci mène depuis plus de dix ans une recherche photographique et plastique à partir d'images trouvées ou issues de fonds d'archives. Elle propose une lecture plus contemporaine de l'image initiale, sauvant du passé ce qui reste vivant.

Sa création la plus récente a été réalisée à partir du fonds photographique du Centre historique minier de Lewarde, dans le

Pas-de-Calais. Dans le cas de la collection des frères Cristille, elle a travaillé exclusivement sur les photos d'école, qui constituent l'argument de l'exposition « *Corps de classe* » présentée actuellement au musée, avec pour objectif de rompre l'uniformité. « *Je les ai fait désobéir* », dit la photographe en parlant des écoliers auxquels Paul Cristille avait intimé de ne pas bouger. Catherine Poncin, au contraire, a saisi la robe qu'un souffle d'air a fait s'envoler, l'étoffe qui a collé à la cuisse, la tête qui s'est penchée, la main qui a glissé, s'est faufilée dans la blouse et est venue attraper celle du voisin.

Introduisant le mouvement dans ce qui était fixe, elle a déconstruit l'installation, disloqué le « *corps* » de classe, créé « *un chaos à partir duquel les corps respirent, les visages s'animent* ». « *C'est un regard qui abolit le temps* », analyse Jean-Claude Duclos, qui espère que l'« *entrée* » du visiteur en sera d'autant facilitée. Comme si, rendue au mouvement, l'enfance fixée par les frères Cristille n'avait plus d'âge.

Nicole Cabret

Transition douce à la direction du studio Warner

LOS ANGELES

correspondance

Deux semaines après avoir reçu l'annonce de la démission surprise de Robert Daly et de Terry Semel – les patrons du studio Warner Bros et de Warner Music Group –, le président du conglomérat Time Warner, Gerald Levin, a nommé leurs successeurs. Il s'agit de Barry Meyer, qui compte trente ans de maison dans le secteur télévision du studio dont il prendra la direction. Il sera secondé par Alan Horn, le président et cofondateur de la société indépendante Castle Rock Entertainment, qui fut rachetée par Ted Turner en 1996 et qui appartient au groupe Time Warner depuis la fusion entre les groupes Turner et Warner.

Le départ du duo Daly et Semel est perçu à Hollywood comme précipitant la fin de l'ère des dépenses excessives et des salaires extravagants – environ 20 millions de dollars par an pour chacun d'entre eux, à quoi il faut ajouter les stock-options. Le studio Warner fut long-

temps synonyme de films à gros budgets, substantielles recettes et franchises lucratives (comme les quatre *Arme fatale*, et quatre *Batman...*). Le studio a traversé une passe difficile il y a deux ans, se retrouvant derrière Disney et Sony au box-office, et a réduit depuis son volume de production.

INCERTITUDES POUR LE SECTEUR MUSIQUE

Barry Meyer et Alan Horn, qui prendront leurs fonctions le 4 octobre, héritent de bonnes performances pour l'année en cours, avec les succès du film de Stanley Kubrick *Eyes Wide Shut* (45 millions de dollars de recettes à ce jour), *The Matrix*, *Analyse This...* Même *Wild Wild West*, considéré comme un mauvais film par la critique, a déjà rapporté plus de 100 millions de dollars aux Etats-Unis. *Deep Blue Sea*, un thriller aquatique réalisé par Renny Harlin, vient de faire un bon début.

En termes de parts de marché pour le premier semestre 1999, Warner Bros., avec treize

sorties de films, n'est distancé que par la Fox, qui en a distribué quinze. Et le secteur télévision du studio, avec un prix de cession historique de 13 millions de dollars par épisode pour la série *ER/Urgences*, est particulièrement rentable. Le lancement du network WB a également été un succès.

Pendant les vingt ans de règne de Daly et Semel, la Warner est passée d'un simple studio de cinéma à un conglomérat diversifié dans la télévision, le câble, la musique, le multimédia. Mais des incertitudes pèsent sur le secteur musique que dirigeaient aussi Daly et Semel. Warner Music Group (avec les labels Atlantic, Elektra) a perdu sa place de leader sur le marché du disque. Gerald Levin a encore un poste à pourvoir et a indiqué ses préférences pour un recrutement interne, comme dans le cas du studio. Wall Street a réagi favorablement à cette annonce d'une transition dans la stabilité.

Claudine Mulard

NOUVEAUX FILMS

ENTRE AMIS ET VOISINS

■ Le deuxième film du cinéaste américain Neil Labute développe avec encore plus de férocité le mauvais esprit et la cruauté qui étaient déjà de mise dans *En compagnie des hommes*. On y retrouve cet enchaînement de situations qui ont toutes pour but de transformer l'acte sexuel en rite d'humiliation. Ici, un athlète du sexe répète, à l'aide d'un magnétophone, le discours qu'il prononcera, comme à chaque fois, après avoir fait l'amour ; un professeur explicite que toutes les comédies au théâtre « *ont comme seul sujet la baise* » ; sa femme lui demande de se taire lorsqu'il fait l'amour... *Entre amis et voisins* est servi par d'excellents interprètes (Jason Patric, Ben Stiller, Catherine Keener). Son propos – montrer les rapports de couple uniquement comme des rapports de force – fait de ce film une œuvre souvent passionnante. Mais une mise en scène très statique, trop théâtrale, a malheureusement tendance à transformer les thèses de Neil Labute en démonstration.

Samuel Blumenfeld

Film américain de Neil Labute. Avec Jason Patric, Nastassja Kinski, Catherine Keener, Ben Stiller. (1 h 40.)

DANSE PASSION

■ Un danseur cubain se fait embaucher dans une école de danse. Très vite, sa présence et son caractère suscitent l'enthousiasme chez les élèves. *Danse passion* tente avec beaucoup de lourdeur de profiter de la mode latino-américaine. Cet opportunisme aurait un sens si le film s'était donné la peine de mettre en images un scénario un tant soit peu travaillé et d'éviter tous les clichés du genre. Du gentil cubain expatrié, talentueux, le cœur sur la main, à la professeur de danse, rivale exaspérée par son talent et secrètement amoureuse de lui, rien ne nous est épargné.

S. Bd

Film américain de Randa Haines. Avec Vanessa L. Williams, Chayanne, Kris Kristofferson. (2 h 05.)

SORTIR

PARIS

Olivier Témime Quintet
Avec sa dégaine de punk iroquois que Sonny Rollins avait inventée dès les années 50, le saxophoniste Olivier Témime ne passe pas inaperçu. Sa musique non plus, qui s'inscrit dans la tradition des grands souffleurs post bop sans se contenter de les copier. Ce musicien d'aujourd'hui sera entouré d'autres jeunes solistes : le pianiste Franck Avitabile, le trompettiste Alexandre Tassel, le contrebassiste Vincent Artaud et le batteur François Ricard. *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Les 6 et 7 août, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

Johnny Griffin Quartet et Olivier Témime
« Little Giant », le petit géant, c'est Johnny Griffin. Né en 1928, fils d'une chanteuse et d'un cornettiste, compagnon d'Art Blakey au sein des Jazz Messengers, de Thelonious Monk, d'Eddie Davis, Griffin est venu s'installer en Europe au début des années 60. Il a vu passer et a participé à un demi-siècle de jazz mais ne se sent pas pour autant une légende. Griffin, homme de jazz, saxophoniste généreux, est l'une des surprises du festival du Parc floral. La rythmique sera composée d'Hervé Sellin (piano), de Riccardo Del Fra (contrebasse) et de Jean-Pierre Arnaud

(batterie). En invité, Olivier Témime viendra se chauffer au contact du maître avant ses sets nocturnes au Duc des Lombards. *Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes. Le 7 août, 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.*

MONTPELLIER

Boréalis 99
D'abord établi dans les arènes de Nîmes en 1994, arrêté en 1996, remis en route en 1997 à Montpellier, Boréalis est devenu le plus grand rassemblement français « officiel » d'amateurs de techno. Cette nuit électronique mêle les shows de DJ, les concerts en direct, des lights shows futuristes. Durant quatorze heures, l'Espace Grammont sera transformé en une immense piste de danse ludique découpée en plusieurs lieux, la « base secrète », le « scream theatre », la « réserve » et la « cité lacustre ». Parmi une quarantaine de formations ou d'artistes, on notera Rinôcérose, Basement Jaxx, Laurent Garnier, Kruder et Dorfmeister, Plastikman, Green Velvet, Manu le malin, Morpheus, Roni Size, Ed Rush et Optical, Alex Gopher ou 95'North. *Espace Grammont, 34 Montpellier. Le 7 août, de 18 heures à 8 heures. Tél. : 04-67-60-27-60. 250 F. www.borealis-festival.com*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Badlands (*)
de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35). Grand Action, Paris 5^e (01-43-29-44-40) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60).
Bonnie and Clyde
d'Arthur Penn, avec Warren Beatty, Faye Dunaway. Américain, 1967, copie neuve (1 h 25). Action Ecoles, Paris 5^e (01-43-29-79-89).
Les Nerfs à vif
de Jack Lee-Thompson, avec Gregory Peck, Robert Mitchum, Polly Bergen. Américain, 1962, noir et blanc (1 h 45). Action Christine, Paris 6^e (01-43-29-11-30).
Du riffi chez les hommes
de Jules Dassin, avec Jean Servais, Carl Möhner, Robert Manuel. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56). MK2 Beaubourg, Paris 3^e ; L'Arlequin, 6^e (01-45-44-28-80).
Piravi (La Naissance)
de Shaji N. Karun, avec Premji, Archana, C. V. Sreeraman. Indien, 1988 (1 h 50).
Racine Odéon, Paris 6^e (01-43-26-19-68) ; Les 7 Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).
Rashomon
d'Akira Kurosawa, avec Toshiro Mifune, Masayuki Mori. Japonais, 1950, noir et blanc (1 h 30). Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en plein air
Gilbert Grape (Lasse Halström, 1993) : le 6, à 22 h.
Prairie du triangle du parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-76-92. Location transit : 40 F.
Cinquante ans de cinéma brésilien
Terre en transe (Glauber Rocha, 1967) : le 6, à 19 h 45 ; *La Parole donnée* (Anselmo Duarte, 1962) : le 6, à 22 h ; *Le Baiser de la femme araignée* (Hector Babenco, 1984) : le 7, à 17 h 30.
Les Trois Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-46-33-97-77.
Carl Theodor Dreyer
Jour de colère (1943) : le 6, à 20 h 30 ; le 7, à 16 h 35.
Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-44-07-20-49.
Keisuké Kinoshita
La Ballade de Narayama (1958) : le 6, à 18 h ; *Carmen revient au pays* (1951) : le 7, à 17 h 30.
Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. M^o République. Du 28 juillet au 10 août. Tél. : 01-48-05-51-33.
Akira Kurosawa
Dode's Caden (1970) : le 6, à 21 h ; *Sanjuro* (1962) : le 7, à 18 h.
Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5^e. RER Luxembourg. Tél. : 01-43-26-19-09.
Kenji Mizoguchi (les années 50)
L'Impératrice Yang Kwei Fei (1955) : le 6, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-26-48-18.
Mikio Naruse
Le Repas (1951) : le 6, à 20 h ; *Le Gredement de la montagne* (1954) : le 6, à 22 h ; *Nuages flottants* (1955) : le 7, à 19 h 30.
Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. M^o République. Tél. : 01-48-05-51-33.
Polars et suspense au Quartier Latin
Le Grand Alibi (Alfred Hitchcock, 1950) : le 7, à 22 h.
Le Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Chienru
de la Compagnie Cahin-Caha, mise en scène de Gulko. *Espace chapiteau du parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-La-Villette. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F. Jusqu'au 4 septembre.*
Porcherie
de Pier Paolo Pasolini, mise en scène de Stanislas Nordey. *Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis-Basilique. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 22 août.*
Cédric Thiberghien (piano)
Bach-Busoni : *Fantaisie chromatique et fugue*. Franck : *Prélude, choral et fugue*. Liszt : *Les Années de pèlerinage, extraits*. *Orangerie, parc de Sceaux, 92 Sceaux. RER Bourg-la-Reine. Le 7, à 17 h 30. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.*
Agua de luna (Venezuela)
Mi Son (Cuba)
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Les 6 et 7 août, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 100 F à 120 F.
PARIS QUARTIER D'ÉTÉ (01-44-94-98-00 et 0-803-808-803)
● **Le Festin pendant la peste**
Mis en scène par Alain Milianti, *Le Festin* confronte danse hip-hop, théâtre et rap.
La Cabane de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, 36-38, quai de la Loire, Paris 19^e. M^o Jaurès. Les 6 et 7, à 21 heures. 70 F et 80 F.
● **Cabaret Achille Tonic**
Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 8^e. M^o Concorde. Jusqu'au 14 août, à 20 h 45 et 22 h 30. Relâche dimanche. 60 F et 80 F.
● **Romanès cirque tsigane**
Mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès. *Chapiteau Romanès, 7, passage La Thuille, Paris 18^e. M^o Place-de-Clichy. Jusqu'au 14 août, à 20 h 30. Relâche dimanche. 50 F et 100 F.*
● **Sorry Bamba et les Bobos du Mali**
Parc de Belleville, Paris 20^e. M^o Belleville. Le 6, à 20 heures. Entrée libre.
● **Spirit Pan African Brass Compagny**
Fanfare africaine. *Parc de Choisy, Paris 13^e. M^o Place-d'Italie. Le 5, à 21 heures. Jardin du Luxembourg, Paris 6^e. Les 6 et 7, à 18 heures. Accès libre.*

DERNIERS JOURS

16 août : Robert Delaunay Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. Tous les jours, de 10 heures à 22 heures. 35 F.

Thema Dimanche
La grande soirée de toute la famille



Le 8 août à partir de 20.45

De l'éclipse à l'infini

Arte vous invite à ausculter le ciel par le petit et le grand bout de la lunette.

20.50

Coincidence

Des chasseurs d'éclipses de tous horizons racontent leur passion.

21.35

De la Terre à l'infini

L'Univers a-t-il une fin ? Un thriller scientifique dans lequel des astrophysiciens enquêtent sur les étoiles.

22.30

Vagabondes du ciel

Les comètes ont-elles livré tous leurs secrets ?

23.25

Histoire naturelle des extra-terrestres

A l'aide d'étonnantes images de synthèse, des scientifiques ont imaginé d'autres formes de vie possibles.

00.20

Excursion dans la lune

Court-métrage. Le voyage dans la Lune de Méliès vu en couleurs par Segundo de Chomon.

En partenariat avec




DISPARITIONS

■ **GUY NAIRAY**, Guadeloupéen d'origine, qui était conseiller à la présidence ivoirienne depuis 1960, est mort mercredi 4 août, à Abidjan, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Né le 22 mai 1914 à Sainte-Anne (Guadeloupe), Guy Nairay avait été nommé gouverneur de la France d'outre-mer entre 1957 et 1960, après avoir occupé plusieurs postes en Afrique et dans des cabinets ministériels à Paris, et il a toujours été appelé « *gouverneur* » en Côte-d'Ivoire. Il avait commencé à travailler avec Félix Houphouët-Boigny, futur président ivoirien, en 1956, lorsque celui-ci était ministre délégué à la présidence du conseil dans le cabinet de Guy Mollet. Depuis l'indépendance de la Côte-d'Ivoire, en 1960, Guy Nairay a occupé le poste de directeur du cabinet du président Houphouët-Boigny, jusqu'à son décès en décembre 1993. Il faisait partie du cercle le plus proche du chef de l'Etat et a suivi la plupart des dossiers sensibles du pays depuis son indépendance. Après 1993, il a été nommé conseiller spécial du président de la République, Henri Konan Bédié, chargé des affaires diplomatiques.

■ **HUBERT MONLOUP**, décorateur de théâtre et d'opéra, est mort d'une rupture d'anévrisme, lundi 2 août, à son domicile parisien. Il était âgé de soixante-sept ans. A l'opéra, Hubert Monloup avait collaboré notamment avec Jacques Doucet et, surtout, Nicolas Joël,

avec lequel il avait notamment signé la scénographie de la création mondiale de l'opéra de Marcel Lاندowski, *Montségur*, en février 1985, à Toulouse. Au théâtre, il a remporté le Trophée Dussane pour la décoration du *Songe*, de Strindberg, mis en scène par Raymond Rouleau lors de la saison 1970-1971 à la Comédie-Française. En 1985, il avait partagé le prix du Brigadier, pour *Napoléon*, avec Serge Lama, interprète du rôle-titre, et le metteur en scène Jacques Rosny. Hubert Monloup mettait la dernière main aux décors du prochain spectacle de Robert Hossein sur le général de Gaulle et son appel du 18 juin, *Celui qui a dit non*, prévu pour la rentrée au Palais des congrès à Paris.

■ **RICHARD OLNEY**, un Américain auteur de nombreux ouvrages sur l'art culinaire et les vins français, a été retrouvé mort mardi 3 août à son domicile de Solliès-Toucas, près de Toulon (Var). Né en 1927 dans l'Iowa et installé depuis plus de vingt ans à Solliès-Toucas, Richard Olney était arrivé en France très jeune, alors que, étudiant, il se destinait à devenir peintre. Ses écrits culinaires et œnophiles ont débuté à partir d'un simple passe-temps. Depuis 1951, il a écrit une trentaine d'ouvrages, dont les plus célèbres sont *The French Menu Cookbook* (1970) et *Simple French Food* (1974). A la suite du succès remporté par ces deux titres, il fut nommé conseiller de la collection Cuisiner Mieux, des éditions Time-Life. Il

était également l'auteur de deux livres consacrés à deux vins prestigieux, *Château d'Yquem* (1985, puis 1997), couronné par le prix Relais et Châteaux en 1986, et *Romanée-Conti* (1991), tous deux édités par Flammarion, et de *Saveurs des terroirs de Provence*, écrit avec Jacques Gantié et publié chez Robert Laffont (1993). Richard Olney était membre de l'Académie internationale du vin et appartenait à plusieurs confréries viticoles.

■ **NI RAD CHAUDHURI**, écrivain indien anglophile, est mort à son domicile d'Oxford (Grande-Bretagne) dimanche 1^{er} août à l'âge de cent un ans. Né dans le Bengale oriental (actuel Bangladesh), le 23 novembre 1897, d'un père avocat et d'une mère illettrée, ce jeune bureaucrate cultivé devenu journaliste de radio s'essaya sur le tard à l'écriture sur le mode polémique, comme l'indique la dédicace de sa très controversée *Autobiography of an Unknown Indian*: « *A la mémoire de l'Empire britannique en Inde* ». Cette première œuvre publiée en 1951, suivie d'un second tome en 1987 (*Thy Hand, Great Anarch*), décrit avec sympathie l'Inde coloniale et les relations entre Indiens et Britanniques; elle remporte un grand succès, tout au moins hors de l'Inde, où elle est fraîchement accueillie quatre ans après l'indépendance. Nirad Chaudhuri, devenu un écrivain prolifique, s'installe en 1970 en Angleterre. A l'âge de quatre-

vingt-dix-neuf ans, celui qu'on avait surnommé « *le dernier impérialiste britannique* » publie encore *Three Horsemen of the New Apocalypse*, déplorant ce qu'il considère comme l'inexorable déclin de l'Angleterre.

■ **ABDEL WAHAB AL BAYATI**, poète irakien, est mort à Damas mardi 3 août d'une crise cardiaque. Agé de soixante-treize ans, il avait passé la moitié de sa vie en exil. Diplômé de l'université de Bagdad en 1950, Abdel Wahab al Bayati devient enseignant, mais est très vite écarté en raison de ses opinions politiques. Il quitte l'Irak en 1954, d'abord pour la Syrie, puis pour l'Union soviétique et l'Egypte, et n'est retourné dans son pays qu'en de brèves occasions. En 1980, Saddam Hussein, pour tenter de le rallier à sa cause, lui confie une mission diplomatique à Madrid, mission que le poète abandonnera en 1990 pour protester contre l'invasion du Koweït. Ensuite, il s'installe en Jordanie, puis à Damas fin 1998. Il soulignait cependant combien l'exil était une expérience traumatisante. Al Bayati a été l'un des premiers poètes arabes à briser le carcan des formes poétiques classiques pour créer des vers libres, souvent inspirés du soufisme. Son premier recueil, *Anges et Démons*, publié en 1950 à Beyrouth, aussi bien que le suivant, *Les Pots Cassés*, furent considérés comme des œuvres marquantes de la modernité poétique arabe.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 2-mardi 3 août sont publiés :

● **Prisons** : plusieurs décrets relatifs au statut des personnels des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

● **Banques** : un décret autorisant la cession à la Caisse centrale des caisses d'épargne et de prévoyance de la participation de la Caisse des dépôts et consignations au capital du Crédit foncier de France ; un avis favorable de la Commission des participations et des transferts.

● **Animation** : un décret et plusieurs arrêtés relatifs au cadre d'emplois des attachés territoriaux de la filière animation, dans les collectivités locales.

● **Eclipse** : un arrêté interdisant la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes le mercredi 11 août, de 11 heures à 14 heures, sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Au *Journal officiel* du mercredi 4 août sont publiés :

● **Droits de l'homme** : un décret et un arrêté relatifs à l'attribution d'une indemnité au président de la Commission nationale consultative des droits de

l'homme, Pierre Truche. Cette indemnité forfaitaire s'élève à 15 000 francs par mois.

● **Eclipse** : un arrêté suspendant l'importation et la mise sur le marché et ordonnant le retrait des lunettes d'éclipse fabriquées par la société Minipak en Colombie et importées par la société Protect Vision.

● **Redevance** : un décret modificatif relatif à l'assiette et au recouvrement de la redevance audiovisuelle dans les établissements où la télévision « *est à la disposition du public* ». Ces derniers, notamment les hôtels, bénéficient dorénavant d'un abattement de 35 % dès qu'ils disposent d'un troisième appareil. Cette mesure conçue à l'origine par le secrétaire d'Etat au tourisme pour aider les petites entreprises de l'industrie hôtelière s'étend finalement à la restauration, aux collectivités locales ou encore aux hôpitaux.

Au *Journal officiel* du jeudi 5 août sont publiés :

● **Séjour** : une circulaire aux préfets, de la ministre de l'emploi et de la solidarité et du ministre de l'intérieur, relative aux conditions de séjour en France des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne et des Etats

parties à l'accord sur l'Espace économique européen.

● **Eclipse** : un arrêté suspendant l'importation et la mise sur le marché et ordonnant le retrait des lunettes d'éclipse fabriquées par la société Roc à Taiwan et importées par la société Sadiaco SA.

● **Orthoptique** : un arrêté portant approbation de la convention nationale des orthoptistes.

Au *Journal officiel* du vendredi 6 août sont publiés :

● **Radioactivité** : deux décrets pris pour l'application de la loi du 30 décembre 1991 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs ; un décret autorisant l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs à installer et exploiter sur le territoire de la commune de Bure (Meuse) un laboratoire souterrain destiné à étudier les formations géologiques profondes où pourraient être stockés des déchets radioactifs (*lire page 25*).

● **Sécurité sociale** : un décret relatif au fonctionnement des institutions de prévoyance et modifiant le code de la Sécurité sociale.

● **Fonctionnaires** : un décret portant création d'une commission permanente de la modernisation des services publics auprès du conseil supérieur de la fonction pu-

blique de l'Etat ; un arrêté prévoyant que les administrateurs civils stagiaires suivent un cycle de perfectionnement de sept mois.

● **Dissolution** : un décret portant dissolution du conseil municipal de La Chapelle-Bâton (Vienne).

● **Epargne** : un décret instituant un fonds de garantie des assurés contre la défaillance de sociétés d'assurance de personnes, et portant diverses autres dispositions relatives à la sécurité financière.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Pierre Boillot a été nommé ambassadeur au Yémen, en remplacement d'André Janier, affecté à Bagdad (*Le Monde* du 4 juin), par décret paru au *Journal officiel* daté 2-3 août.

[Né le 30 octobre 1941 à Alger, Pierre Boillot est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à Koweït (1971-1973), à Beyrouth (1973-1975), à Damas (1975-1977), à Bogota (1977-1980), à Djeddah (1980-1982), à La Nouvelle Orléans (1985-1988) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur à Bahrein (1988-1991), puis au Surinam (1991-1994). Depuis octobre 1996, Pierre Boillot était ambassadeur au Costa-Rica.]

Formations

Université Paris-VIII - Saint-Denis UFR-V : langues, littératures et civilisations étrangères-langues étrangères appliquées (LLCÉ-LEA)

Le département d'études hébraïques prépare le **certificat universitaire** : « **Les métiers de la communication médias et cultures juives** ». En un an, cours magistraux semestriels (stages), envoyer un CV et une lettre de motivation (niveau bac ou expérience dans les médias).

2, rue de la Liberté, 93256 Saint-Denis Cedex 1.

Réponse et réunion d'information fin septembre.

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 € TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : 22 € Nous consulter ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 - Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

— Nadia Akrouf, son épouse, Les familles Akrouf, Parentes et alliés, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Daoud AKROUF,
avocat au barreau de Paris,

survenu le 4 août 1999.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 août, à 14 heures, au cimetière de Thiais.

— Anne Belheur, sa fille a l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Geneviève BELHEUR,
née DESNOUES,

à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 août 1999, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Chamalières.

129, avenue de Royat, 63400 Chamalières.

— Colette Codaccioni, présidente du Fonds d'action sociale, Thierry Tuot, directeur, La direction, Les directeurs nationaux, Les délégués régionaux, Et tous les agents du FAS, éprouvent une immense tristesse, à l'annonce du décès de

Michel DAUREIL,
directeur et cofondateur du Mouvement de la Flamboyance,

et présentent leurs très vives condoléances à sa famille, ses amis et aux membres de son mouvement.

— Le Chantier, œuvre chrétienne et sociale fait part du décès de

M. Jean FINJAN,

survenu le mardi 3 août 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 août, à 10 heures, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12^e.

— M^{me} Simone Carrère, sa mère, M. Dimitri Georgandelis, son époux, Yannis, Virginie, Nicolas et Hortense, ses enfants, M^{me} Marie-France Cornac, née Carrère, sa sœur, et son fils, M^{me} Monique Gentilhomme, née Carrère, sa sœur, Ainsi que son époux et leurs enfants, M^{me} Anasthasie Georgandelis, sa belle-mère, M. et M^{me} Irène Plapoutas, M^{me} Hélène Georgandelis, Ainsi que leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Nicole GEORGANDELIS,
née CARRÈRE,

survenu le 4 août 1999, à l'âge de cinquante et un ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée ce vendredi 6 août, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation au cimetière de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

AOÛT 1999
UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL
IGNACIO RAMONET Où va le Maroc ?
* MOHAMED TOZY Qui sont les islamistes marocains ?
* RICCARDO PETRELLA La dépossession de l'Etat
* BERNARD CASSEN James Tobin et sa taxe
* ROBERT FISK Mensonges de guerre au Kosovo
* EDWARD W. SAÏD La trahison des intellectuels
* FRANCIS PISANI Penser la cyberguerre
* PAUL VIRILIO Télésurveillance globale
* HERBERT I. SCHILLER Décervelage à l'américaine
* RYSZARD KAPUSCINSKI Médias et vérité
* THOMAS C. FRANK Le musée du journalisme
* RÉGIS DEBRAY Qu'est-ce que la médiologie ?
* DENIS DUCLOS La vie privée traquée par les technologies
* TED BYFIELD Le bogu, petite peur de l'an 2000
* SERGE HALIMI Faiseurs d'élections made in USA
* MANUEL VAZQUEZ MONTALBAN Conversation avec le sous-commandant Marcos
* ANDRÉ MALRAUX L'Europe culturelle n'existe pas (inédit, 1945)
* MARC AUGÉ Ethnologue cherche maison de campagne
* JACQUES BOVERESSE Retour sur l'affaire Sokal
* PIERRE PÉAN Bethléem, 2000 ans après Jésus
* MAURICE LEMOINE Panama récupère son canal
* DAVID ESNAULT Tuer à quinze ans au Japon
* BRUNO JAFFRÉ L'affaire Zongo secoue le Burkina Faso
En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 €

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 et 21.55, 23.25 Plateau Violence aux USA. **Odyssee**

MAGAZINES

20.00 20h Paris Première. Romane Bohringer. **Paris Première**
20.40 Le Talk Show. Vladimir Fedorovski ; Def Bond. **LCI**
20.55 Thalassa. Escala aux îles Eoliennes. **France 3**
22.15 Faut pas rêver. USA : Les hommes du FBI. France : Un marais dans la ville. Haïti : La citadelle du roi Christophe. **France 3**
22.15 Ça se discute jour après jour. Les troubles du sommeil. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

20.10 Violence Made in USA. La Loi et l'Ordre ; L'Homme avec la mort en tête ; Los Angeles, Département Homicides. **Odyssee**
20.15 Robert Delaunay. **Arte**
20.35 Anciennes civilisations. [10/13]. Les Vikings. **Planète**
20.45 Méditerranée. [10/12]. Mirage. **Histoire**
21.25 Arno Klarsfeld, instantanés. **Planète**
21.55 Itinéraire d'un bluesman écossais. **Planète**
22.25 Un siècle de science-fiction. Le voyage dans le temps. **13ème RUE**

ACTIVE:LMQIM:LOGTEL---not online

CANAL JIMMY

18.15 Woodstock diaries
 Ce documentaire en trois volets réalisé en 1994 par C. Hegedus, E. Lauffer et D. A. Pennebaker – auteur du remarquable *Don't Look Back*, sur la tournée 1965 de Dylan – a le mérite de présenter des images inédites. Témoignages, entretiens avec les organisateurs et extraits musicaux se mêlent pour restituer ces journées d'août 1969 qui marquèrent l'irruption brutale de la contre-culture.

22.45 Histoire de la symphonie. [1/6]. Haydn et Mozart. **Mezzo**
22.45 Bill Monroe. Father of Bluegrass Music. **Canal Jimmy**
23.35 Mort d'un facteur. **Planète**
23.45 Maurice Béjart. Le temps d'un ballet. **Paris Première**
23.50 Le Mystère Giono. **Odyssee**
0.30 Cinq colonnes à la une. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Match amical. Bayer Leverkusen - Milan AC. **Eurosport**
20.00 Football. Championnat de D1. Lens - Monaco. **Superfoot**
21.30 Boxe. Championnat de France mi-moyens. Klose - Monji. **Pathé Sport**

DANSE

21.40 La Sylphide. Chorégraphie d'August Bournonville. Musique de Herman S. Lovenskjold. Par le Royal Danish ballet. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Phalanx Quartet. A l'Alabama Hall de Munich. **Muzzik**
22.30 Joe Jackson. **Paris Première**
23.25 L'Heure espagnole. Mise en scène. Philippe Sireuil. Interprété par l'Orchestre national de l'Opéra de Lyon, dir. Louis Langre. **France 3**
23.35 Hírío. A Lorient. **Muzzik**

0.20 Festivals. Festival Jazz à Marciac 1998. **France 3**

TÉLÉFILMS

19.45 Nijinski, la marionnette de Dieu. Philippe Vallois. **Muzzik**
20.45 Le Blanc à lunettes. Edouard Niermans. **Arte**
20.55 Souvenirs du Vietnam. Paul Wendkos [2/2]. **Téva**

SÉRIES

20.40 Earth 2. Mutation. **13ème RUE**
20.45 Stargate SG-1. Emancipation. **Série Club**
20.55 Urgences. La vie continue. **France 2**
21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le voyage de retour. **O. Série Club**
21.30 Au-delà du réel. La visite de Luminois. **13ème RUE**
21.45 Urgences. La Saint-Valentin. **O. France 2**
22.15 Batman. Un jumeau de trop. **Canal Jimmy**
22.45 X-Files. La guerre des coprophages. **O. M 6**
23.00 Terre indigo. [6/8]. **TF 1**
23.25 Millennium. Attention, chien méchant. **O. France 2**
1.20 Star Trek, Deep Space Nine. L'implant (v.o.). **Canal Jimmy**
2.05 Star Trek, la nouvelle génération. Le premier rite (v.o.). **Canal Jimmy**

19.30 The Skin Game ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1931, N., v.o., 85 min) **O. Cinétoile**

20.10 Sur la route de Nairobi ■ Michael Radford (Grande-Bretagne, 1987, 110 min) **O. RTBF 1**

20.55 Le Doulos ■ Jean-Pierre Méville (France, 1963, N., 110 min) **O. Cinétoile**

21.00 Drole d'endroit pour une rencontre ■ François Dupeyron (France, 1988, 95 min) **O. Ciné Cinéma 2**

21.00 Le Secret magnifique ■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1954, v.o., 105 min) **O. Ciné Cinéma 3**

21.35 Misery ■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1990, 105 min) **O. Cinéstar 1**

22.05 Mollenard ■ Robert Siodmak (France, 1937, N., 110 min) **O. Ciné Classics**

22.15 Le Salaire de la peur ■ Henri-Georges Clouzot (France, 1953, version colorisée, 150 min) **O. TSR**

22.45 Rue Cases-Nègres ■ Euzhan Palcy (France, 1982, 105 min) **O. Cinétoile**

22.50 Danger, planète inconnue ■ Robert Parrish (Etats-Unis, 1969, v.o., 105 min) **O. 13ème Rue**

23.20 L'Enjeu ■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, 93 min) **O. Canal +**

0.30 Vive Henri IV, vive l'Amour ■ Claude Autant-Lara (France - Italie, 1961, 95 min) **O. Cinétoile**

ACTIVE:LMQIM:IMGTVQ31-0502 not online

0.40 Allons z'enfants ■ Yves Boisset. Avec Lucas Belvaux (Fr., 1980, 120 min) **O. Ciné Cinéma 3**

1.15 En avoir (ou pas) ■ Laetitia Masson (France, 1995, 85 min) **O. Cinéstar 1**

2.05 Gueule d'amour ■ Jean Grémillon (France, 1937, N., 90 min) **O. Cinétoile**

22.15 Faut pas rêver
 Entre deux sujets « étrangers » – la formation des agents du FBI et la citadelle du roi Christophe à Haïti –, un joli reportage sur le marais de Bourges. En pleine ville, un domaine réservé aux maraîchers et aux oiseaux. 135 hectares de jardins et de canaux au pied de la cathédrale, et des fossés en guise de clôture pour séparer les 1 500 parcelles, toutes privées. Un petit paradis tout près d'ici.

SAMEDI 7 AOÛT

FILMS

13.00 Histoire de garçons et de filles ■ Pupi Avati (Italie, 1989, 95 min) **O. Cinéstar 1**

21.50 Woodstock Diaries. Yasgur (Etats-Unis), juillet 1969. Avec Joe Cocker ; Country Joe & The Fish ; Ten Years After ; The Band ; Johnny Winter ; Jimi Hendrix ; Sha Na Na. **Canal Jimmy**

22.20 Motown Live. Avec Regina Belle ; Faith Evans ; Aaron Hall ; Hanson ; James Ingram ; Montell Jordan ; Next ; The Sista's ; Tyrese. **Paris Première**

23.15 Deaf Shepherd. Lorient 1996. **Muzzik**

0.30 Festival de Reading 96. Avec Kula Shaker ; Reef ; Ash ; Black Grape. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

18.40 Le Curé de Tours. Gabriel Axel. **Festival**

20.30 Manon Lescaut. Jean Delannoy [1/2]. **Festival**

20.35 Les Bottes de sept lieues. Hervé Baslé. **Ciné Cinémas**

20.55 Lettre ouverte à Lili. Jean-Luc Trotignon. **France 3**

22.45 Travolta et moi. Patricia Mazuy. **Arte**

SÉRIES

18.40 Homicide. Un gamin infernal. **Série Club**

19.45 Happy Days. Les mauvais garçons. **Série Club**

19.45 La Vie à cinq. Compagnons de miséricorde. **Téva**

20.35 Spin City. Le maire cherche l'inspiration. **O. Canal +**

20.35 Working Rumor'ing (v.o.). **Série Club**

20.50 Charmed. Histoire de fantôme chinois. **O. M 6**

20.55 H. Une histoire de héros. **O. Canal +**

21.00 VRS. Les visages d'Alex (v.o.). **Canal Jimmy**

21.15 Blague à part. Couples. **O. Canal +**

21.45 A la une. La course au scoop. **O. Canal +**

21.45 L'Immortelle. Reconnaissance de dette. **M 6**

22.35 Code Quantum. Lorraine. Amour à vendre. **Série Club**

22.40 Buffy contre les vampires. Halloween. Mensonge. **M 6**

22.45 Omerta, la loi du silence. [11/11. 1 et 2/14]. **France 3**

22.55 Star Trek, Deep Space Nine. Entrelacs. **Canal Jimmy**

ACTIVE:LMQIM:IMGTVQ31-0602 not online

1.20 La Folle Parade ■ Henry King. Avec Tyrone Power, Alice Faye (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 110 min) **O. Ciné Classics**

1.55 Les Géants de l'Ouest ■ Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1969, v.o., 115 min) **O. Ciné Cinéma 1**

2.25 Une étrange affaire ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1981, 100 min) **O. Ciné Cinéma 3**

PROGRAMMES

TF 1

18.05 Sous le soleil. **O.**
19.00 Les Dessous de Palm Beach. **O.**
20.00 Journal, Météo, Trafic infos. **O.**
20.50 50 ans de tubes. **O.**
23.00 Terre indigo. Feuilletton. Jean Sagols [6/8]. **O.**
0.45 TF 1 nuit, Météo. **O.**

FRANCE 2

18.30 Hartley, cœurs à vif. **O.**
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. **O.**
19.20 Qui est qui ? **O.**
20.00 Journal, Météo, Point route. Soirée d'anniversaires. **O.**
20.55 Urgences. La vie continue. **O.**
23.25 Millennium. Attention, chien méchant. **O.**
0.10 Journal, Météo. **O.**
0.30 Le Tueur de l'ombre : Jeux de garçons. Téléfilm. Peter Edwards. **O.**

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. **O.**
18.50 Météo des plages. **O.**
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. **O.**
20.05 Fa Si La. **O.**
20.35 Tout le sport. **O.**
20.55 Thalassa. Escala aux îles Eoliennes. **O.**
22.15 Faut pas rêver. **O.**
23.05 Météo, Soir 3. **O.**
23.25 Un été à l'opéra. L'Heure espagnole. Opéra de Ravel. **O.**
0.20 Festivals. Chronique du festival Jazz à Marciac 1998. **O.**

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Seinfeld. **O.**
19.00 Best of Nulle part ailleurs. **O.**
20.00 Les Simpson. **O.**
20.30 Best of 10 ans des guignols. **O.**
21.00 Spawn. Film. M. A. Z. Dippé. **O.**
22.30 Jour de foot. **O.**
23.20 L'Enjeu ■ Barbet Schroeder. **O.**
0.54 10 secondes et des poussières. Le page 2. **O.**
0.55 Seinfeld. La place de stationnement. **O.**
1.20 Un lincelet n'a pas de poches ■ Film. Jean-Pierre Mocky. **O.**

SAMEDI 7 AOÛT

FILMS

13.00 Histoire de garçons et de filles ■ Pupi Avati (Italie, 1989, 95 min) **O. Cinéstar 1**

21.50 Woodstock Diaries. Yasgur (Etats-Unis), juillet 1969. Avec Joe Cocker ; Country Joe & The Fish ; Ten Years After ; The Band ; Johnny Winter ; Jimi Hendrix ; Sha Na Na. **Canal Jimmy**

22.20 Motown Live. Avec Regina Belle ; Faith Evans ; Aaron Hall ; Hanson ; James Ingram ; Montell Jordan ; Next ; The Sista's ; Tyrese. **Paris Première**

23.15 Deaf Shepherd. Lorient 1996. **Muzzik**

0.30 Festival de Reading 96. Avec Kula Shaker ; Reef ; Ash ; Black Grape. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

18.40 Le Curé de Tours. Gabriel Axel. **Festival**

20.30 Manon Lescaut. Jean Delannoy [1/2]. **Festival**

20.35 Les Bottes de sept lieues. Hervé Baslé. **Ciné Cinémas**

20.55 Lettre ouverte à Lili. Jean-Luc Trotignon. **France 3**

22.45 Travolta et moi. Patricia Mazuy. **Arte**

SÉRIES

18.40 Homicide. Un gamin infernal. **Série Club**

19.45 Happy Days. Les mauvais garçons. **Série Club**

19.45 La Vie à cinq. Compagnons de miséricorde. **Téva**

20.35 Spin City. Le maire cherche l'inspiration. **O. Canal +**

20.35 Working Rumor'ing (v.o.). **Série Club**

20.50 Charmed. Histoire de fantôme chinois. **O. M 6**

20.55 H. Une histoire de héros. **O. Canal +**

21.00 VRS. Les visages d'Alex (v.o.). **Canal Jimmy**

21.15 Blague à part. Couples. **O. Canal +**

21.45 A la une. La course au scoop. **O. Canal +**

21.45 L'Immortelle. Reconnaissance de dette. **M 6**

22.35 Code Quantum. Lorraine. Amour à vendre. **Série Club**

22.40 Buffy contre les vampires. Halloween. Mensonge. **M 6**

22.45 Omerta, la loi du silence. [11/11. 1 et 2/14]. **France 3**

22.55 Star Trek, Deep Space Nine. Entrelacs. **Canal Jimmy**

ACTIVE:LMQIM:IMGTVQ31-0602 not online

1.20 La Folle Parade ■ Henry King. Avec Tyrone Power, Alice Faye (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 110 min) **O. Ciné Classics**

1.55 Les Géants de l'Ouest ■ Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1969, v.o., 115 min) **O. Ciné Cinéma 1**

2.25 Une étrange affaire ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1981, 100 min) **O. Ciné Cinéma 3**

PROGRAMMES

TF 1

18.05 Sous le soleil. **O.**
19.00 Les Dessous de Palm Beach. **O.**
20.00 Journal, Météo, Trafic infos. **O.**
20.50 50 ans de tubes. **O.**
23.00 Terre indigo. Feuilletton. Jean Sagols [6/8]. **O.**
0.45 TF 1 nuit, Météo. **O.**

FRANCE 2

18.30 Hartley, cœurs à vif. **O.**
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. **O.**
19.20 Qui est qui ? **O.**
20.00 Journal, Météo, Point route. Soirée d'anniversaires. **O.**
20.55 Urgences. La vie continue. **O.**
23.25 Millennium. Attention, chien méchant. **O.**
0.10 Journal, Météo. **O.**
0.30 Le Tueur de l'ombre : Jeux de garçons. Téléfilm. Peter Edwards. **O.**

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. **O.**
18.50 Météo des plages. **O.**
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. **O.**
20.05 Fa Si La. **O.**
20.35 Tout le sport. **O.**
20.55 Thalassa. Escala aux îles Eoliennes. **O.**
22.15 Faut pas rêver. **O.**
23.05 Météo, Soir 3. **O.**
23.25 Un été à l'opéra. L'Heure espagnole. Opéra de Ravel. **O.**
0.20 Festivals. Chronique du festival Jazz à Marciac 1998. **O.**

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Seinfeld. **O.**
19.00 Best of Nulle part ailleurs. **O.**
20.00 Les Simpson. **O.**
20.30 Best of 10 ans des guignols. **O.**
21.00 Spawn. Film. M. A. Z. Dippé. **O.**
22.30 Jour de foot. **O.**
23.20 L'Enjeu ■ Barbet Schroeder. **O.**
0.54 10 secondes et des poussières. Le page 2. **O.**
0.55 Seinfeld. La place de stationnement. **O.**
1.20 Un lincelet n'a pas de poches ■ Film. Jean-Pierre Mocky. **O.**

SAMEDI 7 AOÛT

FILMS

13.00 Histoire de garçons et de filles ■ Pupi Avati (Italie, 1989, 95 min) **O. Cinéstar 1**

21.50 Woodstock Diaries. Yasgur (Etats-Unis), juillet 1969. Avec Joe Cocker ; Country Joe & The Fish ; Ten Years After ; The Band ; Johnny Winter ; Jimi Hendrix ; Sha Na Na. **Canal Jimmy**

22.20 Motown Live. Avec Regina Belle ; Faith Evans ; Aaron Hall ; Hanson ; James Ingram ; Montell Jordan ; Next ; The Sista's ; Tyrese. **Paris Première**

23.15 Deaf Shepherd. Lorient 1996. **Muzzik**

0.30 Festival de Reading 96. Avec Kula Shaker ; Reef ; Ash ; Black Grape. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

18.40 Le Curé de Tours. Gabriel Axel. **Festival**

20.30 Manon Lescaut. Jean Delannoy [1/2]. **Festival**

20.35 Les Bottes de sept lieues. Hervé Baslé. **Ciné Cinémas**

20.55 Lettre ouverte à Lili. Jean-Luc Trotignon. **France 3**

22.45 Travolta et moi. Patricia Mazuy. **Arte**

SÉRIES

18.40 Homicide. Un gamin infernal.

ACTIVE:LMQIM:LOGQUO---0002
not online

SAMEDI 7 AOÛT 1999

L'Autorité de régulation des télécommunications lance une offensive contre France Télécom

Pour la première fois, l'opérateur public est menacé de sanctions

L'AUTORITÉ de régulation des télécommunications (ART) fait passer un été agité à France Télécom. L'opérateur public devait recevoir, vendredi 6 août, une nouvelle mise en demeure de l'ART. L'autorité administrative, qui a fait de la déréglementation du secteur son cheval de bataille, déclenche pour la première fois les procédures de sanction.

Premier épisode : l'ART a menacé France Télécom d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 % de son chiffre d'affaires (soit 4,8 milliards de francs, environ 731,75 millions d'euros) ou du retrait de sa licence d'opérateur ! Les équipes de l'inspection de l'ART avaient débarqué dans une dizaine d'agences commerciales à travers la France et constaté que l'obligation de mettre à disposition des clients le catalogue général des tarifs n'était pas respectée.

L'opérateur souligne que cette enquête a été suggérée par ses concurrents, qui auraient préalablement mené leurs propres investigations et envoyé une liste d'agences « non conformes » à l'ART. France Télécom souligne que le catalogue est disponible sur son site Internet et que tous ses concurrents s'en sont déjà procuré un exemplaire « au prix de 400 francs ». « Mais s'il faut mettre un présentoir dans chaque agence, on le fera », conclut, excédé, un porte-parole de France Télécom.

Deuxième épisode : l'opérateur First Telecom, qui a soigneusement consulté ce fameux catalogue tarifaire, y a constaté certains manquements, notamment sur les tarifs d'interconnexion pour les opérateurs qui proposent aux usagers des cartes prépayées. Il a déposé une plainte devant un

tribunal civil et auprès de l'ART. Mais le principal courroux de l'ART concerne l'utilisation abusive par France Télécom de son deuxième préfixe, le « 8 », qu'elle a décidé de commercialiser avec l'organisme de crédit Cofinoga. Ce dernier propose aux titulaires de carte Cofinoga (Galeries Lafayette, BHV, Monoprix, Prisunic, Casino) de remplacer le zéro par le « 8 » et de bénéficier de tarifs France Télécom au rabais, proches de ceux des opérateurs concurrents de France Télécom.

SEUL MAÎTRE À BORD

L'ART reproche à France Télécom d'avoir utilisé le « mauvais tuyau » pour cette « auto-concurrence ». Elle menace France Télécom de lui retirer le « 8 » : ce préfixe ne devait être utilisé qu'après le 15 janvier 2000, afin de sélectionner France Télécom pour ef-

fectuer un appel longue distance. A cette date, le préfixe zéro (premier des 10 chiffres d'un numéro de téléphone) ne renverra pas forcément à France Télécom, comme cela est le cas aujourd'hui, mais à l'opérateur longue distance présélectionné par l'abonné (Cegetel, Tele 2, le 9, France Télécom...).

Cet activisme de l'ART, sur trois dossiers relativement techniques, pourrait lui permettre de réaffirmer son autorité, quelques semaines après avoir été remise à sa place par le ministère de l'économie. Ce dernier avait fait peu de cas de l'avis de l'ART sur la commercialisation par France Télécom du service d'Internet à grande vitesse (*Le Monde* des 14 juillet et 3 août). Dans le domaine des sanctions, l'ART sait qu'elle est seul maître à bord.

Christophe Jakubyszyn

Les vacances du prince Charles et de Camilla Parker-Bowles font frémir

LONDRES

de notre correspondant à la City
Une croisière en mer Méditerranée, un prince héritier et une femme divorcée, la colère du souverain et de l'Eglise anglicane, l'embaras du premier ministre... Au cours de l'été 1936, le prince de Galles de l'époque était parti roucouler en mer avec l'Américaine Wallis Simpson, deux fois divorcée. Six mois plus tard, Edouard VIII délaissait les fastes de la monarchie pour passer l'anneau au doigt de sa favorite.

Ce scénario se répéterait-il aujourd'hui alors que le *Daily Telegraph* titre à la « une », jeudi 5 août : « Camilla rejoint le prince en vacances » ? En autorisant son amie divorcée Camilla Parker-Bowles à l'accompagner avec ses deux fils pour une croisière en mer Egée à bord de l'*Alexander*, le yacht d'un armateur grec, le prince Charles a réveillé le fantôme de son grand-oncle Edouard VIII.

La reine Elizabeth II, qui, dit-on, n'a pas été prévenue par son fils aîné de cette escapade amoureuse, désapprouve la présence de Camilla qu'elle considère comme un « brise-mé-nage ». L'officialisation progressive de la liai-

son Charles-Camilla n'est pas du goût de l'Eglise anglicane, gardienne de la religion d'Etat, qui ne veut pas entendre parler de remariage. Quant aux journaux populaires, ils critiquent ce manque de tact, à l'approche de la commémoration du deuxième anniversaire de la mort de Diana : en 1991, l'*Alexander* avait été le théâtre d'une croisière de la dernière chance pour le prince et la princesse de Galles. La « Dianamania » a beau avoir vécu, le mythe de la « princesse du peuple » demeure entier chez les jeunes et les minorités ethniques. Quant à Tony Blair, il se serait bien passé d'un nouvel accroc, après une session parlementaire difficile.

Pour apaiser l'Angleterre pudique, qui préfère détourner les yeux devant les fredaines du couple, le prince a invité une vingtaine de personnes à bord du navire, dont son ancienne gouvernante, Mabel, âgée de soixante-treize ans. Le Palais de Buckingham compte toutefois sur la présence de six copines du prince William, dix-sept ans, pour détourner l'attention des paparazzi de Camilla. D'après une fuite orchestrée par l'entourage de Charles, c'est William qui aurait suggéré que l'amie de son père

les suive en vacances. Depuis un mois, les grands journaux ont, semble-t-il, pour règle de parler du futur prince de Galles au moins une fois par jour. Il a passé son permis de conduire, appris le gallois, dirigé l'équipe de natation du collège d'Eton, aidé un automobiliste tombé en panne. On le dit intéressé par une carrière d'officier dans l'armée.

La famille royale met régulièrement sur le devant de la scène un nouveau personnage propre à relancer l'intérêt du public pour la monarchie et à faire oublier les turpitudes étalées dans les tabloïds. Hier, ce furent Diana et Sarah ; aujourd'hui, Sophie Rhys-Jones, la nouvelle épouse du prince Edward, et « Will ». A soixante-treize ans, la reine, qui n'a pas l'intention d'abdiquer, a encore des années de règne devant elle si l'on en juge par la longévité de sa mère, qui vient de fêter son 99^e anniversaire. En laissant à son petit-fils la liberté de s'affirmer auprès des Britanniques, Elizabeth II voudrait-elle faire comprendre à Charles qu'en cas de mariage avec Camilla, il lui faudrait renoncer au trône ?

Marc Roche

Roger Marion a été nommé inspecteur général de la police nationale

LE CONTRÔLEUR général Roger Marion, cinquante-deux ans, chef de la division nationale antiterroriste (DNAT), et le directeur central adjoint de la sécurité publique, Daniel Herbst, cinquante-quatre ans, ont été nommés inspecteur général des services actifs de la police nationale, selon un décret du président de la République, publié jeudi 5 août au *Journal officiel*.

La nomination de M. Marion au grade le plus élevé de la police nationale fait suite à l'interpellation en Corse, les 21 et 23 mai, du commando soupçonné d'avoir assassiné, le 6 février 1998 à Ajaccio (Corse-du-Sud), le préfet de région Claude Erignac. Seul Yvan Colon-

na, désigné depuis par deux des membres du groupe comme l'auteur des coups de feu mortels, avait alors échappé à l'opération de police. Il est, à ce jour, toujours en fuite (*Le Monde* du 6 août). Saisis de l'enquête sur la mort du préfet Erignac, M. Marion et son service, la DNAT, ont travaillé en étroite liaison avec la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), dont le numéro deux, Bernard Squarcini, est un bon spécialiste de la Corse. La collaboration des deux services, régulière depuis les opérations menées contre les indépendantistes basques en 1994, et le travail d'expertise technique sur les téléphones mobiles dont étaient mu-

nis les membres du commando le soir de l'assassinat ont permis d'aboutir aux interpellations des 21 et 23 mai. L'enquête, qui a duré plus d'un an, avait été conduite dans une atmosphère tendue, notamment en raison d'une guerre des services entre la police et la gendarmerie nationale sur laquelle s'appuyait l'ancien préfet de la région Corse, Bernard Bonnet.

La nomination de M. Marion au grade d'inspecteur général serait le prélude à une promotion du fonctionnaire au sein de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), dans le courant du mois de septembre. M. Marion pourrait prendre la tête de la sous-direction des affaires criminelles, dont l'ac-

tuel titulaire, Louis Kerboeuf, cinquante-neuf ans, s'apprête à partir à la retraite. Il pourrait aussi devenir le numéro deux de la DCPJ, dont Bernard Gravet, cinquante-huit ans, est le directeur. M. Marion dirige la lutte antiterroriste depuis le 1^{er} octobre 1990, date à laquelle il avait été nommé responsable de la sixième division de la DCPJ, devenue ultérieurement, division nationale antiterroriste.

M. Herbst, qui avait rejoint la direction centrale de la sécurité publique en septembre 1998, était auparavant directeur départemental de la sécurité publique des Bouches-du-Rhône.

Pascal Ceaux

Perquisition au conseil général des Hauts-de-Seine dans l'affaire Elf

LES JUGES d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont conduit une perquisition, mardi 3 août à Nanterre, au conseil général des Hauts-de-Seine. Accompagnées de policiers de la brigade financière, les deux magistrats se sont rendues au siège de l'association Solidarité 92, installée dans l'immeuble du département au titre d'une convention. Déléguée générale de cette association, Bénédicte Riou de Kerprigent avait été salariée par la filiale suisse Elf-Aquitaine International (EAI), alors présidée par Alfred Sirven. Selon un document adressé anonymement aux juges en 1997, qui se présente comme une « liste des mandataires » incluant 44 noms, M^{me} de Kerprigent percevait 30 000 francs mensuels, à une époque où elle était mariée à un proche collaborateur de Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine. En l'absence de M^{me} de Kerprigent, les enquêteurs se sont aussi rendus à son domicile. Une perquisition avait déjà été conduite au conseil général, dans le cadre de recherches visant l'ancien policier Daniel Léandri, conseiller personnel de M. Pasqua (*Le Monde* du 25 février).

Déchets radioactifs : feu vert pour le laboratoire de Bure (Meuse)

L'AGENCE nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) vient d'être autorisée à installer et à exploiter, sur le territoire de la commune de Bure (Meuse), un laboratoire souterrain destiné à étudier la possibilité de stocker, dans une couche d'argile profonde, les déchets nucléaires à haute activité et à vie longue. Le décret, publié au *Journal officiel* du 6 août, précise que cette autorisation est accordée jusqu'au 31 décembre 2006. D'ici là, le Parlement devrait avoir décidé du mode de gestion des déchets nucléaires (enfouissement, stockage en surface, traitement dans des réacteurs spécialisés). Une mission de trois personnes est par ailleurs chargée, par un autre décret, de préparer le choix d'un site granitique pour l'implantation d'un laboratoire similaire.

DÉPÊCHES

■ **MALADIES PROFESSIONNELLES : le ministère de l'emploi et de la solidarité a indiqué**, jeudi 5 août, qu'il prendra les mesures « nécessaires » relatives au fonctionnement de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Le rapport définitif de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), attendu début septembre et qui comprendra les réactions de toutes les parties, sera rendu public, précise le ministère dans un communiqué. Le rapport initial de l'IGAS, remis à Martine Aubry, accuse l'INRS d'être « dénué d'ambition et de transparence » par souci de ne pas déplaire au patronat (*Le Monde* du 6 août).

■ **AGRICULTURE : près de 200 agriculteurs des Pyrénées-Orientales ont déversé**, jeudi 5 août, plusieurs tonnes de fruits et légumes à Perpignan pour protester contre l'absence d'indemnités à la suite d'orages de grêle en avril qui avaient touché plusieurs milliers d'hectares et contre les pratiques de la grande distribution. - (*Corresp.*)

■ **HÔPITAUX : la fédération FO de la santé a critiqué**, jeudi 5 août, la future carte des hôpitaux prévue par les nouveaux schémas régionaux d'organisation sanitaire pour 1999-2000 (*Le Monde* du 3 août). « L'objectif n'est plus de maîtriser, mais de réduire les dépenses de santé par tous les moyens. D'opposer systématiquement proximité et sécurité pour justifier la fermeture d'établissements et de services d'urgences, de gynéco-obstétrique, de chirurgie », écrit le syndicat dans un communiqué. FO appelle à la « mobilisation » dès la rentrée « contre la casse des hôpitaux ».

■ **JUSTICE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé**, jeudi 5 août, trois ordonnances de remise en liberté concernant le terroriste vénézuélien Ilich Ramirez Sanchez, alias Carlos, qui reste toutefois incarcéré. Celui-ci purge à la prison de la Santé à Paris une peine de réclusion criminelle à perpétuité pour les meurtres de deux inspecteurs de la direction de la surveillance du territoire et de leur indicateur libanais, le 27 juin 1975 à Paris.

■ **VIOLENCES : une supérette récemment implantée dans le quartier des Musiciens, aux Mureaux (Yvelines), a été dévastée** et en partie pillée, mardi 3 août, par une cinquantaine de jeunes. Aucune interpellation n'a pu avoir lieu et aucune personne n'a été blessée.

■ **FOOTBALL : Marseille a été tenu en échec** (0-0) au Havre, jeudi 5 août, en match avancé de la deuxième journée du championnat de France de première division, tandis que Lyon s'est imposé (2-1) à Troyes.

■ **FAITS DIVERS : la maison de Fabien Barthez, située à Roquebrune-Cap Martin (Alpes-Maritimes), a été cambriolée** dans la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 août, alors que le gardien de but de l'équipe de France de football et sa compagne, le mannequin Linda Evangelista, dormaient à l'étage. Le malfaiteur s'est notamment emparé d'un lot de bijoux estimé à près d'un million de francs.

Tirage du *Monde* daté vendredi 6 août 1999 : 503 895 exemplaires.

1 - 3



Voyage au pays des mythes

par Véronique Maurus

Arthur, le maître de la Table ronde, n'était-il qu'un féroce chef de bande, ni roi ni courtois ? Si la recherche de Dracula passe par d'étranges chemins, sinistres à souhait, rien ne prouve que les Suisses n'aient pas créé de toutes pièces le mythe fédérateur de Guillaume Tell.

Le Monde vous entraîne aussi sur les traces de Faust et de Mélusine et à la découverte de l'Atlantide.

Tous les jours, du lundi 9 août au samedi 14 août, dans *Le Monde*